

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Juin 2019

Contenu

Liste des graphiques.....	5
Liste des tableaux	5
Liste des encadrés	5
RESUME.....	6
INTRODUCTION.....	10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	11
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES.....	17
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	17
2.1.1. PRODUCTION	17
2.1.2 PRIX ET INFLATION	20
2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	21
2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	22
2.1.5 SITUATION MONETAIRE.....	23
2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	23
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	24
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO	26
2.2.1. PRODUCTION	26
2.2.2 PRIX ET INFLATION	29
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	30
2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	32
2.2.5 SITUATION MONETAIRE.....	32
2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	33
2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	33
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	35
2.3.1. PRODUCTION	35
2.3.2. PRIX ET INFLATION	38
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	38
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	40
2.3.5. SITUATION MONETAIRE.....	40
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	40
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	41
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	43
2.4.1 PRODUCTION	43
2.4.2 PRIX ET INFLATION	45
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	45

2.4.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	47
2.4.5.	SITUATION MONETAIRE.....	47
2.4.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	47
2.4.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	48
2.5.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	50
2.5.1.	PRODUCTION	50
2.5.2	PRIX ET INFLATION	53
2.5.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	53
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	55
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE.....	56
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	56
2.5.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	57
2.6	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	59
2.6.1.	PRODUCTION	59
2.6.2.	PRIX ET INFLATION	61
2.6.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	62
2.6.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	63
2.6.5.	SITUATION MONETAIRE.....	64
2.6.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	64
2.6.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	65
2.7	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....	67
2.7.1	PRODUCTION	67
2.7.2	PRIX ET INFLATION	70
2.7.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	70
2.7.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	72
2.7.5.	SITUATION MONETAIRE.....	72
2.7.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	72
2.7.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	73
2.8	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO	75
2.8.1	PRODUCTION	75
2.8.2.	PRIX ET INFLATION	77
2.8.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE.....	78
2.8.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	79
2.8.5.	SITUATION MONETAIRE.....	80
2.8.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018.....	80
2.8.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	81

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	83
3.1 PRODUCTION	83
3.2 PRIX ET INFLATION	85
3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	85
3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	88
3.5 SITUATION MONETAIRE	90
3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018	93
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2020	97

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (en dollar le baril)	14
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Bénin.....	20
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Burkina Faso	29
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire.....	37
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau....	45
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Mali.....	53
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Niger.....	61
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Sénégal	70
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Togo	77

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique entre 2016 et 2019 (%)	12
Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Bénin	25
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso	34
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire	42
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée- Bissau.....	49
Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Mali	58
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Niger	66
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal	74
Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Togo	82
Tableau 10 : Etat de la convergence dans l'Union en 2018	96

Liste des encadrés

Encadré 1 : INTERVENTIONS DES ETATS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX	87
Encadré 2 : MESURES ET ACTIVITES MONETAIRES.....	92
Encadré 3 : ETAT DE REALISATION DES CRITERES DE CONVERGENCE DANS L'UNION EN 2018.....	94

RESUME

Selon les estimations du FMI publiées en avril 2019, la **croissance économique mondiale** a enregistré un léger fléchissement à 3,6% en 2018, après 3,8% en 2017, en liaison avec les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la baisse de la confiance des chefs d'entreprise, le durcissement des conditions financières et l'augmentation de l'incertitude entourant l'action des pouvoirs publics dans de nombreux pays. Compte tenu du ralentissement de l'activité au second semestre de 2018 et au premier semestre de 2019, la croissance mondiale tomberait à 3,3% en 2019, avant de remonter à 3,6 % en 2020.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance s'est située à 3,0% en 2018, après 2,9% en 2017, et s'accélérerait pour atteindre 3,5% en 2019, puis 3,7% en 2020. Au Nigeria, la croissance a plus que doublé en 2018, ressortant à 1,9% après 0,8% en 2017, grâce notamment au dynamisme du secteur pétrolier, dans un contexte de remontée progressive des prix du brut. Le taux de croissance atteindrait 2,1% et 2,5% respectivement en 2019 et 2020. En revanche, en Afrique du Sud, l'activité a ralenti avec un taux de croissance qui est ressortie à 0,8% en 2018 contre 1,4% en 2017. Une reprise est attendue en 2019 et 2020 avec une croissance projetée de 1,2% et 1,5%, en tenant compte de l'incertitude un peu moins grande après les élections de mai 2019.

L'inflation globale s'est accélérée tant dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement. Dans les pays avancés, la hausse des prix s'est située à 2,0% en 2018, contre 1,7% en 2017, mais elle fléchirait à 1,6% en 2019. Dans les pays émergents et les pays en développement, hors Venezuela, l'inflation est passée de 4,3% en 2017 à 4,8% en 2018. Elle se situerait à 4,9% en 2019.

Sur le **marché des matières premières**, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI a baissé de 6,9% entre août 2018 et février 2019. S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les cours ont évolué de façon contrastée au terme des douze mois de 2018, comparés à leurs moyennes de 2017. Les prix du cacao, du coton et de l'or ont affiché des hausses tandis que ceux de la noix de cajou, du café robusta, de l'huile de palme, de l'huile de palmiste, du caoutchouc et du phosphate se sont inscrits en baisse.

Sur les **marchés des changes**, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport aux principales devises en 2018, malgré le repli observé sur les trois derniers trimestres. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées face au dollar des États-Unis (+4,6%), au franc suisse (+4,0%) et au yen japonais (+3,1%). L'appréciation a été moins forte face à la livre sterling (+1,0%) et au renminbi chinois (+2,4%).

En 2018, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,6% comme en 2017. Dans l'ensemble, tous les États membres ont enregistré de bonnes performances, en relation avec la bonne tenue de l'activité économique qui a bénéficié de l'évolution favorable de la production agricole, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications.

Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires alors que les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunications et la promotion de nouveaux produits. **Par pays, le taux de croissance en 2018 se présente comme suit : Bénin (6,7%), Burkina Faso (6,6%), Côte d'Ivoire (7,4%), Guinée-Bissau (3,8%), Mali (4,9%), Niger (6,5%), Sénégal (6,7%) et Togo (4,9%).**

Pour 2019, il est attendu un taux de croissance de 6,7%. Par pays, le taux de croissance en 2019 se présenterait comme suit : Bénin (7,6%), Burkina Faso (6,1%), Côte d'Ivoire (7,5%), Guinée-Bissau (5,0%), Mali (5,0%), Niger (6,3%), Sénégal (6,9%) et Togo (5,1%). Toutefois, des risques liés, notamment à la crise sécuritaire dans la zone du sahel ainsi que les revendications corporatives et syndicales dans presque tous les Etats membres constituent de réelles menaces.

En 2018, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Cette situation est en rapport avec la bonne production céréalière enregistrée en 2017 dans plusieurs Etats membres et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% contre 1,1% en 2017. Pour 2019, la norme communautaire de 3% maximum serait respectée par l'ensemble des Etats.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée en 2018 par une réduction du déficit budgétaire. En effet, le déficit global hors dons est ressorti à 6,1% du PIB contre 6,5% en 2017 tandis que le déficit global dons compris a représenté 4,0% du PIB contre 4,3% en 2017. Les recettes totales ont progressé de 4,0% pour représenter 17,7% du PIB, portées par les recettes fiscales, en hausse de 4,9%. Le taux de pression fiscale est ressorti à 15,3% en 2018 contre 15,7% en 2017. Les recettes non fiscales ont régressé de 2,5% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,3% en 2017, en liaison avec les baisses constatées au Bénin (-6,2%), au Mali (-58,2%) et au Sénégal (-33,2%).

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 3,3% pour représenter 23,8% du PIB contre 24,8% en 2017. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes en hausse de 6,1%. La progression des dépenses courantes est principalement imputable aux dépenses salariales en hausse de 8,8% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 19,0%. Les dépenses en capital ont progressé de 0,5%.

En 2018, le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 48,7% contre 45,5% en 2017. La part des recettes publiques consacrée au service de la dette est relativement importante et représente plus du tiers des recettes totales dans cinq Etats membres.

En 2019, nonobstant la réduction de ce taux qui passerait à 47,8%, il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, son service représentant plus de 50% du service total de la dette dans six Etats membres.

Pour 2019, le déficit global hors dons représenterait 5,2% du PIB contre 6,1% en 2018. Quant au déficit global, il ressortirait à 2,9% du PIB contre 4% en 2018. Les recettes totales progresseraient de 14,2% pour représenter 18,5% du PIB contre 17,7% en 2018. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 17,8% induisant un taux de pression fiscale de 16,5%. Les recettes bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les recettes non fiscales, quant à elles, seraient en baisse de 7,2%. Les dons progresseraient de 18,1% pour représenter respectivement 2,3% du PIB contre 2,1% en 2018.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 8,5% pour représenter 23,7% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 20,0%, les dépenses courantes étant attendues en baisse de 1,3%. Toutefois, il convient de noter l'augmentation attendue de la masse salariale de 9,4% et celle des paiements au titre des intérêts sur la dette de 15,5%. L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.

La situation extérieure de l'Union s'est caractérisée en 2018 par un solde global excédentaire de 1.142,5 milliards, après un excédent de 304,1 milliards un an plus tôt. Cette consolidation serait liée à l'amélioration des entrées nettes de ressources au titre des comptes de capital et financier, qui ont plus que compensé les effets de la dégradation du compte courant. Le déficit du compte courant s'accroîtrait de 10,2%, pour ressortir à 4.470,2 en 2018, en raison de la dégradation du solde de la balance des biens, en liaison avec une progression des importations (+8,3%) plus forte que celle des exportations (+4,3%).

Le besoin de financement est estimé à 3.109,8 milliards, en hausse de 9,4% par rapport à l'année précédente. Ce besoin serait couvert à hauteur de 129,2%, contre 116,6% en 2017, par des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, qui sont en progression de 21,2% en un an. La progression notable du compte financier en 2018 est imputable aux émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour un montant net de 2.010,9 milliards de FCFA. La consolidation du compte financier serait également confortée par l'augmentation des tirages publics (+26,5%), notamment au Bénin

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2018, comparée à celle à fin décembre 2017, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 3.067,3 milliards ou 12,4%, pour ressortir à 27.717,1 milliards. Les dépôts se sont accrus de 2.574,1 milliards ou 13,6% et la circulation fiduciaire a augmenté de 493,2 milliards ou 8,5%.

En matière de convergence, en 2018, aucun Etat n'a respecté les trois critères de premier rang. S'agissant spécifiquement du critère clé, il a été respecté par le Togo

qui, par ailleurs, est le seul Etat membre à ne pas respecter le critère relatif au taux d'endettement. Au titre des critères de second rang, le critère relatif à la masse salariale a été respecté par deux Etats membres (le Niger et le Sénégal) et le critère relatif au taux de pression fiscale par aucun un Etat membre. En 2019, les prévisions indiquent que tous les Etats membres devraient respecter les trois critères de premier rang.

Pour parvenir à la consolidation budgétaire en 2019, comme prévu par le Pacte de convergence, il importe que les Etats membres mettent en œuvre des stratégies d'accélération de la croissance économique tout en veillant à une bonne gestion des finances publiques, et en accordant une attention particulière aux investissements structurants.

Des réformes et actions individuelles et communautaires devraient, d'une part, favoriser le passage vers des économies plus diversifiées et, d'autre part, améliorer le niveau et la qualité de la production agricole pour répondre aux défis d'autosuffisance alimentaire et de transformation structurelle. Aussi, les orientations de politique économique pour l'année 2020 portent sur la diversification des économies des Etats membres de l'UEMOA.

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2018. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2019, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2020.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. l'environnement international ;
2. la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. la situation économique et financière de l'Union ;
4. les orientations de politique économique pour l'année 2020.

S'agissant des propositions d'orientation, elles portent sur les mesures à prendre pour la diversification des économies des Etats membres.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont arrêtées au 31 juin 2019. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

Selon les estimations du FMI publiées en avril 2019, **la croissance économique mondiale** a enregistré un léger fléchissement à 3,6% en 2018, après 3,8% en 2017, en liaison avec les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la baisse de la confiance des chefs d'entreprise, le durcissement des conditions financières et l'augmentation de l'incertitude entourant l'action des pouvoirs publics dans de nombreux pays. Compte tenu du ralentissement de l'activité au second semestre de 2018 et au premier semestre de 2019, la croissance mondiale se situerait à 3,3% en 2019 et à 3,6% en 2020.

Dans les pays avancés, la croissance s'est située à 2,2% en 2018, contre 2,4% en 2017. Ce ralentissement est lié à une combinaison de facteurs qui ont pesé sur l'activité dans la plupart des pays, à l'exception des États-Unis où l'activité économique a été plus dynamique. La croissance continuerait de ralentir à 1,8% en 2019 et 1,1% en 2020. Aux États-Unis, la croissance est estimée à 2,9% en 2018 contre 2,2% en 2017, en lien principalement avec la vigueur de la consommation dans un contexte de tensions sur le marché du travail. Toutefois, en 2019 et 2020, le rythme de progression de l'activité décélèrerait à 2,3% et 1,9% respectivement, du fait des effets du shut down et d'un fléchissement des investissements. Au Japon, le rythme de progression de l'activité économique a chuté, passant de 1,9% en 2017 à 0,8% en 2018, mais il devrait remonter à 1,0% en 2019. Cette décélération est principalement due aux effets des catastrophes naturelles enregistrées au troisième trimestre de l'année 2018. Au Royaume-Uni, la croissance a également ralenti de 1,8% en 2017 à 1,4% en 2018, et tomberait à 1,2% en 2019, reflétant l'impact négatif de l'incertitude durable qui entoure l'issue du Brexit.

Dans la zone euro, la croissance est passée de 2,4% en 2017 à 1,8% en 2018, en raison de la baisse de confiance des consommateurs et des chefs d'entreprise, des incertitudes entourant la politique budgétaire, de la faiblesse des échanges au sein de la zone et des craintes croissantes concernant un Brexit sans accord qui ont freiné l'investissement. Le ralentissement concerne les principaux pays comme l'Allemagne, la France et l'Italie qui ont enregistré des taux de croissance respectifs de 1,5%, 1,5% et 0,9% contre 2,5%, 2,2% et 1,6% en 2017. Cette tendance baissière se poursuivrait en 2019 pour l'ensemble de la zone avec un taux de croissance projeté à 1,3% avant une légère accélération à 1,5% en 2020.

La croissance dans les pays émergents et les pays en développement a fléchi en passant de 4,8% en 2017 à 4,5% en 2018. Cette décélération continuerait en 2019, le taux de croissance étant projeté à 4,4%. En Chine, l'investissement intérieur ainsi que les dépenses en biens de consommation durables ont ralenti. Ce ralentissement, conjugué à la baisse des commandes à l'exportation, a pesé sur la croissance chinoise qui est ressortie à 6,6% contre 6,8% en 2017. Ce fléchissement se poursuivrait en 2019 et 2020 avec des taux de croissance respectifs de 6,3% et 6,1%. En Inde, après le recul de 0,1 point à 7,1% en 2018, la croissance se redresserait à 7,3 % en 2019 et

¹ IMF, World Economic Outlook, April 2019.

à 7,5 % en 2020, sous l'effet du relèvement durable de l'investissement et de la vigueur de la consommation. Au Brésil, le rythme de progression de l'activité s'est maintenu à 1,1% comme en 2017, avant d'amorcer une accélération à 2,1% en 2019 et 2,5% en 2020. La Russie a enregistré une reprise en 2018 avec un taux de croissance de 2,3% après 1,6% en 2017, grâce notamment à la bonne tenue des secteurs du pétrole, de la construction et des services qui ont fortement progressé, en lien avec l'organisation de la coupe du monde de football.

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est située à 3,0% en 2018, après 2,9% en 2017, et s'accélérerait pour atteindre 3,5% en 2019, puis 3,7% en 2020. Au Nigeria, la croissance a plus que doublé en 2018, ressortant à 1,9% après 0,8% en 2017, grâce notamment au dynamisme du secteur pétrolier, dans un contexte de remontée progressive des prix du brut. Le taux de croissance atteindrait 2,1% et 2,5% respectivement en 2019 et 2020. En revanche, en Afrique du Sud, l'activité a ralenti avec un taux de croissance qui est estimé à 0,8% en 2018 contre 1,4% en 2017. Une reprise est attendue en 2019 et 2020 avec une croissance projetée de 1,2% et 1,5%, en tenant compte de l'incertitude un peu moins grande après les élections de mai 2019.

Tableau 1 : Taux de croissance économique entre 2016 et 2019 (%)

	2016	2017	2018	2019 (p)
Monde	3,3	3,8	3,6	3,3
Pays avancés	1,7	2,4	2,2	1,8
USA	1,6	2,2	2,9	2,3
Zone euro	1,9	2,4	1,8	1,3
Japon	1,0	1,9	0,8	1,0
Pays émergents et en développement	4,4	4,8	4,5	4,4
Chine	6,7	6,8	6,6	6,3
Afrique Subsaharienne	1,4	2,9	3,0	3,5
Afrique du Sud	0,6	1,4	0,8	1,2
CEDEAO	0,1	2,2	3,0	3,4
Ghana	3,5	8,4	5,6	8,8
Nigeria	-1,6	0,8	1,9	2,1

Source : FMI, WEO avril 2019 ; (p) prévision

L'inflation globale s'est accélérée tant dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement. Dans les pays avancés, la hausse des prix s'est située à 2,0% en 2018, contre 1,7% en 2017, mais elle fléchirait à 1,6% en 2019. Dans les pays émergents et en développement, hors Venezuela, l'inflation est passée de 4,3% en 2017 à 4,8% en 2018. Elle se situerait à 4,9% en 2019. Les perspectives d'inflation reflètent, pour l'essentiel, les perspectives de croissance et de cours des produits de base.

Aux États-Unis, la hausse des prix à la consommation est passée de 2,1% en 2017 à 2,4% en 2018, mais se réduirait à 2,0% en 2019. Comme la croissance des salaires correspond plus ou moins à celle de la productivité du travail, les coûts unitaires de main-d'œuvre demeurent modérés. Dans la zone euro, l'inflation s'est située à 1,8% après 1,5% en 2017 et baisserait à 1,3% en 2019. Au Japon, la hausse des prix est passée de 0,5% en 2017 à 1,0% en 2018, en raison principalement de l'augmentation des prix mondiaux de l'énergie. En 2019, l'augmentation des prix se situerait à 1,1%.

Dans les pays émergents, l'inflation s'est située à 2,1% en Chine et remonterait légèrement à 2,3% en 2019. En Inde, la hausse des prix est passée de 3,6% en 2017 à 3,5% en 2018 et atteindrait 3,9% en 2019, à la suite de l'accélération de la demande. Au Brésil, l'inflation qui est ressortie à 3,7% en 2018, contre 3,4% en 2017, du fait de la hausse des prix des produits alimentaires, fléchirait légèrement à 3,6% en 2019. Estimée en moyenne à 2,9% en 2018, l'inflation en Russie s'accélérationnerait à 5,0% en 2019.

En Afrique subsaharienne, les pressions inflationnistes se sont atténuées. L'inflation annuelle est ressortie à 8,5% en 2018, contre 11% en 2017. En Afrique du Sud, l'inflation a décéléré à 4,6% venant de 5,3% en 2017, grâce à une amélioration progressive de l'offre suite à l'atténuation de la sécheresse. Au Nigeria et en Angola, la politique monétaire plus stricte et l'accroissement moins rapide des prix des produits alimentaires ont contribué à réduire l'inflation. L'augmentation des prix dans ces pays s'est située respectivement à 12,1% et 19,6% en 2018, contre 16,5% et 29,8% en 2017. Il en est de même au Ghana où le taux d'inflation est ressorti à 9,8% en 2018 contre 12,4% en 2017.

Le **commerce mondial** a fortement ralenti en 2018, le volume n'ayant progressé que de 3,8% contre 5,4% en 2017. Ce ralentissement est lié notamment à la baisse des importations américaines en provenance de la Chine qui ont été soumises à de nouveaux droits de douane. Les anticipations laissent entrevoir que ce ralentissement persistera en 2019 avec un taux projeté de 3,4%.

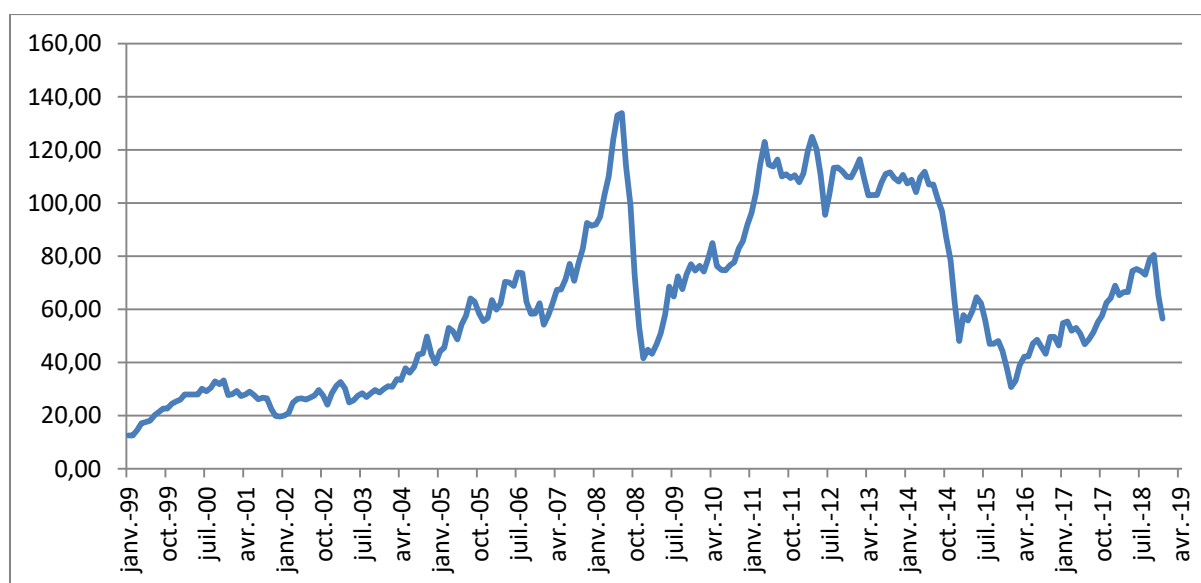
Sur le **marché des matières premières**, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI a baissé de 6,9% entre août 2018 et février 2019. Dans un contexte marqué par une forte instabilité, les cours de l'énergie ont, en accusant une chute sensible de 17,0%, tiré cette baisse, tandis que ceux des métaux de base ont augmenté, les tensions commerciales et le ralentissement de l'activité en Chine étant plus que compensé par des perturbations de l'offre.

Les prix du pétrole brut, après avoir atteint 65 dollars le baril en janvier 2018, ont grimpé à plus de 80 dollars le baril au début d'octobre, atteignant leur plus haut niveau depuis novembre 2014, à mesure que se profilaient à l'horizon des sanctions américaines contre les importations en provenance d'Iran. Dans les derniers mois de 2018, toutefois, ils ont fortement baissé sous l'effet d'une hausse sans précédent de la production aux États-Unis et de l'octroi de dérogations en faveur de la plupart des pays importateurs du pétrole d'Iran. Face à ce marasme, les membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays exportateurs

ont accepté de réduire leur production à compter de janvier 2019 pendant une période fixée initialement à six mois. Sur cette base, les cours moyens se sont situés à 68,3 dollars en 2018, contre 52,8 dollars en 2017. Ils baisseraient à 59,2 dollars en 2019 puis à 59,0 dollars en 2020.

À la fin de 2018, les cours des métaux sont tombés à leur point le plus bas en 16 mois en raison du ralentissement de la croissance, notamment en Chine, et des tensions commerciales mondiales. Cependant, ces cours ont rebondi depuis lors, sous l'effet conjugué des mesures de relance budgétaire attendues en Chine, de l'amélioration du climat du marché mondial et d'une forte hausse des cours du minerai de fer. Après avoir progressé d'environ 5,3% en 2018, les cours augmenteraient de 2,4% en 2019 avant de baisser de 2,2% en 2020.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (en dollar le baril)



Source : Banque Mondiale

S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les cours ont évolué de façon contrastée au terme des douze mois de 2018, comparés à leurs moyennes de 2017. Les prix du cacao, du coton et de l'or ont affiché des hausses tandis que ceux de la noix de cajou, du café robusta, de l'huile de palme, de l'huile de palmiste, du caoutchouc et du phosphate se sont inscrits en baisse.

Les prix du cacao ont augmenté de 14,5%, tirés par la vigueur de la demande mondiale au premier semestre 2018, notamment en provenance d'Asie, d'Europe et des Etats-Unis. Toutefois, les cours du cacao se sont ressentis des effets de la hausse de la production mondiale sur le deuxième semestre. Les cours du coton ont progressé de 13,9%, en liaison avec la reprise des achats des principaux pays importateurs, conjuguée à la baisse des stocks enregistrée au cours du deuxième trimestre. L'effet de cette hausse a été atténué par le repli observé sur le second semestre en raison des inquiétudes qui ont pesé sur la demande. Les cours de l'or ont augmenté de 1,9%, sous l'effet de la hausse des placements sur la valeur refuge, dans un contexte de repli de la valorisation boursière sur les principales places financières.

En revanche, en dépit d'un relèvement sur le dernier trimestre 2018, les cours du café ont affiché une baisse globale de 15,6%, pénalisés par l'abondance de l'offre mondiale

en provenance notamment du Brésil, de l'Ouganda et de l'Inde. Les prix du caoutchouc ont baissé de 19,5%, sous l'action de la hausse des approvisionnements des marchés et de l'atonie de la demande des pays importateurs, notamment la Chine, le Japon et les pays européens. Les cours de l'huile de palme et de l'huile de palme ont chuté respectivement de 12,4% et 24,3%. Ils ont pâti de la faiblesse de la demande en provenance de la Chine et de l'Inde, combinée à l'abondance de l'offre et à l'accroissement des stocks, notamment en Indonésie et en Malaisie. Après la hausse enregistrée au premier trimestre, les prix de la noix de cajou ont finalement baissé d'environ 1% en 2018, sous l'effet du repli observé à partir du deuxième trimestre, en raison de la faiblesse de la demande. Les cours du phosphate se sont également inscrits en baisse de 2,0%.

Pour leur part, les prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA ont été globalement orientés à la hausse durant l'année 2018. En effet, les prix du blé et du maïs ont augmenté respectivement de 14,4% et 6,4%, tirés par la vigueur de la demande mondiale et les incertitudes sur l'offre de ces spéculations, en lien notamment avec les conditions météorologiques défavorables dans les principales zones de production des Etats-Unis. Ceux du riz, portés par la hausse des achats des pays asiatiques, notamment les Philippines et l'Indonésie, ont progressé de 5,5%. Les prix des denrées alimentaires reculeraient de 2,9% en glissement annuel en 2019, avant de remonter de 2,1% en 2020.

Dans le contexte marqué par une bonne orientation de l'activité économique, la plupart des banques centrales des pays avancés et émergents ont poursuivi le **resserrement progressif de leur politique monétaire**, afin de contenir la hausse des prix.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé, le jeudi 14 juin 2018, l'arrêt de son programme d'achats nets d'actifs pour la fin de l'année 2018. Ces achats ont été ramenés de 30 milliards d'euros par mois à 15 milliards d'euros à compter de septembre et ce jusqu'en décembre 2018, avant d'être arrêtés à la fin de l'année. La BCE a toutefois laissé inchangés ses taux directeurs, tout en indiquant qu'ils resteront à leurs niveaux actuels aussi longtemps que nécessaire pour assurer une convergence durable de l'inflation vers des niveaux inférieurs, mais proches de 2%.

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) a, en mars, juin, septembre et décembre 2018, augmenté de 25 points de base la fourchette-objectif des taux des fonds fédéraux pour la porter à 2,25%-2,50%. La FED considère que ce niveau actuel du taux de référence est approprié dans le sens où il est neutre sur l'économie. Par ailleurs, l'Institution s'inquiète des répercussions du ralentissement de la croissance mondiale sur l'économie américaine et entend patienter avant de procéder à un resserrement supplémentaire de sa politique monétaire.

La Banque d'Angleterre (BoE) a, le 2 août 2018, augmenté son taux directeur de 25 points de base à 0,75%, soit la deuxième hausse depuis août 2016. Depuis lors, elle a laissé inchangé son taux directeur ainsi que le montant mensuel de ses rachats d'actifs à 435 milliards de livres, dans un contexte d'incertitudes sur l'issue des négociations liées au Brexit et sur les perspectives de croissance mondiale.

Dans les pays émergents, la Banque Centrale de l'Inde (RBI) a relevé de 25 points de base son principal taux, à deux reprises, le 6 juin 2018 et le 1^{er} août 2018, pour le porter à 6,50%, afin de contenir les pressions inflationnistes. Pour sa part, la Banque Populaire de Chine (PBoC) a relevé, le 22 mars 2018, de 5 points de base son taux de rachat de 7 jours, utilisé pour les opérations du marché monétaire, pour le porter à 2,55%. La PBoC a, toutefois, laissé inchangé le taux de prêt à un an, son taux directeur

de référence, à 4,35%, niveau en vigueur depuis octobre 2015. La Banque Centrale de Russie a relevé, le 14 septembre et le 14 décembre 2018, son taux directeur de 25 points de base à chaque fois, pour le porter à 7,75%, du fait des risques inflationnistes et de la dépréciation du rouble. En revanche, au Brésil, la Banque Centrale a abaissé successivement son principal taux directeur de 25 points de base au cours des réunions des 7 février et 21 mars 2018, à 6,50%, soit une baisse de 775 points de base depuis qu'elle a entamé son cycle d'assouplissement monétaire en octobre 2016. La Banque Centrale d'Afrique du Sud (SARB) a, au cours de la réunion de son Comité de Politique Monétaire du 28 mars 2018, abaissé son taux directeur de 25 points de base, à 6,50%. Après, elle a augmenté le 22 novembre 2018, le taux pour le ramener à 6,75%, dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes. Il s'agit du premier relèvement du taux directeur de la SARB depuis mars 2016.

Dans la sous-région subsaharienne, la Banque du Ghana (BoG) a, dans un contexte de baisse des pressions inflationnistes, réduit son taux directeur de 300 points de base depuis le début de l'année 2018, soit 900 points de base depuis l'amorce de sa politique accommodante en novembre 2016, pour le ramener à 17,0%. La Banque Centrale du Nigeria (CBN) a maintenu inchangé son principal taux directeur à 14,0%, malgré la baisse des pressions inflationnistes. Pour elle, un assouplissement monétaire, visant à stimuler la demande intérieure, entraînerait des pressions inflationnistes et une dépréciation de la monnaie, en liaison avec les anticipations d'un surplus de liquidité dans l'économie.

En Afrique Centrale, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a augmenté de 55 points de base, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), son principal taux directeur, pour le porter de 2,95% à 3,5%. Le 18 décembre 2018, elle a maintenu inchangé son principal taux directeur à 3,5%, mais elle a relevé de 75 points de base, son taux de la facilité marginale de prêt à 6,00% et celui de pénalité aux banques à 8,30%. Le relèvement du taux de la facilité marginale de prêt s'inscrit dans les réformes de son cadre de conduite de politique monétaire entamées depuis mars 2017.

Sur les **marchés des changes**, la monnaie européenne s'est appréciée par rapport aux principales devises en 2018, malgré le repli observé sur les trois derniers trimestres. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées face au dollar des Etats-Unis (+4,6%), au franc suisse (+4,0%) et au yen japonais (+3,1%). L'appréciation a été moins forte face à la livre sterling (+1,0%) et au renminbi chinois (+2,4%).

Sur le marché ouest-africain, le franc CFA a continué, en 2018, de se renforcer par rapport aux monnaies de la sous-région. Les appréciations les plus fortes ont été relevées vis-à-vis du dollar libérien (+31,9%) et du leone sierra-léonais (+14,6%). Les hausses ont été moins fortes vis-à-vis du cedi ghanéen (+9,6%), du dalasi gambien (+7,5%), du naira Nigerian (+4,0%) et du franc guinéen (+3,0%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

L'activité économique a enregistré en 2018 un taux de croissance de 6,7% contre 5,8% en 2017. Cette croissance est induite par la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise des prix. Le taux d'inflation est ressorti à 0,8% contre 1,8% en 2017. Pour 2019, il est attendu un taux de croissance de 7,6%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une atténuation du déficit global qui est ressorti à 4,0% du PIB contre de 5,9% en 2017. En 2019, le déficit global représenterait 2,7% du PIB.

Le compte des transactions extérieures courantes a dégagé un déficit représentant 10,1% du PIB contre 10,0% en 2017. Quant au déficit courant hors dons, il s'est situé à 10,3% du PIB contre 10,8% un an plus tôt.

La masse monétaire s'est établie à 2.213,0 milliards, en augmentation de 101,3 milliards ou 4,8% par rapport à fin décembre 2017.

En matière de convergence, le critère clé ainsi que les deux critères de second rang n'ont pas été respectés en 2018. En 2019, tous les trois critères de premier rang seraient respectés.

2.1.1. PRODUCTION

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,7% contre 5,8% en 2017, soutenue par l'ensemble des secteurs.

Dans le secteur primaire, la croissance est ressortie à 6,8%. Elle est soutenue par la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des filières à travers l'adoption de la nouvelle carte agricole, la construction des infrastructures, l'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles. Au niveau des produits vivriers, la production a connu une augmentation en raison des mesures d'amélioration de la productivité agricole initiée par le Gouvernement notamment la mise en place des intrants spécifiques et des semences améliorées au profit des producteurs. S'agissant de la filière coton, il est attendu au titre de la campagne 2018/2019 une production de 700.000 tonnes, soit une hausse de 17,8% par rapport à la campagne 2017/2018.

Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance de 6,0% en 2018 après 10,5% en 2017. Ce résultat est induit par une bonne performance dans toutes les branches et particulièrement des BTP. En effet, avec une progression de 8,5% de sa valeur ajoutée, le dynamisme des BTP découlerait du démarrage effectif de projets majeurs du Programme d'Actions Gouvernementales (PAG). A titre d'exemple, il s'agit de la construction de l'aéroport de Glo-Djigbé, de la construction de l'axe routier de contournement nord-est de la ville de Cotonou, de la réhabilitation, de la modernisation et de l'extension du réseau routier national d'environ 1.362 km, de l'aménagement et

du bitumage de la route des pêches et ses bretelles sur 22,3 km, le démarrage de l'asphaltage de 660 km de routes dans certaines villes du Bénin, la construction de la cité administrative d'Abomey-Calavi ainsi que des cités départementales, la construction d'un centre hospitalier universitaire moderne à Abomey-Calavi.

En liaison avec la dynamique des activités de construction, les industries extractives ont enregistré un taux de croissance de 5,7% induit par le regain des activités d'extraction minière. Les industries agroalimentaires ont crû de 5,1%, en liaison avec la bonne tenue de la campagne vivrière 2017/2018 qui a impacté l'activité de transformation.

En outre, au niveau des autres industries manufacturières, le taux de croissance a été de 6,7%, en lien avec la hausse de 32,4% de la production de coton au cours de la campagne 2017/2018. Quant à la branche « Energie et Eau », elle a enregistré une croissance de 3,0%, grâce aux efforts du Gouvernement pour rendre disponibles l'énergie électrique et l'eau.

Au niveau du secteur tertiaire, le taux de croissance enregistré a été de 6,9% en 2018 contre 3,6% en 2017. Ce secteur a tiré profit de la reprise de la croissance économique au Nigéria. Ainsi, au niveau de la branche « Commerce, restaurants et hôtels », le taux de croissance a été de 6,9% en 2018 en lien avec : i) la poursuite des efforts de modernisation du Port de Cotonou qui a enregistré une hausse de 19% des importations ; ii) le renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique, l'amélioration de la qualité des services et la modernisation des infrastructures touristiques et hôtelières suivant les standards internationaux. Par ailleurs, les performances des secteurs primaire et secondaire ont également impacté les tendances de cette branche.

Dans la branche des transports, poste et télécommunications, la valeur ajoutée a progressé de 7,7%. Cette situation est imputable à la progression du trafic de transit, notamment vers les pays de l'hinterland.

Au niveau des Banques et autres institutions financières, les performances seront soutenues, entre autres, par l'amélioration des activités commerciales et le recours des Etats au marché financier sous régional pour financer leurs investissements. Dans ce sous-secteur, la croissance s'est établie à 9,0% en 2018.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement, de 1,5 point, 1,3 point et de 3,9 points.

Du côté des emplois, la consommation finale a progressé de 3,4% en 2018. Cette situation découle de la progression aussi bien de sa composante privée que publique de 3,4% et 3,5% respectivement. La hausse de la consommation finale privée, a été essentiellement tirée, par l'amélioration des revenus des ménages en relation avec la bonne campagne cotonnière et l'amélioration de la situation économique au Nigéria.

S'agissant de la formation brute de capital fixe (FBCF), elle a été en hausse de 5,4% en 2018 contre 18,1% en 2017. Cette progression est induite par la hausse de 5,4% aussi bien de la FBCF privée que publique chacune. Concernant le commerce

extérieur, les importations ont enregistré une hausse de 8,8% en 2018. Quant aux exportations, elles ont augmenté de 19,5% en 2018.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 2,8 points, 1,7 point et 2,2 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute a été de 11,1% en 2018 contre 9,5% en 2017 et le taux d'investissement global s'est établi à 25,7% en 2018 contre 25,5% un an plus tôt.

En 2019, il est attendu une croissance de 7,6%. Cette évolution serait soutenue par l'ensemble des secteurs d'activités.

Dans le secteur primaire, la croissance s'établirait à 7,4% contre 6,8% en 2018. Cette situation s'expliquerait par la poursuite de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des filières agricoles, notamment l'ananas, l'anacarde, le riz, les œufs de table, les cultures maraichères, la construction des infrastructures agricoles, l'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles.

Quant au secteur secondaire, il enregistrerait une augmentation de sa valeur ajoutée de 8,5% en 2019 contre 6,0% en 2018. Cette progression serait soutenue essentiellement par les évolutions attendues dans le secteur agricole et la bonne tenue dans les industries manufacturières, notamment l'égrenage, en lien avec l'augmentation de 17,8% de la production de coton durant la campagne 2018/2019. La branche « Eau et Electricité » croîtrait en 2019 de 8,0% en lien avec le dynamisme de l'activité et les efforts du Gouvernement pour augmenter l'offre. La branche des BTP restera assez dynamique durant l'année 2019 avec la poursuite des projets structurants du PAG.

Le secteur tertiaire, en 2019 enregistrerait une croissance de 7,2%. Cette performance serait induite par les hausses attendues dans la branche « Commerce, restaurants et hôtels » en lien avec : i) l'amélioration prévue de l'activité dans les secteurs primaire et secondaire ; ii) l'accélération de la reprise de l'économie nigériane ; et iii) la poursuite des efforts de modernisation du Port de Cotonou et d'amélioration de sa compétitivité par rapport aux autres ports de la sous-région. En conséquence, les activités dans le transport devraient rester dynamiques. S'agissant des télécommunications, elles enregistreraient une croissance liée à l'exécution de projets d'investissement au titre de l'économie numérique. Il s'agit notamment : i) de la réalisation de la première partie de la construction d'une dorsale en fibre optique qui devrait mettre à la disposition des ménages et des entreprises, de l'internet haut débit et très haut débit à un coût réduit; ii) de l'extension de la couverture en réseaux de téléphonie mobile pour le désenclavement total du territoire ; iii) du lancement du visa électronique ; iv) de la distribution des cartes d'identités électroniques en lien avec le Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP).

Au niveau des banques et institutions financières, les performances seront soutenues par l'amélioration attendue de l'activité économique.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,6 point, 1,9 point et de 4,1 points.

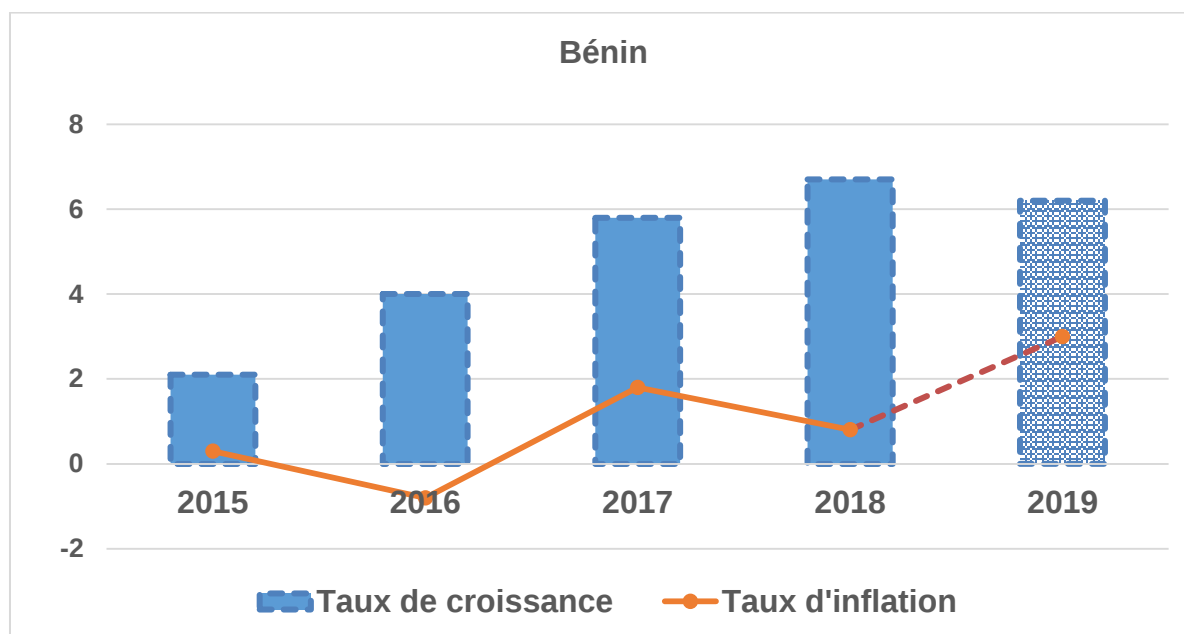
Du côté de la demande, la consommation finale enregistrerait une hausse de 2,7% dont 3,5% au titre de la consommation privée. La composante publique régresserait de 0,5%. Quant à la formation brute de capital fixe (FBCF), elle progresserait de 13,4% sous l'effet des investissements publics et privés en hausse de 25,8% et 21,8% respectivement.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations seraient en hausse de 19,8%. Les importations enregistreraient une progression de 12,6%.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 2,1 points, 4,2 points et 1,3 point.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 11,7% contre 11,1% en 2018 et le taux d'investissement global serait de 26,6% en 2019 contre 25,7% un an plus tôt.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Bénin



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.1.2 PRIX ET INFLATION²

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,8% contre 1,8% un an plus tôt. La baisse des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres

² Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

combustibles » (-1,3%), « Santé » (-0,4%) et « Restaurant et hôtel » (-1,0%) a permis d'atténuer les hausses enregistrées au niveau des autres fonctions, notamment « Communication » (+4,8%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,4%), et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,6%).

Au cours des quatre premiers mois de 2019, le taux d'inflation moyen est ressorti à -0,4% contre 0,1% à la même période de 2018. Si cette tendance se poursuit, la norme communautaire de 3,0% devrait être respectée en 2019.

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2018, les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par une réduction des déficits expliquée par une hausse des recettes et une contraction des dépenses.

Les recettes totales ont enregistré une hausse de 8,9% pour représenter 17,9% du PIB contre 17,5% un an plus tôt. Les recettes fiscales ont progressé de 13,8%, soutenues par les recettes douanières (+5%) et par les recettes au titre de la fiscalité intérieure (+20,8%). Au niveau des Douanes, cette performance est imputable à la mise en œuvre effective de certaines réformes qui ont permis d'améliorer la mobilisation des recettes. Au nombre de ces réformes, on peut citer entre autres, i) l'extension de Sydonia World à toutes les unités douanières, ii) l'intensification de la lutte contre la fraude douanière et l'évasion fiscale, iii) le renforcement du contrôle de la valeur en douane grâce à la franche collaboration entre les services de la Douane et celle de Bénin Control, iv) la lutte contre les déversements frauduleux en liaison avec la mise en place du suivi électronique des marchandises en transit par Bénin Control.

Quant aux recettes fiscales intérieures, leur hausse se justifie par la bonne tenue de l'impôt sur les sociétés, l'Impôt sur le revenu des personnes physiques et la Taxe sur la Valeur Ajoutée en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des réformes entamées depuis 2017 notamment, (i) la mise en place de la plateforme d'échanges automatique Impôt-Douane-Budget, (ii) l'amélioration du contrôle fiscal et le renforcement du suivi des obligations déclaratives, iii) la publication et la mise en ligne de la liste des assujettis à la TVA. Plusieurs autres réformes ont été mises en œuvre en 2018 et ont contribué à renforcer la mobilisation des recettes intérieures, ils s'agit, entre autres, (i) de la bancarisation des paiements d'impôts et taxes, (ii) la mise en production d'une nouvelle application pour la modernisation de la gestion des impôts et taxes (SIGTAS), (iii) l'introduction d'un second taux d'AIB (Acompte sur Impôt assis sur Bénéfices) de 3% ; (iv) l'introduction des machines Electroniques Certifiées de Facturation, (v) la mise en place des télé procédures.

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont reculé de 6,2% pour représenter 3,8% du PIB contre 4,3% en 2017. Quant aux dons, ils se sont inscrits en baisse de 17,6% pour représenter 0,8% du PIB nominal contre 1,1% en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une baisse de 0,8% pour s'établir à 22,6% du PIB contre 24,5% en 2017. Les dépenses totales ont régressé de 0,6% en lien avec la baisse de 8,8% des dépenses en capital. La contraction des dépenses en capital s'explique par la baisse des dépenses d'investissements financés sur ressources intérieures de 10,8% et celle des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures de 6,7%.

Les dépenses courantes ont progressé de 4,7% sous l'effet de l'accroissement des intérêts payés de 18,4% et des dépenses de fonctionnement de 4,7% imputable dans une large mesure à la hausse de 5,8% de la masse salariale. L'accroissement de la masse salariale est dû au paiement des rappels de salaires liés aux divers avancements des agents de l'Etat, en particulier les enseignants.

Au total, le déficit global hors dons s'est établi à 4,8% du PIB contre 6,9% en 2017. Quant au déficit global, il est ressorti à 4,0% du PIB contre 5,9% en 2017.

L'encours de la dette publique en 2018 a enregistré une hausse de 10,3 %, en lien avec la progression de 24,9 % de la dette extérieure, la composante intérieure n'ayant progressé que de 0,3%. L'encours de la dette publique totale a représenté 56,2 % du PIB en 2018 contre 54,4% en 2017. En 2019, il est estimé à 54,3% du PIB.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 718,0 milliards en 2018, soit une progression de 57,1% par rapport à 2017. Il représente 69,8% des recettes totales contre 48,4% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté en moyenne 89,3% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 614,1 milliards, soit une baisse de 14,5% par rapport à 2018. Il représenterait 55,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 88,5% du total du service de la dette publique.

En 2019, les recettes budgétaires totales progresseraient de 6,9% pour représenter 17,5% du PIB. Cette évolution se justifierait par la hausse de 13,4% des recettes fiscales dont l'effet serait atténué par un recul de 17,6% des recettes non fiscales. Les dons augmenteraient de 72,1% et représenteraient 1,3% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 3,7% pour s'établir à 21,4% du PIB contre 22,6% en 2018. Cette évolution serait due principalement à la progression des dépenses courantes qui augmenteraient de 7,9% sous l'impulsion de la hausse de 5,3% des dépenses salariales et de 22,2% des intérêts sur la dette publique. Les dépenses en capital augmenteraient de 0,7% en 2019 après la contraction de 8,8% l'année précédente. Les dépenses en capital sur ressources propres enregistreraient une baisse de 21,0%.

Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 4,0% du PIB contre 4,8% en 2018 et le déficit global représenterait 2,7% du PIB contre 4,0% un an plus tôt.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2018, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 196,9 milliards contre un déficit de 118,3 milliards en 2017. Cette forte amélioration s'explique exclusivement par des entrées nettes de ressources au titre des comptes de capital et financier dont l'effet a été atténué par l'aggravation du déficit du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 591,4 milliards en 2018 contre un -539,7 milliards en 2017, en lien avec une aggravation des déficits des comptes des biens et des revenus primaires. Le déficit commercial a augmenté sous l'effet d'une hausse beaucoup plus importante des importations par rapport à celle des exportations, induite notamment par l'alourdissement de la facture pétrolière et l'achat de biens intermédiaires et d'équipement. Le déficit des revenus primaires a augmenté en liaison avec des paiements d'intérêts de la dette plus élevés. Le compte courant a dégagé un déficit représentant 10,1% du PIB contre 10,0% en 2017, quand le déficit courant hors dons s'est situé à 10,3% du PIB contre 10,8% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré pour ressortir à 127,0 milliards en 2018 contre 113,9 milliards en 2017, en lien avec les transferts de capital des autres secteurs. Quant au compte financier, il a été excédentaire de 661,2 milliards en 2018, après 303,6 milliards en 2017, sous l'impulsion notamment de l'augmentation des tirages extérieurs de l'administration publique.

Pour 2019, il est attendu une dégradation du solde global qui devrait ressortir excédentaire de 28,9 milliards, en raison principalement du repli de l'excédent du compte financier qui serait induit par le recul des tirages publics.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont établis à 1.187,1 milliards à fin décembre 2018, en hausse de 196,9 milliards (19,9%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.543,9 milliards, en hausse de 1,6%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont contractées de 77,8 milliards pour s'établir à 111,5 milliards contre 189,3 milliards au 31 décembre 2017. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 101,4 milliards, pour se situer à 1.432,4 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 2.213,0 milliards, en augmentation de 101,3 milliards ou 4,8% par rapport à fin décembre 2017.

2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,0% contre -5,9% en 2017. En 2019, ce critère s'établirait à -2,7% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,8% contre 1,8% en 2017. Ce critère serait respecté en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 56,2 % contre 54,4% en 2017. En 2019, ce ratio s'établirait à 54,3 %.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 44,0% contre 47,3% en 2017. En 2019, il est projeté à 40,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,0% contre 13,2% en 2017. En 2019, ce critère s'établirait à 14,5%.

En 2018, deux critères de premier rang ont été respectés comme en 2017. Le critère clé et les deux critères de second rang n'ont pas été respectés. En 2019, les trois critères de premier seraient respectés.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance depuis 2015 s'est inscrit en hausse en passant de 2,4% à 6,8% en 2018, soit un gain de 4,4 points en trois ans. Il est attendu à 7,6% en 2019. Toutefois, ces performances de croissance ne semblent pas influencer la situation des finances publiques. En outre, les besoins dans le domaine des investissements publics ont amené le Bénin à abondamment recourir au marché financier régional. Cette situation mérite qu'une attention particulière soit accordée à l'amélioration du recouvrement des recettes. Dans cette perspective, les Autorités béninoises sont invitées à :

- poursuivre les actions visant à maintenir la dynamique économique et la diversification de la base productive de l'économie ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires, notamment à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
- renforcer les efforts de maîtrise des dépenses courantes ;
- assurer une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Bénin

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-8,0	-6,0	-5,9	-4,0	-4,7	-2,7
Taux d'inflation ³	$\leq 3\%$	0,3	-0,8	1,8	0,8	nd	$\leq 3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	36,0	49,4	54,4	56,2	56,7	54,3
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	48,2	55,2	47,3	44,0	44,2	40,8
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	14,5	12,6	13,2	14,10	14,8	14,6
Taux de croissance du PIB		2,1	4,0	5,8	6,7	6,8	6,2

Sources : Commission, CNPE Bénin

³ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2018, la croissance économique s'est établie à 6,6% contre 6,3% en 2017, en rapport principalement avec la bonne tenue de la production agricole. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte de la hausse modérée des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 1,9% contre 2,9% en 2017. En 2019, le taux de croissance économique est projeté à 6,1%.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une amélioration des principaux soldes en relation avec la hausse des recettes et la maîtrise des dépenses. Le déficit global est passé de 7,9% en 2017 à 4,9% en 2018.

Le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 7,0% du PIB en 2018 contre 7,3% en 2017. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 8,5% du PIB contre 8,4% un an plus tôt.

La masse monétaire a augmenté de 10,3%, pour se situer à 3.715,1 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, deux (02) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2018 comme en 2017. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement.

2.2.1. PRODUCTION

En 2018, le taux de croissance du PIB a été de 6,6%, après 6,3% en 2017. Cette croissance est liée à la performance de tous les secteurs d'activité économique.

Le secteur primaire a connu un rebond avec une croissance de 7,0%, après 3,0% enregistré en 2017. Cette évolution est principalement liée au regain de production du sous-secteur de l'agriculture vivrière (+23,3%). Cette performance est imputable à la bonne pluviosité, à l'augmentation des superficies céréalières emblavées et aux mesures prises pour contrer l'attaque des nuisibles de cultures, notamment les chenilles légionnaires d'automne. Quant à l'agriculture de rente, sa valeur ajoutée a baissé de 3,4%, en liaison avec la chute de la production de coton pour se situer à 434 317 tonnes. Cette évolution est expliquée principalement par la contre-performance de la filière coton, du fait de la baisse des superficies de 29,2%. La forte baisse de la production de coton est expliquée par la baisse des superficies emblavées de 26,5% suite à l'abandon de l'activité par certains cotonculteurs, aux aléas climatiques et aux attaques parasitaires.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, il a enregistré une croissance de 3,1% en 2018, en lien avec l'amélioration de la compétitivité de l'élevage par une intensification progressive et un meilleur accès des éleveurs aux marchés.

Le secteur secondaire a progressé de 6,6% après 8,3% en 2017. Cette évolution est principalement soutenue par les « industries extractives » et les BTP. En effet au titre des industries extractives, la production d'or a progressé de 13,4% pour s'établir à 52,6 tonnes et du zinc est passée de 176 761 tonnes en 2017 à 183 394,4 tonnes en 2018.

Concernant les BTP, ils ont enregistré une hausse de 5,7% sous l'impulsion notamment des travaux d'aménagement, de réhabilitation d'infrastructures et de construction. Cette évolution du secteur secondaire a été atténuée par la régression de l'égrenage du coton dont la valeur ajoutée a reculé de 11,8%.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 6,5% en 2018 après 9,4% en 2017. Cette évolution est soutenue principalement par la bonne orientation de l'activité des services marchands (8,1%) et des services non marchands (1,9%). Les services marchands ont bénéficié de la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires ainsi que de la tenue de certaines manifestations à caractère international (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMA), Salon International de Coton Textile (SICOT), Tour du Faso, Foire Internationale de Livre de Ouagadougou (FILO), Nuit Atypique de Koudougou (NAK), etc.). Quant aux services non marchands, la décélération de la valeur ajoutée s'explique par la baisse des dépenses de transferts publics et des dépenses d'acquisition de biens et services.

Au total, en 2018 les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire, et tertiaire ont été de 1,5 point, 1,3 point et 3,9 points, respectivement.

Du côté des emplois, la croissance a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 7,8% en 2018 contre 4,9% en 2017, en liaison essentiellement avec l'accroissement de 8,8% et 5,5%, respectivement, de la consommation privée et de la consommation publique. La hausse de la consommation finale publique est essentiellement liée à la poursuite des mesures sociales et à la revalorisation salariale de certains corps de l'Administration publique.

Les investissements ont connu une hausse de 7,7% en 2018, après 1,7% en 2017. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse de 12,1% de l'investissement public en lien avec la poursuite des travaux d'infrastructures inscrites dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), notamment le programme de développement des infrastructures dans le Sahel, les investissements réalisés dans le cadre de la célébration de la fête de l'indépendance à Manga. La progression de 3,9% de la composante privée des investissements est liée à l'exploration et de l'exploitation minières, les actions de renforcement du tissu industriel et la mise en œuvre d'un régime fiscal favorable aux pôles de croissance.

Les échanges extérieurs ont été marqués en 2018 par une hausse des importations de 9,0% et des exportations de 0,1%. La quasi-stagnation des exportations est en rapport, notamment avec la baisse des exportations du coton fibre, consécutivement au recul enregistré dans l'égrenage. Quant aux importations, leur augmentation est en lien avec la hausse des importations en biens et équipements, en biens intermédiaires et en produits pétroliers.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2018, s'établissent à 6,6 points, 3,6 points et -3,6 point, respectivement.

En 2019, le taux de croissance ressortirait à 6,1% en rapport avec la bonne orientation de l'activité dans les mines, les manufactures, l'énergie, les BTP, les services, le secteur agro-sylvo-pastoral, porté par l'intensification des investissements.

Le secteur primaire progresserait de 5,9% en 2019. Cette croissance serait liée à la consolidation des actions dans le domaine agro-sylvo-pastoral à travers la poursuite de l'opérationnalisation des pôles de croissance (Bagré, Samendeni-Sourou, Sahel), la poursuite de l'accompagnement aux producteurs, l'intensification des actions dans la maîtrise de l'eau, etc.

Quant au secteur secondaire, il progresserait de 9,9% en liaison notamment, avec la bonne tenue de l'égrenage du coton, des BTP, des industries manufacturières et des industries extractives.

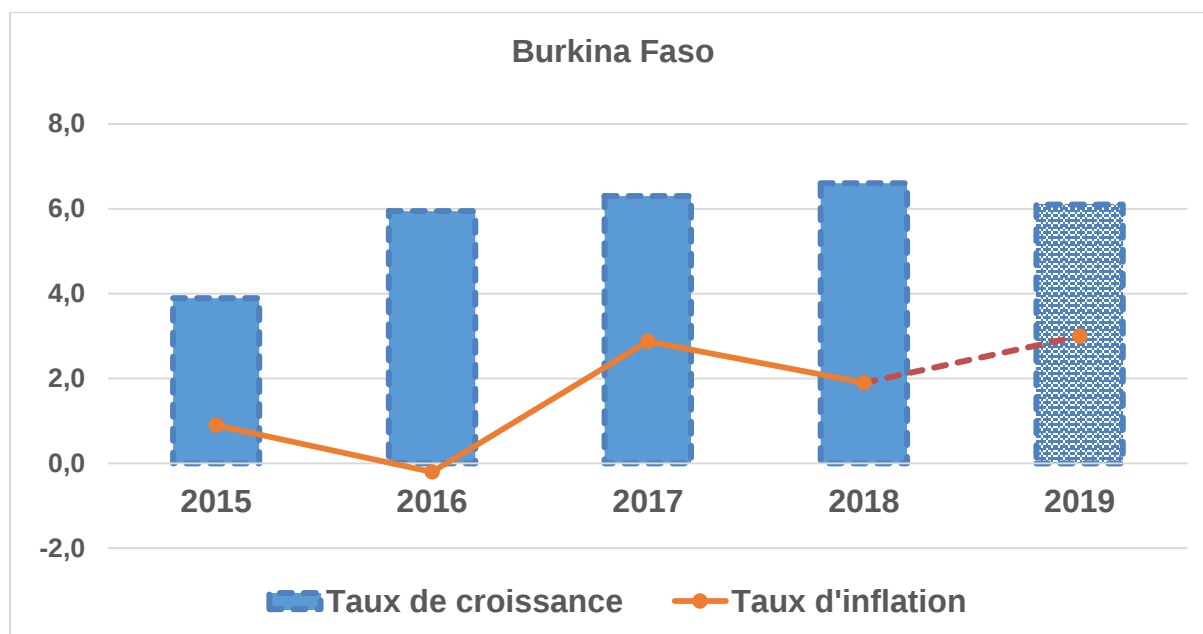
Le secteur tertiaire enregistrerait une hausse de 4,9% grâce au dynamisme impulsé essentiellement par le « commerce », le « transport », les « services financiers » et les « postes et télécommunications ».

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB s'établiraient à 1,2 point, 2,0 points, et 2,9 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait impulsée par toutes ses composantes. La consommation finale augmenterait de 7,2%. L'investissement (sous l'effet des travaux d'infrastructures) connaîtrait une hausse de 1,6%. Quant aux exportations de biens et services et importations, elles enregistreraient, respectivement, des hausses de 8,6%, et 6,3%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2019, s'établiraient à 7,7 points, 2,7 point et – 4,3 point, respectivement.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Burkina Faso



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.2.2 PRIX ET INFLATION⁴

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,9% contre 2,9% en 2017. Ce niveau d'inflation résulte de la hausse des prix observée notamment au niveau des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,3%) et des « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (+11,6%). S'agissant des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, l'augmentation des prix est expliquée par la mauvaise campagne agricole de 2017 dont les effets se ressentent en 2018. Quant à la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants », l'augmentation est en lien avec la hausse des taxes sur le tabac qui est entrée en vigueur le 15 janvier 2018. Les prix du transport sont également en hausse de 1,5% en relation avec l'augmentation des prix des hydrocarbures intervenue en novembre 2018. La hausse des prix dans les précédentes fonctions est atténuée par une baisse des prix dans la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-5,6%) et « Loisir et culture » (-1,1%).

L'inflation devrait rester modérée en 2019. En effet, au cours des quatre premiers mois de l'année 2019, le taux d'inflation moyen a été de -1,9% contre +2,0% à la même période de 2018. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2019.

⁴ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2018 s'est traduite par une amélioration des principaux soldes en relation avec la hausse des recettes et la légère baisse des dépenses.

Les recettes totales et dons se sont accrues de 10,2% pour représenter 22,2% du PIB en 2018 comme en 2017. Cette hausse provient aussi bien de la progression des recettes totales que celle des dons.

Les recettes totales ont progressé de 10,2% pour représenter 19,5% du PIB en 2018 contre 19,4% du PIB en 2017. Elles ont été portées aussi bien par la hausse des recettes fiscales que des celle des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales ont progressé de 9,4% induisant un taux de pression fiscale de 17,2%. La performance enregistrée dans le recouvrement des recettes fiscales s'explique, entre autres, par : (i) le déchargement des expéditions de plus de deux (02) articles à destination du Burkina Faso ; (ii) l'obligation de joindre le connaissement et la déclaration d'exportation du pays de provenance à la déclaration en détail ; (iii) la géolocalisation des marchandises en transit ; (iv) la mise en service des scanners installés dans les principaux bureaux de dédouanement à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; (v) l'interfaçage du Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) avec le Système douanier automatisé (SYDONIA) ; (vi) les opérations de recouvrement intensif des restes à recouvrer (RAR) ; (vii) les actions d'amélioration du niveau de recouvrement des impôts fonciers par la mise en œuvre de taxations d'offices à la contribution foncière des immeubles bâtis et non bâtis suivie des procédures de recouvrement, de taxations d'offices et de recouvrement de l'impôt sur les revenus fonciers (IRF) ; (viii) l'opération de contrôle de l'utilisation de la facture normalisée en cours dans les villes de Ouagadougou et Bobo ; (ix) l'opérationnalisation des télé procédures fiscales permettant la déclaration et le paiement des impôts en ligne.

En ce qui concerne, les recettes non fiscales, elles ont progressé de 16,9% pour atteindre 2,2% du PIB en 2018 contre 2,1% du PIB en 2017. Cette situation est induite par la contribution minière en hausse de 11,3%. Quant aux dons, ils ont progressé de 10,7% du PIB pour représenter 2,7% du PIB comme en 2017. Cette évolution est portée principalement par les dons programmes

Les dépenses totales et prêts nets ont été en baisse de 0,9% pour représenter 27,1% du PIB contre 30,1% en 2017. Cette baisse est liée essentiellement au recul des dépenses en capital de 9,3% dont 21,6% au titre des financements sur ressources propres. Les dépenses courantes ont enregistré une augmentation de 4,9% pour s'établir à 17,6% du PIB en 2018 contre 18,5% du PIB en 2017. Cette hausse est principalement liée à celle de la masse salariale de 14,1% et aux charges d'intérêt sur la dette publique de 39,9%. La hausse de la masse salariale s'explique principalement par la prise en compte des effectifs additionnels, des avancements statutaires et de l'incidence financière des accords signés entre le Gouvernement et les partenaires

sociaux. La hausse de d'intérêt sur la dette est imputable principalement aux intérêts payés au titre de la dette intérieure (+24,8 milliards de FCFA).

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat est marquée en 2018 par une réduction du déficit global, dons compris et du déficit global hors dons qui sont passés, respectivement, de 7,9% et 10,6% en 2017 à 4,9% et 7,6% en 2018.

A fin décembre 2018, l'encours de la dette publique s'est situé à 3 366,0 milliards au contre 2 767,2 milliards au 31 décembre 2017, soit une hausse de 21,6% imputable aussi bien à sa composante intérieure que celle extérieure. En effet, à fin décembre 2018, l'encours de la dette intérieure a augmenté de 432,2 milliards (+42,2%) et l'encours de la dette extérieur en hausse de 166,6 milliards (+9,6%). Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal s'est établi à 42,3% contre 38,3 % en 2017. En 2019, il représenterait 46,9% du PIB.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 256,0 milliards en 2018, soit une progression de 11,7% par rapport à 2017, représentant 16,7% des recettes totales contre 16,5% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 71,3% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 321,2 milliards, soit une progression de 25,4% par rapport à 2018. Il représenterait 19,9% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 72,9% du total du service de la dette publique.

En 2019, les recettes totales augmenteraient de 26,0% pour représenter 22,0% du PIB nominal. Cette hausse serait soutenue par la progression de 28,6% des recettes fiscales, en relation avec : (i) la création de nouveaux centres des impôts des moyennes entreprises à Ouagadougou ; (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale à travers le recensement fiscal des contribuables des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ; (iii) la modernisation et la simplification des procédures douanières par la mise en œuvre des « normes SAFE » de l'OMD ; (iv) le renforcement du dispositif de gestion et de suivi des exonérations en vue de rationaliser et d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales ; (v) l'échange de données entre l'administration fiscale et les administrations financières détentrices de données de recoupement (SONAPOST, CNSS, DGTMM, ONI, SONABEL, ONEA...).

Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 5,5% pour représenter 2,1% du PIB nominal. Quant aux dons, ils augmenteraient de 17,4% pour représenter 2,9% du PIB nominal contre 2,7% en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 15,0% et représenteraient 27,9% du PIB contre 26,5% en 2018. Les dépenses courantes progresseraient de 8,0%, en relation avec une augmentation de 18,5% de la masse salariale et 10,5% des charges d'intérêt sur la dette publique. S'agissant des dépenses en capital, elles enregistreraient une progression de 27,1%. Cette hausse des dépenses en capital

serait soutenue par une augmentation de 46,8% des dépenses sur ressources propres qui représenteraient 7,5% du PIB en 2019 contre 5,6% en 2018.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 5,9% du PIB contre 7,4% en 2018 contre 10,5% en 2017. Quant au déficit global, il s'établirait à 3,0% en 2019 contre 4,9% en 2018.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2018 se sont soldés par un excédent global de 113,4 milliards contre un excédent de 247,0 milliards en 2017. Ce repli est principalement imputable à une dégradation du solde du compte courant, conjugué à une contraction des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le compte courant a été principalement marqué par une augmentation du déficit des biens et services. Le creusement du déficit commercial résulte de la hausse des importations de biens (+9,7%) plus importante que celle des exportations (+7,7%). Les exportations ont été soutenues par les ventes de coton et d'or qui ont enregistré des progressions respectives de 9,5% et 9,2%. L'augmentation des importations a concerné essentiellement les biens alimentaires, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 7,0% du PIB en 2018 contre 7,3% en 2017. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 8,5% du PIB contre 8,4% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 54,9 milliards en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 439,3 milliards en 2018 contre 599,1 milliards en 2017, en liaison avec le repli observé au niveau des investissements de portefeuille et des autres investissements privés.

Pour 2019, il est attendu la poursuite de la dégradation du solde global qui devrait ressortir excédentaire de 19,9 milliards, en raison de l'aggravation du déficit courant et du recul des excédents du compte de capital et financier.

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2018, se sont améliorés de 113,4 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2017, pour s'établir à 1.443,5 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 287,7 milliards ou 11,8% par rapport à fin décembre 2017, pour s'inscrire à 2.724,0 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui se situait à 66,1 milliards à fin décembre 2017, s'est dégradé de 6,7 milliards, pour s'établir à 59,3 milliards à fin décembre 2018. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 294,4 milliards ou 12,4%, pour ressortir à 2.664,7 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 10,3%, pour se situer à 3.715,1 milliards à fin décembre 2018.

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal** en 2018 est ressorti à -4,9% contre -7,9% en 2017. En 2019, ce solde représenterait -3,0%;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2018 à 1,9% contre 2,9% en 2017. La norme de 3% au maximum sera respectée en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 42,3% en 2018 contre 38,3% en 2017. Ce ratio s'établirait à 46,9% en 2019.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 52,1% contre 49,9% un an plus tôt. En 2019, ce ratio s'établirait à 48,0% ;
- **Le taux de pression fiscale** a été de 17,2% en 2018 contre 17,4% en 2017. En 2019, elle serait de 19,9%.

En 2018, le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de convergence. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation et à l'encours de la dette publique. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2018 comme en 2017. En 2019, seuls les trois critères de premier rang seraient respectés.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La croissance économique au Burkina Faso s'est poursuivie avec un taux de 6,6% en 2018 après 6,3% en 2017, en dépit d'un contexte sécuritaire particulièrement préoccupant. Cette performance a été enregistrée dans un contexte de hausse modérée des prix.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes du fait de la hausse des recettes et la maîtrise des dépenses.

Pour améliorer les performances du pays, les Autorités burkinabè sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de l'environnement sécuritaire ;
- les efforts d'apaisement du climat social ;
- le renforcement du recouvrement des recettes à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions visant à élargir l'assiette fiscale et à renforcer les administrations fiscale et douanière ;
- la maîtrise des dépenses courantes, notamment, la masse salariale ;
- la mise en œuvre d'une gestion prudente de la dette de façon à minimiser le risque de surendettement.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-2,2	-3,5	-7,9	-4,9	-4,9	-3,0
Taux d'inflation ⁵	$\leq 3\%$	0,9	-0,2	2,9	1,9	nd	$\leq 3,0$
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	35,0	38,1	38,3	42,3	42,9	46,9
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	50,4	51,6	49,9	52,1	50,5	48,0
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	15,1	16,7	17,4	17,2	17,4	19,9
Taux de croissance du PIB		3,9	5,9	6,3	6,6	6,7	6,1

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE- Burkina Faso

⁵ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

L'activité économique a été consolidée en 2018 avec un taux de croissance de 7,4% après 7,7% en 2017. L'activité, qui a été soutenue par la performance de l'ensemble des secteurs, s'est déroulée dans un contexte d'inflation modérée, avec un taux d'inflation annuel moyen de 0,6% contre 0,4% en 2017. Pour 2019, il est prévu un taux de croissance de 7,5%.

En 2018, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global, qui s'est établi à 4,0% du PIB contre 4,5% en 2017. Cette évolution est en liaison avec une meilleure maîtrise des dépenses totales, notamment courantes. En 2019, le déficit global se réduirait pour se situer à 3,0% du PIB du fait d'une meilleure mobilisation de recettes fiscales.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit du compte courant a représenté 3,0% du PIB en 2018 contre 2,4% en 2017. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 3,6% du PIB contre 3,4% un an plus tôt.

La masse monétaire a augmenté de 13,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 9.723,7 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, le critère clé n'a pas été respecté en 2018. Toutefois, les deux (2) autres critères de premier rang ont été respectés. Quant aux critères de second rang, aucun n'a été respecté en 2018. En 2019, tous les critères de premier rang seraient respectés.

2.3.1. PRODUCTION

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 7,4% après 7,7% en 2017 porté par l'ensemble des secteurs.

L'activité du secteur primaire a enregistré une décélération avec un taux de croissance de 4,2% en 2018 contre 11,2% en 2017. Cette décélération est imputable aussi bien à l'agriculture vivrière (+2,1% contre +6,6% en 2017) qu'à l'agriculture d'exportation (+7,0% contre 18,7% un an plutôt) en liaison avec la faible croissance de la production du cacao (+3,9% contre +24,4% en 2017).

L'activité du secteur secondaire a été dynamique avec une progression de 7,1% contre 3,0% en 2017, en rapport avec les performances, principalement, des BTP (+16,5% après +4,5% en 2017), des industries agroalimentaires (+15,4% après +6,5% en 2017) et des produits pétroliers (+7,2% contre -9,1% en 2017). En outre, ce secteur a été soutenu par les investissements publics à travers les Partenariats Public-Privé (PPP), l'augmentation des capacités de production, de nouvelles installations industrielles et la dynamique des demandes nationale et externe.

Le secteur tertiaire a progressé de 9,2% contre 6,6% en 2017, en rapport avec le dynamisme de l'ensemble de ses sous-composantes, que sont le transport (+9,0%), les télécommunications (+12,4%), le commerce (+8,4%) et les autres services (+8,6%). Cette croissance a bénéficié des effets induits du dynamisme des secteurs primaire et secondaire.

Au total, en 2018, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été de 0,8 point, 1,5 point, et 5,1 points, respectivement.

Du côté de la demande globale, la croissance a été tirée par la consommation finale et la FBCF. La consommation finale a progressé de 7,2% en 2018 contre 4,0% en 2017, en raison de la hausse de la consommation des ménages de 7,8%, induite par l'augmentation des revenus et de la création d'emplois.

S'agissant de la FBCF, en hausse de 14,4% en 2018 après 11,9% en 2017, elle a été portée, notamment, par la poursuite des travaux de construction des infrastructures socioéconomiques et le démarrage des travaux du Métro d'Abidjan ainsi que le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturiers et de la construction.

En ce qui concerne les importations de biens et services, elles ont progressé de 6,3% en 2018, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Quant aux exportations de biens et services, elles n'ont augmenté que de 0,5%, en liaison avec la baisse des exportations de cacao fèves, de la noix de cajou et du caoutchouc.

Au total, les contributions de la consommation finale, de la FBCF et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2018 ont été, respectivement, de 5,8 points, 3,4 points et -1,8 point.

Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 20,3% et le taux d'investissement global est ressorti à 20,8% en 2018 contre respectivement 20,0% et 19,5% en 2017.

Pour l'année 2019, les projections tablent sur un taux de croissance économique de 7,5%, soutenu par la consolidation des performances de tous les secteurs de l'économie. Ainsi, l'activité économique se renforcerait grâce à la poursuite des réformes structurelles nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 1,7% contre 4,2% en 2018, en rapport, principalement, avec la hausse de 3,9% de la production vivrière. Ce secteur bénéficierait également de la poursuite des investissements dans le secteur agricole dans le cadre du PNIA et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier.

Le secteur secondaire progresserait de 10,1%, soutenu par les BTP (+18,0%), les industries agroalimentaires (+16,0%), les autres industries manufacturières (+6,0%), les produits pétroliers (+24,9%) et l'énergie (+7,0%). En outre, l'activité industrielle, soutenue par les investissements publics, bénéficierait de l'augmentation des capacités de production de nouvelles installations et de la dynamique de la demande privée.

Le secteur tertiaire s'accroîtrait de 9,2% en 2019, grâce à l'ensemble de ses composantes, notamment, le transport et les télécommunications qui augmenteraient respectivement de 9,4% et 12,2%, le commerce de 8,6% et les autres services de 8,5%.

Le secteur non marchand progresserait de 3,4% sous l'impulsion des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite de la politique de scolarisation obligatoire et de santé pour tous. Les droits et taxes nets de subventions

ressortiraient en hausse de 9,8%, grâce notamment aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 s'établiraient à 0,3 point, 2,2 points, et 5,0 points, respectivement.

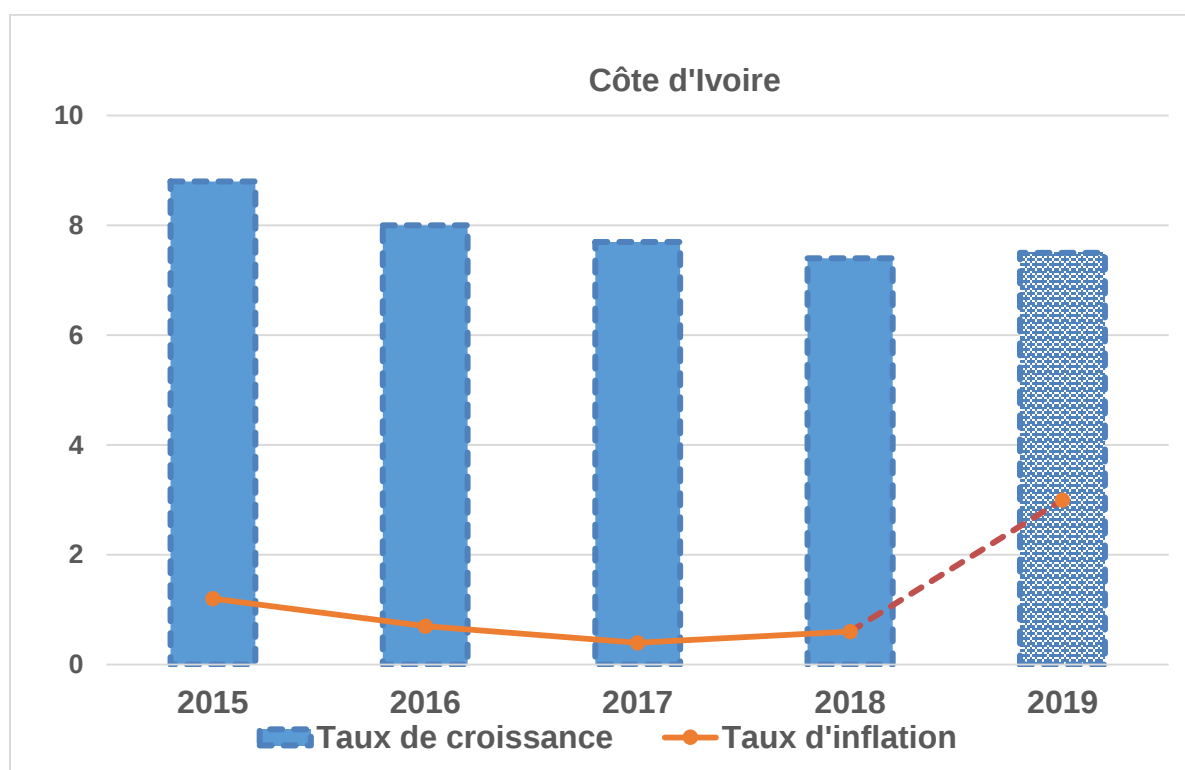
Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par la consommation finale en progression de 5,9% et la FBCF en hausse de 14,6%. La FBCF serait soutenue par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et immobilier.

S'agissant des importations de biens et services, elles progresseraient de 6,8% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Quant aux exportations de biens et services, elles seraient en hausse de 5,6% en liaison avec la bonne tenue des productions minières, pétrolières et des produits transformés.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2019, s'établiraient à 4,8 points, 2,9 points et -0,2 point, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 21,8% contre 20,3% en 2018. Le taux d'investissement global ressortirait à 22,1% du PIB contre 20,8% en 2018.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.3.2. PRIX ET INFLATION⁶

En 2018, le taux de l'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 0,6% contre 0,4% en 2017, en liaison avec les hausses observées, respectivement, au niveau des prix des fonctions « Logements, eau, électricité » (+2,1% contre +1,1% en 2017), « Meubles et articles de ménages » (+0,8% contre +3,8%), « Restaurants et hôtels » (+1,2% contre 0,2%) et « Enseignement » (+0,9% contre +0,0%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses enregistrées au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,4% contre +1,4%), « Loisir et culture » (-0,3% contre 0,2%) et « Santé » (-0,1% contre -0,3% en 2017).

L'inflation devrait rester modérée en 2019. En effet au cours des quatre premiers mois de 2019, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,6% pour le premier trimestre contre 0,5% à la même période de l'année 2018. Cette évolution modérée s'explique par la faible progression des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles ». Si cette tendance se maintient, la norme communautaire de 3% maximum serait respectée.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2018, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction du déficit global, grâce à une bonne mobilisation des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses, notamment courantes.

Les recettes totales ont progressé de 6,1% pour se situer 18,8% du PIB contre 19,2% en 2017. Cette évolution est imputable à la hausse de 6,1% des recettes fiscales qui ont représenté 16,2% du PIB contre 16,5% en 2017. La progression de recettes fiscales a été portée, principalement, par la hausse de 9,3% des recettes fiscales intérieures en liaison, notamment, avec la hausse des recettes liées aux impôts sur les bénéfices, aux impôts sur les traitements et salaires, aux impôts sur les revenus des capitaux immobiliers (IRCM) et à la TVA.

Quant aux recettes douanières, elles ont progressé de 1,6% résultant d'une hausse de 6,3% des droits et taxes à l'importation atténuée par une baisse de 11,4% de droits et taxes sur les exportations.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 6,6% pour ressortir à 2,7% du PIB. Cette évolution est imputable aux cotisations de sécurité sociale en hausse de 5,2% et des autres recettes non fiscales en hausse de 11,1%. Quant aux dons, ils ont enregistré une baisse de 7,5%.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 3,4% pour représenter 23,8% du PIB contre 24,9% en 2017. Cette progression est imputable, principalement, aux dépenses de personnel (+7,2%) et aux intérêts sur la dette publique (+14,4%). Les dépenses en capital ont reculé de 1,6% en rapport avec la baisse de 3,9% des investissements financés sur ressources internes.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global ont été réduits pour ressortir respectivement à 5,0% et 4,0% du PIB respectivement, contre 5,7% et 4,5% en 2017.

⁶ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

A fin décembre 2018, le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D) sur le PIB nominal s'est situé à 48,6% contre 45,3% en 2017.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 1547,2 milliards en 2018, soit une progression de 6,8% par rapport à 2017. Il représente 34,3% des recettes totales contre 34,1% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté en moyenne 65,5% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 1773,1 milliards, soit une hausse de 14,6% par rapport à 2018. Il représenterait 35,8% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 57,6% du total du service de la dette publique.

En 2019, il est attendu une amélioration des principaux soldes budgétaires, en liaison avec un effort soutenu en matière de recouvrement des recettes fiscales et une meilleure maîtrise des dépenses courantes.

En effet, les recettes totales augmenteraient de 9,7% pour représenter 19,0% du PIB contre 18,8% en 2018. Les recettes fiscales seraient en hausse de 11,8% pour ressortir à 16,7% du PIB. Cette évolution serait soutenue par les résultats positifs des mesures mises en œuvre par les administrations fiscales et douanières, ainsi que les perspectives favorables de la conjoncture nationale et internationale.

Les recettes non fiscales accuseraient une baisse de 3,1% pour représenter 2,4% du PIB contre 2,7% en 2018. S'agissant des dons, ils progresseraient de 27,4% pour s'établir à 1,2% du PIB contre 1,0% en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,2% pour représenter 23,3% du PIB contre 23,8% en 2018. Ils seraient tirés concomitamment par les dépenses courantes et les dépenses en capital. Les dépenses courantes augmenteraient de 5,1%, en liaison, principalement, avec la hausse des intérêts sur la dette publique et la masse salariale. Les intérêts dus sur la dette publique seraient en hausse de 22,5%. Quant à la masse salariale, elle progresserait de 6,1%, reflétant la poursuite des avancements indiciaires, les recrutements en faveur des secteurs sociaux, notamment, la santé et l'éducation. Les dépenses en capital seraient en hausse de 5,5%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures prévus dans le PND 2016-2020.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2018 se caractériserait par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global s'établirait à 3,0% contre 4,0% en 2018. Le déficit global hors dons ressortirait à 4,3% du PIB contre 5,0% en 2018.

A fin décembre 2019, le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D) sur le PIB nominal se situerait à 48,4% avec la prise en compte des décaissements relatifs aux grands projets structurants. Ces projections de l'encours de la dette sont confortées par la stratégie d'endettement du Gouvernement dont l'objectif principal est d'assurer la viabilité de la dette post-PPTE.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2017, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 269,3 milliards après un déficit de 3,7 milliards en 2017. Cette amélioration est liée principalement à la forte augmentation de l'excédent du compte financier, atténuée par une aggravation du déficit courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 705,5 milliards en 2018 contre un déficit de 609,2 milliards en 2017, en liaison notamment avec un repli de la balance des biens. L'excédent commercial s'est réduit de 211,7 milliards sous l'effet d'une hausse des importations de biens (+3,2%) dans un contexte de baisse de 0,8% des exportations consécutive notamment à la chute des ventes de cacao, de caoutchouc et de noix de cajou. La progression des importations est liée principalement aux achats de produits pétroliers et des biens d'équipement. Le déficit du compte courant a représenté 3,0% du PIB en 2018 contre 2,4% en 2017. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 3,6% du PIB contre 3,4% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 33,5 milliards pour ressortir à 145,3 milliards en 2018, grâce aux dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est amélioré de 332,8 milliards pour ressortir à 829,5 milliards en 2018, en liaison notamment avec l'augmentation des entrées de capitaux au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille à la suite d'émission d'euro-obligations.

En 2019, l'excédent du solde global se consoliderait à 625,9 milliards après 269,3 milliards enregistré en 2017, en liaison avec une bonne orientation du compte financier.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont améliorés de 269,3 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 2.032,1 milliards à fin décembre 2018.

L'encours des créances intérieures s'est situé à 9.336,6 milliards, en hausse de 1.045,9 milliards ou 12,6% par rapport à fin décembre 2017. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont accrues de 337,2 milliards, pour se chiffrer à 2.318,3 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 708,7 milliards ou 11,2%, pour s'établir à 7.018,3 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 13,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 9.723,7 milliards à fin décembre 2018.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence en 2018 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,0% contre -4,5% en 2017. En 2019, il ressortirait à -3,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,6% contre 0,4% en 2017. En 2019, la norme communautaire serait respectée ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 48,6% contre 45,3% en 2017. En 2019, le ratio serait de 48,4%.

Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 41,9% contre 41,5% en 2017. En 2019, il serait de 39,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 16,2% en 2018 contre 15,5% en 2017. En 2019, il serait de 16,7%.

Au total, deux critères de premier rang ont été respectés en 2018 comme en 2017. Le critère clé et aucun critère de second rang n'ont été respectés en 2018. En 2019, les trois critères de premier rang seraient respectés. Au niveau des critères de second rang, aucun ne serait respecté.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2018, la Côte d'Ivoire a consolidé les bonnes performances enregistrées depuis les cinq dernières années. Toutefois, en dépit de ces performances, le respect du critère clé n'est pas assuré en liaison avec une mobilisation insuffisante des recettes fiscales et une progression importante des dépenses totales. Cependant, les mesures de réformes mises en œuvre par le Gouvernement et qui visent le renforcement de la gestion des finances publiques et la réforme des filières agricoles ont permis d'améliorer la situation des finances publiques, et de ramener le déficit global à 4,0% en 2018 contre 4,5% en 2017.

Pour renforcer les performances en matière de convergence, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de :

- renforcer la mobilisation des ressources à travers la poursuite de la mise en œuvre des actions visant à élargir l'assiette fiscale, à simplifier le dispositif fiscal et à renforcer les Administrations fiscale et douanière ;
- poursuivre les efforts visant la rationalisation des dépenses et la maîtrise de la masse salariale ;
- poursuivre les réformes d'amélioration du climat des affaires et le renforcement des Programmes de transformation des produits de base ;
- poursuivre la mise en œuvre d'une gestion prudente de la dette publique de façon à minimiser le risque de surendettement et à renforcer la résilience aux chocs.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-2,8	-3,9	-4,5	-4,0	-4,0	-3,0
Taux d'inflation ⁷	<= 3%	1,2	0,7	0,4	0,6	nd	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	40,4	41,8	45,38	48,6	48,2	48,4
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	45,1	41,8	41,3	41,5	41,4	39,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,1	16,2	16,5	16,2	16,5	16,7
Taux de croissance du PIB		8,8	8,0	7,7	7,4	7,7	7,5

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire

⁷ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2018, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 3,8% après 5,9% en 2017. L'activité économique s'est ressentie de la faiblesse du volume des exportations de noix de cajou et des prix à l'exportation relativement bas. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une hausse modérée des prix, le taux d'inflation annuel moyen étant ressorti à 0,4% contre 1,0% en 2017. Pour 2019, il est prévu un taux de croissance économique de 5,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation du solde global qui s'est établi à -5,1% du PIB contre -1,5% en 2017, en liaison principalement avec une baisse des recettes fiscales. En 2019, ce solde représenterait -2,1% du PIB.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant a représenté 3,8% du PIB contre un excédent de 0,3% en 2017. Hors dons, le déficit s'est situé à 4,1% après 0,1% un an plus tôt.

La masse monétaire a augmenté de 6,1%, comparée à fin décembre 2017, pour se chiffrer à 365,0 milliards.

En ce qui concerne l'état de convergence, la Guinée-Bissau a respecté deux critères de premier rang en 2018, le critère clé ne l'étant pas. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2018. En 2019, les trois critères de premier rang seraient respectés.

2.4.1 PRODUCTION

En 2018, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 3,8% après 5,9% en 2017. L'activité économique s'est particulièrement ressentie de la faiblesse du volume des exportations de noix de cajou et des prix à l'exportation relativement bas.

Le secteur primaire a enregistré un taux de croissance de 4,5% contre -0,3% en 2017. Cette croissance a été principalement tirée par l'agriculture vivrière qui a progressé de 6,3% contre 1,1% en 2017, grâce à une bonne production céréalière. Les superficies cultivées ont été supérieures à celles de la campagne précédente grâce aux soutiens de l'Etat et des partenaires au développement, notamment dans le cadre des Projets PADES (Projet d'Appui au Développement Economique des régions du Sud) et PDCV Riz (Projet de Développement de la Chaîne de Valeur de la filière Riz) à l'Est du pays. La valeur ajoutée de la branche de l'élevage a augmenté de 3,6% contre 2,3%. Le secteur de la pêche a, par contre, connu un ralentissement en progressant de 5,0% contre 9,0% enregistrée en 2017.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 8,9% en 2018, après 11,9% en 2017, en lien avec la poursuite des investissements publics et la bonne tenue des autres industries. La branche des BTP a progressé de 11,7%, en rapport avec les investissements dans les secteurs de l'électrification (14 localités à l'intérieur du pays), la construction de centrales photovoltaïques à Bissau, Gabú et Canchungo, et d'infrastructures socio-économiques (Route Buba-Catio et marché central).

Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 1,8% en 2018 contre 9,1% en 2017. Ce ralentissement est lié au commerce qui a reculé de 1,9% contre une croissance de 4,2% en 2017. Ce recul résulte des difficultés liées à la commercialisation de la noix de cajou, en raison de la baisse des prix internationaux et aux producteurs respectivement d'environ 13,4% et 42,0%. Ce repli a toutefois été atténué par la bonne tenue des transports en hausse de 9,1%. Le sous-secteur de l'administration publique a enregistré une croissance de 2,2% en 2018 contre 16,6 en 2017.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB sont respectivement de 1,6 point, 1,3 point et 0,9 point.

Du côté de la demande, la croissance a été soutenue principalement par la hausse des importations de produits pétroliers et de biens d'équipement. La consommation finale, pénalisée par la chute des revenus des producteurs de cajou, a reculé de 3,0%, après une augmentation de 9,3% en 2017. Il convient de noter qu'à fin décembre 2018, le volume de noix de cajou exporté s'est situé à 148,7 mille tonnes contre 168,1 mille tonnes en 2017. Le prix moyen à l'exportation est passé de 1.950 USD/tonne en 2017 à 1.168 USD/tonne en 2018, soit une baisse de 13,4%. Quant à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), elle a connu un repli de 3,3% après la forte augmentation de 38,1% enregistré en 2017, en raison de l'attentisme du secteur privé.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2018, se sont établies à 3,2 points, 1,2 point et - 0,6 points, respectivement.

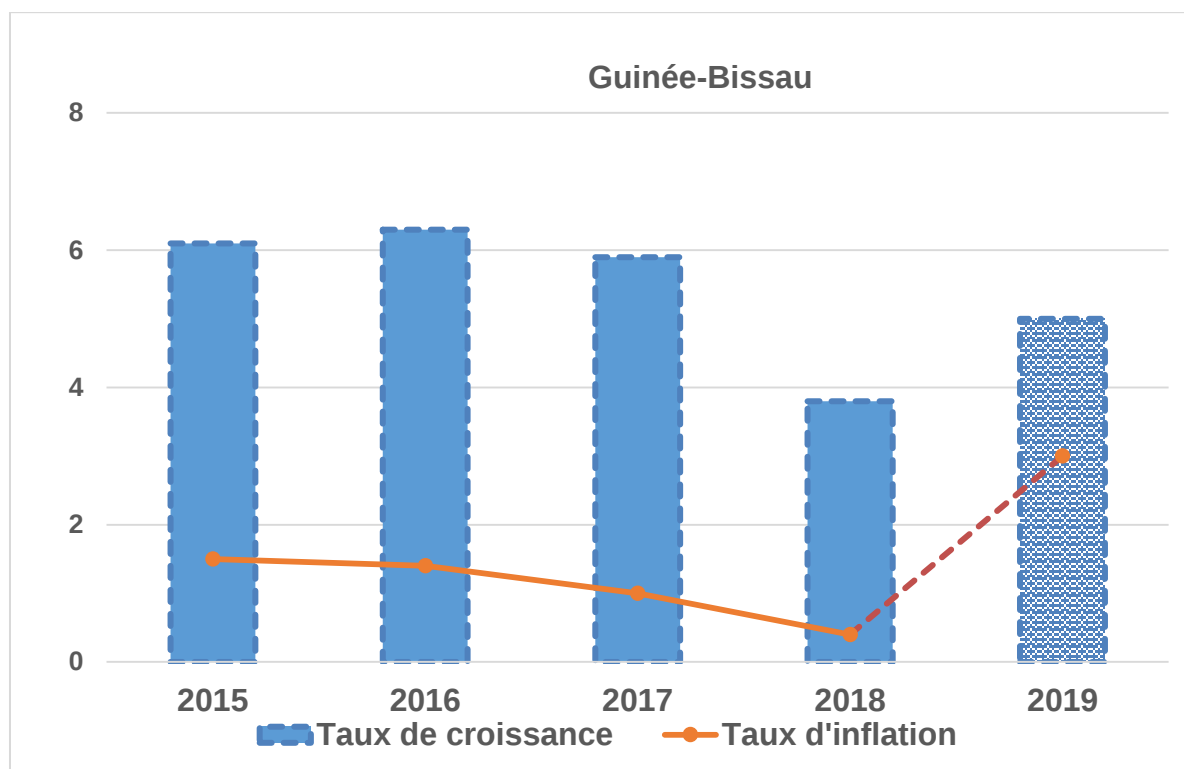
Pour l'année 2019, l'activité économique tirerait profit de l'aboutissement heureux du processus électoral et d'un climat socio-politique apaisé. Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 5,0% contre 3,8% en 2018, sous l'hypothèse d'un bon déroulement de la campagne de commercialisation de la noix de cajou.

Le taux de croissance du secteur primaire est prévu à 6,3% contre 4,5% en 2018, en lien avec la bonne tenue de la production vivrière.

Dans le secteur secondaire, la croissance se situerait à 4,6% contre 8,9% en 2018, en rapport avec le démarrage des activités de la nouvelle cimenterie. Le secteur du BTP continuerait de bénéficier de la mise en œuvre des projets d'infrastructures. En effet, l'investissement public se poursuivrait avec notamment la finalisation des travaux de construction de la route Buba-Catio (coût évalué à 38,0 milliards), et la construction de la ligne d'interconnexion pour le transport d'énergie à partir des centrales hydroélectriques internationales Kaleta et Sambangalou.

Le secteur tertiaire croîtrait de 4,2% en 2019 contre 1,8% en 2018, en liaison avec l'amélioration attendue dans le secteur de commercialisation de la noix de cajou.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen en Guinée-Bissau



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.4.2 PRIX ET INFLATION⁸

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,4% en 2018 contre 1,0% en 2017. Cette évolution est imputable, principalement, à la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,1%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,2%), « Loisir et culture » (+1,8%) et « Biens et services divers » (+1,4%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix de certaines fonctions, notamment « Articles d'habillement et chaussures » (-1,3%), « Santé » (-1,2%) et « Enseignement » (-1,7%).

Sur les trois premiers mois de l'année 2019, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,3% contre -0,5% à la même période de l'année 2018, en liaison avec une progression des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles ». Si cette tendance se poursuit, il est à craindre des pressions inflationnistes en 2019.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2018, les finances publiques ont été impactées par les effets négatifs du démarrage tardif et tendu de la campagne de commercialisation de la noix de cajou. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une augmentation du déficit

⁸ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

global, en liaison avec une baisse des recettes et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

A fin décembre 2018, les recettes totales et dons mobilisés ont diminué de 11,6%. Les recettes totales ont baissé de 4,1% pour ressortir à 11,9% du PIB contre 12,9% en 2017. Cette évolution est imputable aux recettes fiscales, en baisse de 6,9% pour représenter 9,3% du PIB, après 10,4% en 2017. Cette contreperformance est liée au recul des recettes douanières de 9,9%. Quant aux recettes des impôts, elles ont légèrement progressé (+1,1 milliards FCFA), en lien avec le renforcement des mesures de contrôle. Les recettes non fiscales ont augmenté de 7,7% pour représenter 2,6% du PIB contre 2,5% en 2017. Pour leur part, sous l'effet d'un recul des dons projets et en l'absence d'appuis budgétaires, les dons se sont inscrits en forte baisse de 29,3%, représentant 3,7% du PIB contre 5,5% en 2017.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont accrus de 7,9% et ont représenté 20,7% du PIB contre 19,9% en 2017. Cette hausse des dépenses est due aux dépenses en capital qui ont augmenté de 19,4% et aux dépenses courantes qui se sont inscrites en hausse de 4,7%, en raison, entre autres, de l'augmentation de la masse salariale de 4,7% du fait de l'application d'une nouvelle grille salariale en octobre 2018.

Au total, le solde global s'est établi à -5,1% du PIB contre -1,5% en 2017. Le solde global hors dons s'est situé à -8,8% du PIB contre -7,0% un an plus tôt.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'est établi à 50,1% du PIB comme en 2017. Il convient de noter que la gestion de la dette a été marquée par la poursuite des remboursements seulement aux créanciers qui continuent d'effectuer des décaissements en faveur des projets, soit la BOAD et la Banque Mondiale/IDA, et ceux avec lesquels la dette a été restructurée (Fonds du Kuwait pour le Développement, Fonds Saoudien pour le Développement, BADEA, Banque Islamique de Développement (BID), Exim-Bank Taiwan et BOAD). En 2019, le taux d'endettement se situerait à 55,7%.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 8,5 milliards en 2018, soit une baisse de 23,6% par rapport à 2017, représentant 8,8% des recettes totales contre 11,0% en 2017. Sur les deux dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 43,8% du total du service de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 9,2 milliards, soit une progression de 7,9% par rapport à 2018. Il représenterait 7,4% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 31,4% du total du service de la dette publique.

Pour les perspectives 2019, les recettes totales et dons croitraient de 33,6% et représenteraient 19,9% du PIB. Cette hausse serait induite par la progression des recettes fiscales de 30,5% et des recettes non fiscales de 26,0%. Les dons augmenteraient de 53,5% pour représenter 5,4% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 11,6%, en rapport avec la hausse de 7,9% des dépenses

courantes et de 17,9% des dépenses en capital. Le solde global se situerait à -2,1% du PIB, quand le solde global hors don s'établirait à -7,5%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se sont soldés en 2018 par un excédent global de 9,3 milliards contre 11,2 milliards en 2017. Cette légère dégradation s'explique par la mauvaise tenue du compte courant et du compte de capital qui a été presque compensée par la bonne orientation du compte financier.

Le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 33,6 milliards contre un léger excédent de 2,3 milliards enregistré en 2017, du fait d'une hausse des importations (+8,5%), conjuguée à un recul des exportations (-1,9%) notamment les ventes de noix de cajou. Les soldes excédentaires des revenus primaires et secondaires se sont également repliés. En conséquence, le déficit courant a représenté 3,8% du PIB en 2018 contre un excédent de 0,3% en 2017. Hors dons, le déficit s'est situé à 4,1% du PIB en 2018 après 0,1% un an plus tôt.

Le compte de capital a pâti du recul des transferts de capital au profit de l'Administration publique. Le compte financier a dégagé un excédent de 3,7 milliards après un déficit de 42,7 milliards en 2017, soutenu par la bonne orientation des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2019, le solde global ressortirait excédentaire à 12,6 milliards, en liaison avec une évolution favorable des soldes des comptes de capital et financier.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets sont ressortis à 233,7 milliards à fin décembre 2018, en hausse de 9,3 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2017. Cette évolution est liée à la consolidation de 15,7 milliards des actifs extérieurs nets des banques.

Les créances intérieures ont augmenté de 9,1 milliards ou 5,5% sur un an, pour s'établir à 173,0 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est accru de 6,4 milliards, passant de 63,6 milliards à fin décembre 2017 à 70,0 milliards à fin décembre 2018. Les créances sur l'économie ont augmenté de 2,6 milliards (+2,6%), pour se situer à 103,0 milliards en décembre 2018 contre 100,4 milliards à fin décembre 2017.

La masse monétaire a augmenté de 6,1%, comparée à fin décembre 2017, pour se chiffrer à 365,0 milliards.

2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence en 2017 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -5,1% contre -1,5% en 2017. En 2019, ce critère se situerait à -2,1% ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,4% contre 1,0% en 2017. En 2019, ce taux se situerait en dessous de la norme communautaire de 3,0% maximum ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 50,1% comme en 2017. En 2019, il se situerait à 55,7%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 50,9% contre 41,6% en 2017. En 2019, il serait de 45,1% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 9,3% contre 10,4% en 2017. En 2019, il serait de 11,2%.

Au total, la Guinée-Bissau a respecté deux critères de premier rang en 2018, le critère clé n'ayant pas été respecté. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2018. En 2019, la Guinée-Bissau respecterait les trois critères de premier rang.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique a ralenti avec un taux de croissance de 3,8% en 2018, se ressentant de la faiblesse du volume des exportations de noix de cajou et des prix à l'exportation relativement bas. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation du solde global, du fait notamment de la baisse des recettes fiscales. En matière de convergence, deux critères de premier rang ont été respectés, le critère clé ne l'étant pas.

En 2019, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de 5,0%. Cette projection serait basée sur la bonne tenue de la campagne agricole et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

Afin de respecter les conditions de convergence, les Autorités bissau-guinéennes sont invitées à consolider la stabilité socio-politique et à :

- mettre en place un programme à long terme de développement de filières structurées autour de la valorisation des potentialités offertes par les productions agricoles locales ;
- promouvoir la diversification de la base productive en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- améliorer le recouvrement des recettes à travers, notamment le renforcement des capacités des régies financières, l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale et l'instauration effective de la TVA ;
- renforcer le suivi de la dette et en assurer une gestion prudente.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée- Bissau

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-3,9	-3,3	-1,5	-5,1	-3,0	-2,1
Taux d'inflation ⁹	<= 3%	1,5	1,4	1,0	0,4	nd	<= 3%
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	51,7	53,2	50,1	50,1	50,1	55,7
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	50,0	46,1	41,6	50,9	46,8	45,1
Taux de pression fiscale	>= 20%	10,0	9,8	10,4	9,3	9,6	11,2
Taux de croissance du PIB		6,1	6,3	5,9	3,8	3,8	5,0

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE-Guinée-Bissau.

⁹ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,9% contre 5,4% en 2017. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,0% contre 2,9% en 2017. Pour 2019, il est prévu un taux de croissance de 5,0%.

La situation des finances publiques a été marquée par une baisse des recettes totales et une diminution des dépenses totales moins importante que celle des recettes. Par conséquent, le déficit global s'est creusé en se situant à 4,7% du PIB contre 2,9% en 2017. Il devrait s'établir à 3,0% du PIB en 2019.

Les échanges extérieurs ont été marqués par un déficit courant qui s'est replié à 4,9% du PIB en 2018 contre 7,9% en 2017. Dans le même temps, le déficit courant hors est passé de 8,4% du PIB à 5,2%.

La masse monétaire a progressé de 15,0%, pour ressortir à 2.744,4 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, le Mali a respecté en 2018, deux critères de premier rang, le taux d'inflation et le taux d'endettement. Aucun des deux critères de second rang n'a été respecté. En 2019, le critère clé devrait être respecté.

2.5.1. PRODUCTION

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,9%, après 5,4% en 2017. Ce ralentissement de la croissance de l'économie malienne serait imputable aux secteurs secondaire et tertiaire avec les taux de croissance respectifs de 5,4% et 2,5% contre respectivement 6,7% et 5,2% en 2017. La croissance reste soutenue par une bonne production agricole.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 7,4% après une hausse de 5,1% en 2017. Cette croissance provient essentiellement de la performance enregistrée au niveau de la branche « agriculture vivrière » qui afficherait une croissance de 12,4% contre 5,0% un an auparavant. La branche « agriculture d'exportation » portée par le coton enregistre, quant à elle, une hausse de 5,7% contre 12,6% un an plus tôt. La branche « activités extractives » a connu une baisse de 0,7% contre une hausse de 7% en 2017. La branche « élevage et chasse » a progressé de 3,9% contre 4,1% en 2017. Le secteur continue de bénéficier de la politique de développement des filières mise en œuvre par le Gouvernement.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 5,4% contre 6,7% en 2017. Cette croissance est essentiellement imputable à celle des branches « textiles », « métallurgie fonderie (or) » et « électricité et eau » avec des taux de croissance respectifs de 10,0%, 18,7% et 7,8% contre respectivement 12,8%, 5,8% et 8,7% en 2017. L'augmentation de la production d'or industrielle est due aux rendements des mines Fekola et Yanfolila qui ont enregistré leur première année de pleine production. La branche « industries agroalimentaires » a connu une baisse de 9,1% contre une hausse de 10,6% en 2017. La baisse des activités est également notée au niveau de la branche « Construction » qui a régressé de 0,7% en 2018 contre une hausse de

7,7% un an plus tôt. Le ralentissement de la branche « construction » serait dû à une baisse du rythme de croissance des investissements notamment publics.

La production du secteur tertiaire a enregistré un ralentissement de sa croissance avec une hausse de 2,5% contre 5,2% en 2017. Cette évolution résulterait d'un ralentissement observé au niveau des activités de toutes les branches. Les transports et télécommunications ont connu une hausse de 5,3% contre 8,0% en 2017. Le commerce a progressé de 1,5% contre 4,8% en 2017. Les activités financières et les activités de services aux entreprises ont connu des hausses avec des taux respectifs de 3,5% et 4,2% contre 5,5% et 4,5% en 2017. La valeur ajoutée des activités de l'administration publique a augmenté de 1,6% contre 4,9% en 2017.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 ont été respectivement de 2,5 points, 0,6 point et 1,8 point.

Du côté de la demande, la croissance économique a été stimulée en 2018 principalement par la consommation finale des ménages. Elle ressortirait en progression de 3,5% en 2018 contre 4,5% en 2017. Quant à la consommation de l'administration, elle afficherait une croissance de 1,5% en 2018 contre 6,8% en 2017. L'évolution favorable de la consommation finale des ménages s'explique, entre autres, la hausse du pouvoir d'achat consécutive à l'augmentation des revenus en lien avec la poursuite des recrutements dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire, les bonifications des avancements et la satisfaction des revendications salariales de certains corps de l'administration publique notamment celui des magistrats.

En 2018, les investissements ont reculé de 0,7% contre 6,5% un an plus tôt. La formation brute de capital fixe (FBCF) privée et la FBCF publique ont baissé chacune de 0,7%. La baisse de l'investissement liée à la poursuite de la crise sécuritaire qui décourage les intentions des investisseurs, et à une baisse des investissements publics consécutive à l'achèvement de certains travaux d'investissement dans les régions du nord.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont connu une hausse de 12,3% contre 5,1% en 2017. Quant aux importations, elles ont augmenté de 3,4% contre 3,8% en 2017. La hausse des exportations s'explique par la bonne campagne de la production cotonnière, premier produit d'exportation du Mali.

Le taux d'investissement s'est établi à 23,4% en 2018 contre 24,7% en 2017.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2018 ont été respectivement de 3,1 points, 1,1 point et 0,7 point.

Pour l'année 2019, le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,0%. Le secteur primaire progresserait de 5,3% contre 7,4% en 2018 en liaison principalement avec la hausse des cultures vivrières et d'exportation de 6,0% et 5,4%

respectivement. Les autres branches connaîtraient également des hausses. Les branches « élevage et chasse » et « exploitation forestière » progresseraient respectivement de 4,8% et 3,1%, contre 3,9% et 3,4% en 2018. La branche « activités extractives » quant à elle, croîtrait de 11,2% en 2019, après une baisse de 0,7% un an plus tôt.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance en 2019 serait de 3,8% contre 5,4 % en 2018. La branche « industries agro-alimentaires » connaîtrait un relèvement avec un taux de croissance de 9,4% après la baisse de 9,1% en 2018. La branche « textile » connaîtrait une production à la hausse avec 6,8% contre 10,0% en 2018. Les productions d'eau et d'électricité et les « BTP » augmenteraient respectivement de 8,0% et 11,4%. La branche « métallurgie et fonderie » baisserait de 3,4%.

Le secteur tertiaire connaîtrait en 2019, une croissance de 5,4% contre 2,5% en 2018 grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes. Les transports et télécommunications progresseraient de 7,5% contre 5,3% en 2018. Le commerce progresserait de 5,0% contre 1,5% en 2018. Les activités financières et de services aux entreprises évolueraient avec des taux respectifs de 4,9% et 4,0%, contre 3,5% et 4,2% en 2018. La valeur ajoutée des activités de l'administration publique connaîtrait une croissance de 6,2% contre 1,6% en 2018.

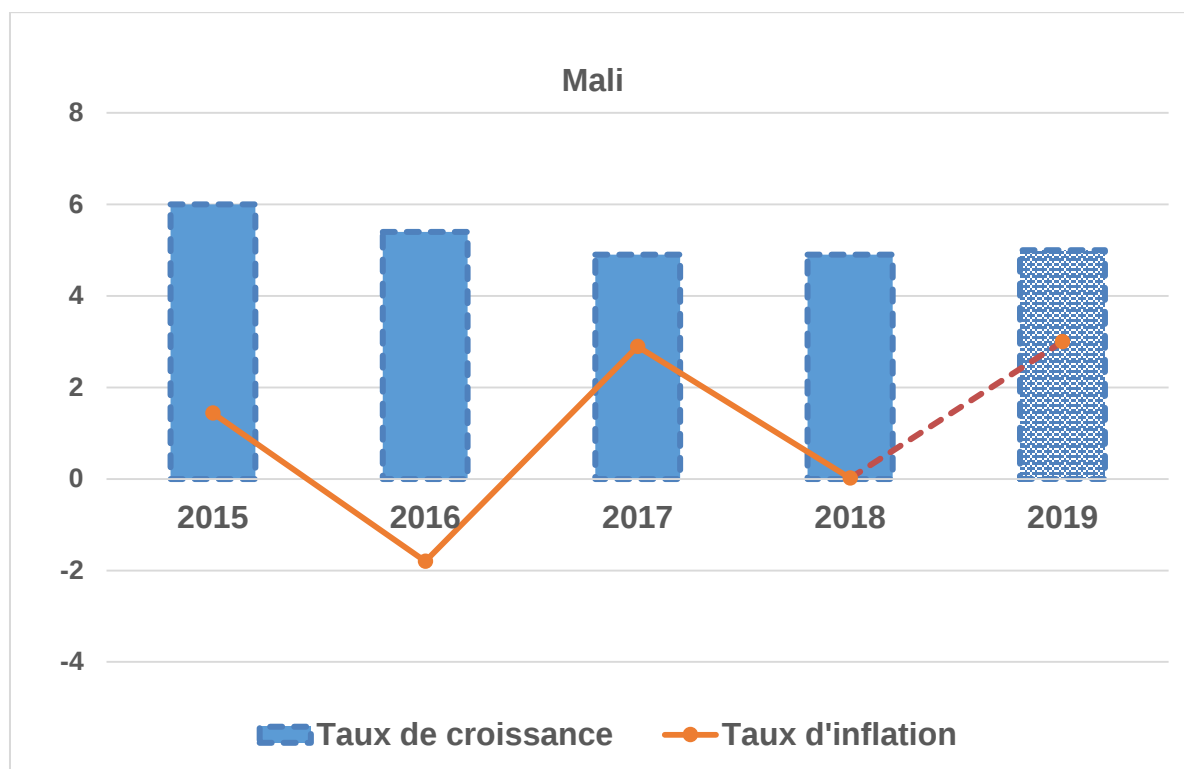
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 seraient de 1,5 point, 1,0 point et 2,5 points.

Du côté de la demande, en 2019, la croissance du PIB serait tirée par la consommation et l'investissement. La consommation finale des ménages et celle des administrations publiques connaîtraient respectivement des hausses de 3,5% et 6,3%. La consommation finale des ménages serait portée notamment par les revenus issus du recrutement d'environ 8.000 fonctionnaires (civils et militaires) prévu au budget 2019. La formation brute de capital fixe progresserait de 10,0%. Sa composante privée augmenterait de 8,8%, tandis que celle publique croîtrait de 11,4%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations croîtraient de 0,2% et les importations augmenteraient de 4,8%.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019 seraient respectivement de 3,7 points, 3,5 points et -2,2 point.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation au Mali



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.5.2 PRIX ET INFLATION¹⁰

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une inflation modérée en 2018. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,0% contre 2,9% en 2017. Cette évolution est imputable, principalement, à la hausse des prix des fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (+5,1%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+4,6%), « Santé » (+14,6%), « Transport » (+4,5%), « Loisir et culture » (+8,3%) et « Enseignement » (+3,1%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix de certaines fonctions, notamment « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-4,3%) et « Communication » (-8,1%).

Sur les quatre premiers mois de l'année 2019, le taux d'inflation moyen est ressorti à -1,3% contre 1,6% à la même période de l'année 2018. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de la norme communautaire de 3,0% au maximum en 2019.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée en 2018 par une détérioration du solde global.

¹⁰Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

Les recettes totales ont baissé de 17,4%, en liaison avec la baisse des recettes fiscales et non fiscales, pour représenter 14,2% du PIB contre 18,4% en 2017.

Les recettes fiscales ont connu une baisse de 16,9% pour représenter 11,8% du PIB contre 15,2% en 2017. Au titre des impôts directs, il est noté, entre autres : (i) une baisse du niveau de l'Impôt sur les Sociétés (IS) du secteur de la téléphonie, (iii) la baisse des recouvrements de l'Impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières (IRVM) et (iv) la baisse de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (ITS) du secteur privé. Au titre de la TVA, la baisse du niveau de recouvrement est due notamment au secteur de l'énergie (contribution faible de EDM-SA), de la téléphonie et des mines et à la chute du niveau de la TVA retenue à la source.

Les recettes non fiscales ont fortement baissé en 2018, 58,2% pour représenter 0,6% du PIB contre 1,4% en 2017. Cette baisse s'explique en partie par l'effet de la hausse exceptionnelle réalisée en 2017 à l'issue de la vente de la troisième licence de téléphonie mobile pour un montant de 80 milliards. Aussi, des dividendes attendus non pu être réalisés de même que la vente d'une quatrième licence de téléphonie mobile dont le revenu était initialement prévu au budget. Les recettes des EPN prises en compte dans les recettes totales ont connu une hausse de 47,2%.

Les dons se sont inscrits en baisse de 18,8% pour représenter 1,2% du PIB contre 1,6% en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 5,8% en 2018 pour représenter 20,1% du PIB contre 22,9% en 2017, en lien avec l'effet conjugué d'une légère hausse des dépenses courantes et d'une baisse des dépenses d'investissement.

Les dépenses courantes ont connu une hausse de 3,2%, expliquée par les efforts visant une maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'Etat. La masse salariale a augmenté de 8,9% en lien avec la poursuite des recrutements dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation militaire, les bonifications des avancements et la satisfaction des revendications salariales de certains corps de l'administration publique. Les dépenses d'investissement ont, quant à elles, baissé de 21,7% pour représenter 6,4% du PIB contre 8,8% un an plus tôt. Cette régression s'explique par les ajustements opérés dans le cadre du programme avec le FMI à la suite de la contre-performance enregistrée au niveau des recettes fiscales et non fiscales. Les autorités ont resserré significativement les dépenses d'investissement moins prioritaires financées sur ressources intérieures afin de respecter les objectifs de solde budgétaire. Les dépenses des EPN, qui sont prises en compte dans les dépenses totales pour un montant identique à celui des recettes y relatives, ont connu une hausse de 47,2%.

Au total, le déficit budgétaire global s'est aggravé en passant de 2,9% du PIB en 2017 à 4,7% en 2018. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 4,5% en 2017 à 5,9% en 2018.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique s'est élevé à 3 496,8 milliards à fin 2018, soit 36,6% du PIB contre 35,5 % en 2017. L'encours de la dette publique extérieure s'est établi à 2 288,2 milliards, soit 65,4% de l'encours de la dette totale. L'encours de la dette multilatérale avec un montant de 1 833,2 milliards représente 80,1% de la dette extérieure. L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 1 208,7 milliards, soit 34,6% de l'encours de la dette totale. En 2019, le taux d'endettement s'établirait à 33,6%.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 378,0 milliards en 2018, soit une progression de 91,1% par rapport à 2017 représentant 27,8% des recettes totales contre 12,0% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté en moyenne 53,2% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 341,9 milliards, en baisse de 9,5% par rapport à 2018. Il représenterait 18,1% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 61,2% du total du service de la dette publique.

En 2019, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une baisse du déficit global qui passerait de 4,7% du PIB en 2018 à 3,0%. Les recettes totales progresseraient de 38,1% pour représenter 18,4% du PIB, tirées par l'augmentation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales sont prévues en hausse de 45,3%, représentant 16,0% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 108,0%, représentant 1,1% du PIB. Les dons croitraient de 45,6% pour représenter 1,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 22,3% en 2019 pour représenter 23,0% du PIB, en rapport avec la hausse des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes seraient en hausse de 15,1% pour représenter 12,8% du PIB tandis que les dépenses d'investissement croitraient de 48,3%, soit 8,9% du PIB.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2018, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 172,8 milliards, contre un déficit de 101,6 milliards en 2017, soit une amélioration de 275,4 milliards. Cette évolution résulte d'une forte réduction du déficit courant et d'une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 236,9 milliards pour se situer à 467,4 milliards en 2017, en liaison notamment avec une amélioration de la balance des biens et une consolidation des revenus secondaires. La balance des biens a tiré profit des ventes de coton et d'or qui ont impulsé une progression des exportations (+13,3%) plus élevée que celle des importations (+6,3%). Le compte des revenus secondaires a bénéficié du volume des transferts publics et privés reçus. En conséquence, le déficit courant s'est situé à 4,9% du PIB en 2018 contre 7,9% en 2017. Dans le même temps, le déficit courant hors dons est passé de 8,4% du PIB à 5,2%.

L'excédent du compte de capital a reculé du fait du repli des dons-projets tandis que le compte financier a profité de l'évolution favorable des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2019, le solde global redeviendrait déficitaire à -85,3 milliards, en rapport notamment avec la dégradation du compte courant.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont établis à 313,5 milliards à fin décembre 2018, en hausse de 172,8 milliards par rapport à fin décembre 2017, reflétant la hausse de 115,0 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et celle de 57,8 milliards de celle des banques.

Les créances intérieures ont augmenté de 218,2 milliards ou 7,6% pour s'établir à 3.079,2 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, se sont renforcées de 221,6 milliards, pour ressortir à 522,5 milliards à fin décembre 2018. L'encours des créances sur l'économie est demeuré quasi-stable (-0,1%).

La masse monétaire a progressé de 15,0%, pour ressortir à 2.744,4 milliards à fin décembre 2018.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,7% contre -2,9% en 2017. En 2019, ce critère s'établirait à -3,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 0,0% contre 2,9% en 2017. Le critère serait respecté en 2019 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 36,6% contre 35,5% en 2017. En 2019, ce ratio s'établirait à 33,6%.

Critères de second rang :

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 41,8% contre 31,9% en 2017. En 2019, il est projeté à 33,0% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 11,8% contre 15,2% en 2017. En 2019, ce critère est prévu à 16,0%.

En matière de convergence, le Mali a respecté en 2018, deux critères de premier rang, le taux d'inflation et le taux d'endettement. Aucun des deux critères de second rang n'a été respecté. En 2019, les trois critères de premier rang seraient respectés.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2018, l'activité économique a été caractérisée par un ralentissement du taux de croissance du PIB réel qui a atteint 4,9% contre 5,4% en 2017. En ce qui concerne les finances publiques, on assiste à une aggravation du déficit global consécutive à une contre-performance au niveau des recettes. En 2019 le critère du déficit global devrait être respecté.

En vue de renforcer la cadre macroéconomique, les Autorités maliennes sont invitées à poursuivre :

- les actions engagées pour la stabilité socio-politique et la consolidation de la paix et la sécurité ;
- améliorer le recouvrement des recettes à travers par la mise en œuvre des réformes fiscales et douanières ;
- les efforts de soutien au secteur agricole et à la production industrielle, notamment l'agro-industrie ;
- les mesures d'amélioration de la gestion des finances publiques, en particulier l'augmentation de l'efficacité des investissements publics et le renforcement de la gestion de la dette.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Mali

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-1,8	-1,8	-2,9	-4,7	-3,3	-3,0
Taux d'inflation ¹¹	<= 3%	1,4	-1,8	2,9	0,0	nd	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	30,7	35,9	35,5	36,6	35,7	33,66
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	33,1	32,4	31,9	41,8	34,5	33,0
Taux de pression fiscale	>= 20%	14,0	14,9	15,2	11,8	15,6	16,0
Taux de croissance du PIB		6,2	5,8	5,4	4,9	5,0	5,0

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali

¹¹ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2018, la croissance économique s'est établie à 6,5% contre 4,9% en 2017, en rapport principalement avec la bonne tenue de la production agricole, des activités de commerce et de communications. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte de la hausse modérée des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,7% contre 0,2% en 2017. En 2019, le taux de croissance se situerait à 6,3%.

La situation des finances publiques a été marquée par une amélioration du déficit global du fait de l'augmentation des dons projets. Le déficit global, dons compris, a représenté 4,1% en 2018 contre 5,6% en 2017.

Le déficit courant de la balance des paiements s'est situé à 16,8% du PIB contre 15,7% en 2017. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 18,4% du PIB, après 18,2% un an plus tôt.

Comparée à décembre 2017, la masse monétaire a enregistré une baisse de 2,1%, pour ressortir à 1.126,2 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, trois (03) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2018, contre deux (02) en 2017. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement et celui de second rang portant sur la masse salariale.

2.6.1. PRODUCTION

En 2018, le taux de croissance du PIB a été de 6,5%, après 4,9% en 2017. Cette croissance est imputable à tous les secteurs d'activité économique.

Le secteur primaire s'est accru de 7,5% après 5,6% en 2017, en rapport avec une bonne pluviosité. Le secteur a tiré également profit des effets des investissements dans le domaine agro-sylvo-pastorale et halieutique notamment à travers l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), et de la mise en œuvre des projets financés par le Millenium Challenge Corporation (MCC). Il s'y ajoute la reprise des activités au niveau du lac Tchad, la poursuite des politiques d'empoissonnement des mares et l'intensification des programmes d'appui au pastoralisme. Ainsi, les valeurs ajoutées des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage ont connu des hausses respectives de 8,9% et 4,6%.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'est établi à 5,1% après une hausse de 5,6% en 2017. La branche production d'électricité, eau et gaz a progressé de 7,4%, après une baisse de 4,9% en 2017, en rapport avec une hausse de la demande et un meilleur approvisionnement de la fourniture d'énergie électrique. La branche construction a enregistré un taux de croissance de 18,0% en liaison avec les travaux d'infrastructures. L'effet de ces hausses est atténué par la baisse de la production de l'uranium (-15,8%) en rapport avec l'épuisement du site de la Cominak, et celle de la production de pétrole (-9,0%).

La croissance du secteur tertiaire s'est consolidée en 2018, avec un taux de 5,8% contre 4,4% en 2017. Ce rebond s'explique par les bonnes performances enregistrées au niveau des activités de commerce (+6,0%), de communications (+7,3%), des autres

services marchands (+7,4%) et des services non marchands des administrations publiques (5,8%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 se sont établies respectivement à 3,2 points, 0,8 point et 2,5 points.

Du côté de la demande, la croissance a continué d'être portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 5,5% en 2018, en lien avec la hausse de 5,6% de la composante privée et de 5,0% de celle des administrations publiques.

Les investissements ont connu une hausse de 19,0% en 2018 après une augmentation de 2,4% en 2017, expliquée par la progression de 26,0% de la FBCF publique, en lien avec les travaux d'infrastructures, et l'augmentation de 13,9% de la FBCF privée. Les exportations des biens et services ont augmenté de 2,1%, après une hausse de 7,1% en 2017, alors que les importations des biens et des services ont affiché un taux de +12,7%, après une augmentation de 2,1% en 2017.

Globalement, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB se sont établies respectivement à 4,6 points, 5,9 points et -4,0 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure s'est situé à 18,5% en 2018 contre 18,3% en 2017, et le taux d'investissement a augmenté de 3,4 points pour s'afficher à 37,5% en 2018.

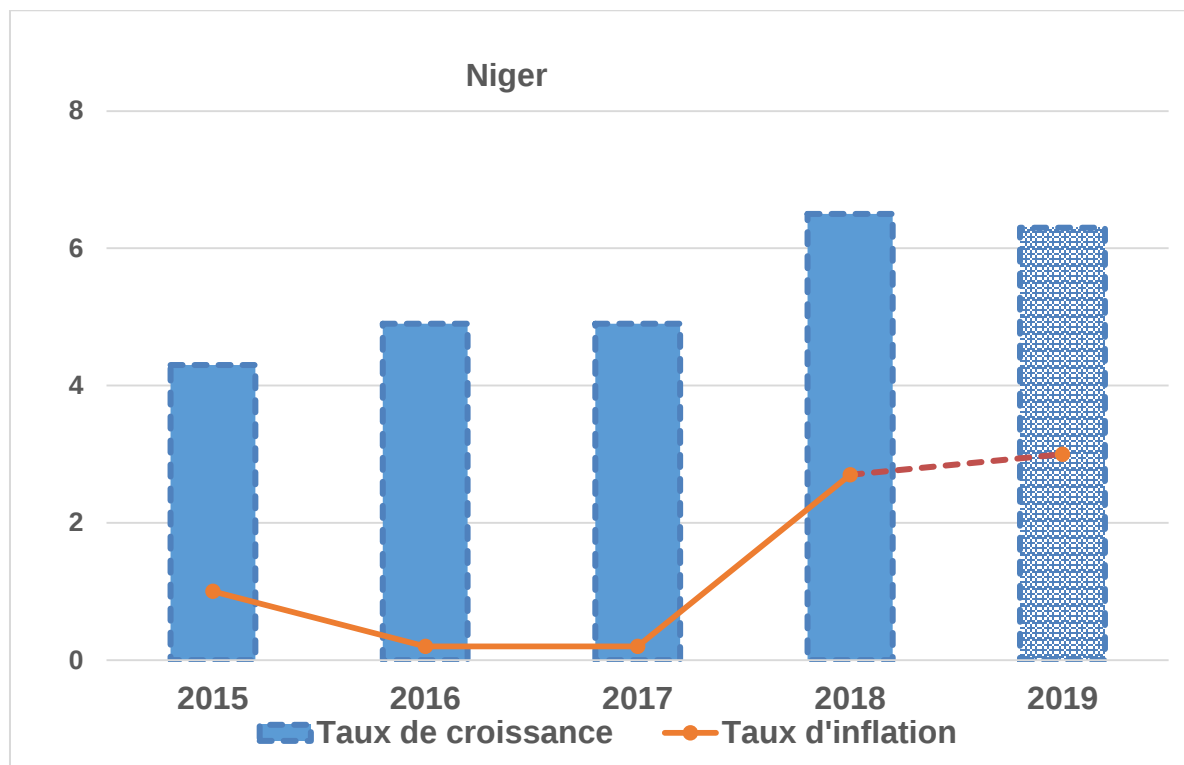
En 2019, le taux de croissance ressortirait à 6,3%, porté par les branches agricole et pétrolière. Le secteur primaire progresserait de 5,2%. Cette croissance serait portée par la branche agricole avec un taux de 5,2% et celle de la pêche avec un taux de 5,6%. Le secteur bénéficierait de la bonne pluviométrie, des effets de l'initiative 3N, de la mise en œuvre des projets financés par le Millenium Challenge Corporation (MCC) et de la reprise des activités de pêche dans le Lac Tchad. Quant au secteur secondaire, il progresserait de 10,4% en lien, notamment, avec l'augmentation de la production pétrolière et les travaux d'infrastructures. Cette croissance serait portée par les activités extractives et la branche construction avec, respectivement, une progression de 7,2% et 42,8%. Le secteur tertiaire enregistrerait une hausse de 6,0% grâce au dynamisme impulsé par le Commerce (+7,5%), les transports (+7,1%) et les communications (+8,2%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sur les produits à la croissance du PIB s'établiraient à 2,3 points, 1,5 point, et 2,5 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait impulsée par toutes ses composantes. La consommation finale (en lien avec l'amélioration des revenus) augmenterait de 6,9%. L'investissement (sous l'effet des travaux d'infrastructures) connaîtrait une hausse de 14,3%. Quant aux exportations de biens et services et importations, elles enregistreraient respectivement des hausses de 11,8%, et 16,4%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2019, s'établiraient à 5,3 points, 4,9 points et -3,9 points, respectivement.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Niger



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.6.2. PRIX ET INFLATION¹²

L'activité économique en 2018 s'est déroulée dans un contexte de hausse modérée des prix. En effet, en moyenne annuelle, le taux d'inflation annuel se situe à 2,7% en 2018 contre 0,2% en 2017. La hausse du niveau général des prix est due à l'augmentation des prix des produits composant les fonctions : « Articles d'habillement et chaussures » (+4,3%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+15,7%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,7%), « Transports » (+6,3%), « Communications » (+21,2%), « Enseignement » (+0,8%) et « Biens et services » (+10,0%). Elle a été atténuée par la baisse des prix observée au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%), « Loisir et culture » (-1,9%) et « Restaurant et hôtel » (-1,0%).

Au cours des quatre premiers mois de 2019, le taux d'inflation moyen a été de -1,6% contre +3,1% à la même période de l'année 2018. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2019.

¹² Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2018 s'est traduite par une amélioration du déficit global du fait de l'augmentation des dons-projets.

Les recettes totales et dons se sont accrues de 29,1% pour représenter 25,0% du PIB en 2018 contre 21,2% du PIB en 2017. Cette hausse provient à la fois, des recettes budgétaires et des dons.

Les recettes totales ont progressé de 26,7% pour représenter 16,7% du PIB en 2018 contre 14,4% du PIB en 2017. Elles ont été portées par les recettes fiscales en hausse de 27,0% induisant un taux de pression fiscale de 15,2% contre 13,1% en 2017.

La performance enregistrée dans le recouvrement des recettes fiscales s'explique, entre autres, par : (i) le renforcement du maillage fiscal par l'ouverture de nouveaux centres et recettes des impôts ; (ii) l'accélération du projet du Système Informatisé de Suivi des Impôts et des Contribuables (SISIC) pour son opérationnalisation ; (iii) la mise en place d'un dispositif de maîtrise des exonérations et d'évaluation des dépenses fiscales ; (iv) la création d'une interface d'échange entre les systèmes d'informations et entre les différentes régions ; (v) le déploiement du SYDONIA au niveau de tous les bureaux de douane qui présentent des conditions techniques minimales ; (vi) l'interconnexion des unités douanières afin de favoriser les échanges d'informations ; (vii) le renforcement du contrôle de la valeur des marchandises à travers la création d'un bureau national de la valeur ; (viii) l'opérationnalisation effective du Guichet unique automobile.

Les recettes non fiscales et des comptes spéciaux du Trésor ont augmenté de 37,4% pour représenter 1,3% du PIB en 2018 contre 1,0% du PIB en 2017. Les dons ont progressé de 34,4% pour représenter 8,3% du PIB en 2018 contre 6,8% du PIB en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont été en hausse de 18,8% pour représenter 29,1% du PIB contre 26,8% en 2017. Cette hausse est liée tant à la progression des dépenses courantes qu'à la hausse des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 7,1% pour s'établir à 13,3% du PIB en 2018 contre 13,6% du PIB en 2017. Cette évolution est liée principalement à l'augmentation des dépenses d'intérêt de 43,8%. Les dépenses en capital ont connu une hausse de 33,0% en relation avec l'augmentation de 44,2% des dépenses d'équipement sur ressources propres et de 25,1% des dépenses d'investissement sur ressources extérieures. Cette évolution des investissements s'explique par la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2020).

Au total, le déficit hors dons s'est maintenu à 12,4% du PIB en 2018 et le déficit global, dons compris, s'est réduit en passant de 5,1% en 2017 à 4,1% en 2018.

A fin décembre 2018, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est estimé à 45,4% du PIB contre 42,0% du PIB. La composante extérieure de cette dette représente 73,5% de l'encours total. En 2019, l'encours est projeté à 46,0% du PIB.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 544,9 milliards en 2018, soit une progression de 87,3% par rapport à 2017 représentant 63,2% des recettes totales contre 42,7% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure a représenté en moyenne 85,7% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 443,3 milliards, en baisse de 18,6% par rapport à 2018. Il représenterait 48,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 79,8% du total du service de la dette publique.

La situation des finances publiques en 2019 se caractériserait par une amélioration des principaux soldes. Le déficit hors dons et le déficit global s'établiraient à 11,0% et 3,0% du PIB, respectivement, contre 12,4% et 4,1% du PIB en 2018.

En 2019, les recettes budgétaires s'accroîtraient de 6,6% pour se situer à 16,3% du PIB. Cette évolution résulterait d'une hausse de 9,6% des recettes fiscales qui entraînerait une pression fiscale de 15,3% du PIB. Ce résultat serait le fait des réformes en cours dans les régies financières et visant à l'élargissement de la base fiscale, la réduction du champ des exonérations, la mise en œuvre des réformes sur la fiscalité foncière, l'intensification de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, à travers notamment le tracking et l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Niger, du Bénin et du Togo. Les recettes non fiscales se replieraient de 41,5% en 2019. S'agissant des dons, ils augmenteraient de 5,3% et représenteraient 8,0% du PIB contre 8,3% du PIB en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 2,3% pour représenter 27,3% du PIB. Cette évolution se justifierait essentiellement par la hausse de 4,1% des dépenses courantes du fait de l'augmentation des charges d'intérêt sur la dette publique (+9,9%) et de la masse salariale (+4,1%).

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs en 2018 ont été marqués par un solde global déficitaire, résultant du déficit du solde du compte des transactions courantes, atténué par l'excédent des comptes de capital et financier.

La balance courante est ressortie déficitaire de 861,7 milliards en 2018, marquant ainsi une aggravation de 121,7 milliards, en liaison notamment avec une hausse des importations (+8,5%) plus forte que celle des exportations (+2,3%), sous l'impulsion des achats de biens intermédiaires et d'équipement. Le déficit courant s'est situé à 16,8% du PIB contre 15,7% en 2017. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 18,4% du PIB, après 18,2% un an plus tôt.

Le compte de capital a été positivement impacté par les décaissements de dons-projets en faveur de l'Etat. S'agissant du compte financier, l'excédent s'est amélioré de 82,1 milliards, grâce à l'augmentation des investissements directs et des autres investissements privés.

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 113,5 milliards en 2018, après le déficit de 135,0 milliards enregistré en 2017.

En 2019, le déficit global de la balance des paiements serait de 40,8 milliards, avec la poursuite de la dégradation du compte courant.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont diminué de 113,5 milliards, par rapport à fin décembre 2017, en s'établissant à 323,6 milliards à fin décembre 2018.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en hausse de 115,6 milliards ou 11,4%, pour ressortir à 1.125,6 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui était de 119,0 milliards en décembre 2017, s'est renforcé de 155,6 milliards pour atteindre 274,6 milliards. Les créances sur l'économie se sont contractées de 4,5%, en passant de 891,0 milliards en décembre 2017 à 851,0 milliards à fin décembre 2018.

Comparée à décembre 2017, la masse monétaire a enregistré une baisse de 2,1%, pour ressortir à 1.126,2 milliards à fin décembre 2018.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à - 4,1% en 2018 contre -5,6% en 2017. En 2019, il serait de -3,0% ;
- **Le taux d'inflation, en moyenne annuelle**, est ressorti à 2,7% contre 0,2% en 2017. En 2019, ce critère serait respecté ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est établi à 45,4% en 2018 contre 42,0% en 2017. En 2019, il serait de 46,0%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 34,7% en 2018, contre 43,5% en 2017. En 2019, il serait de 33,0% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 15,2% contre 13,1% en 2017. En 2019, il serait de 15,3%.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La croissance économique au Niger s'est poursuivie avec un taux de 6,5% en 2018 contre 4,9% en 2017, en dépit d'un contexte sécuritaire particulièrement préoccupant. Cette performance a été enregistrée dans un contexte de hausse modérée des prix.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée par amélioration du déficit global, dons compris, en relation avec la hausse des dons-projets.

Pour améliorer les performances et conforter le processus de convergence les autorités nigériennes sont invitées à poursuivre :

- les efforts pour la préservation de la paix et le renforcement de la sécurité, qui conditionnent la mise en œuvre du Programme de Renaissance ;
- la mise en œuvre des réformes visant à renforcer le niveau des recettes fiscales, notamment, l'élargissement de la base fiscale, le renforcement des contrôles et la maîtrise des exonérations ;
- la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale ;
- renforcer le suivi de la dette et en assurer une gestion prudente.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergences pour le Niger

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-9,0	-6,1	-5,6	-4,1	-4,4	-3,0
Taux d'inflation ¹³	<= 3%	1,0	0,2	0,2	2,7	nd	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	35,8	39,8	42,0	45,4	45,7	46,0
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	36,5	43,7	43,5	34,7	36,1	33,0
Taux de pression fiscale	>= 20%	16,0	13,5	13,1	15,2	14,9	15,3
Taux de croissance du PIB		4,3	4,9	4,9	6,5	5,2	6,3

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Niger

¹³ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL¹⁴

L'activité économique est restée dynamique en 2018 avec un taux de croissance de 6,7% après 7,1% en 2017. Tous les secteurs de l'économie ont contribué à cette performance. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,5% contre 2,2% en 2017. Pour 2019, il est prévu un taux de croissance de 6,9%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2018 par une détérioration du solde global qui s'est établi à -3,7% du PIB contre -3,0% en 2017. Ce résultat est imputable à la progression relativement moins importante des recettes par rapport aux dépenses.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est aggravé, en se situant à 7,8% du PIB en 2018 contre 7,2% en 2017. Dans le même temps, le déficit hors dons est passé de 7,6% du PIB à 8,1%.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 652,0 milliards ou 14,1%, pour se situer à 5.259,7 milliards.

S'agissant de la convergence, le Sénégal a respecté trois (03) critères en 2018. Les critères relatifs au solde budgétaire global et à la pression fiscale n'ont pas été respectés. En 2019, les trois (03) critères de premier rang ainsi que le critère relatif à la masse salariale seraient respectés.

2.7.1 PRODUCTION

L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,7% en 2018 après 7,1% en 2017, tirée par l'ensemble des secteurs.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance a été de 7,9%. Ces performances sont induites par les résultats enregistrés dans le sous-secteur agricole avec une croissance de 9,1% en relation, notamment avec la mise en œuvre du Programme d'accélération de la Cadence agricole (PRACAS). Ce sous-secteur a également bénéficié d'une bonne pluviosité et des efforts de l'Etat notamment pour la mise à disposition des intrants de qualité.

Dans le sous-secteur de l'élevage et de la chasse, la hausse de 6,1% s'explique par la poursuite des actions gouvernementales à travers, notamment la lutte contre les abattages clandestins et l'amélioration de l'encadrement phytosanitaire qui s'est traduit par l'accroissement du cheptel, la progression de la production de viande et l'augmentation du poids moyen des carcasses. En outre, cette progression est portée par la production de lait, d'œuf et de volaille.

Au niveau du sous-secteur de la pêche, la hausse est de 3,3% contre 7,1% en 2017. Cette décélération s'explique par la baisse de la pêche artisanale, consécutivement à la migration des poissons vers le sud mais également le retard accusé dans la signature des accords de pêche avec la Mauritanie.

L'activité dans le secteur secondaire a enregistré une croissance de 6,9% en 2018. Cette évolution est induite par la bonne tenue des sous-secteurs des extractives, des produits agro-alimentaires et chimiques et de l'électricité. En effet, au niveau des activités extractives, la croissance s'est établie à 8,5%. Cette situation s'explique par

¹⁴ En 2017, le Sénégal a procédé à un changement de l'année de base de calcul du PIB, la faisant passer de 1999 à 2014. Cela a entraîné une réévaluation du PIB d'environ 30%.

la bonne tenue de la production de phosphate, de zircon et de l'or. La production de phosphate est en hausse de 28,7% en rapport, notamment avec l'achèvement de la phase d'investissement entreprise par les Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

La fabrication de produits chimiques de base est restée dynamique avec un taux de croissance de 8,7%, en relation avec la progression de 17,8% de l'acide phosphorique et de l'engrais chimique. Les produits agro-alimentaires ont enregistré un taux de croissance de 7,4% après 8,3% en 2017.

S'agissant du sous-secteur de l'électricité, il a crû de 4,8 %. Le raffermissement relevé traduit les efforts déployés par les autorités en vue de satisfaire la hausse de la demande en électricité des ménages à travers, entre autres, la mise en service de la Centrale Tobène Power et des centrales solaires de Bokhol et de Malicounda. Ce sous-secteur a tiré également profit du programme de réhabilitation des capacités de production, de l'amélioration du réseau de transport et des réalisations du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

Dans le secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,7%. Les plus importantes hausses ont été enregistrées par les activités de transport et les services d'hébergement et de restauration. Au niveau des transports, l'activité s'est raffermie de 11,7%. Cette progression est induite par le regain de l'activité portuaire et du transport terrestre. En outre, les transports ont bénéficié de la consolidation de la production agricole, de l'élevage et des mines.

Quant aux services d'hébergement et de restauration, ils ont enregistré un taux de croissance de 8,7% en 2018. Cette vigueur s'explique par la bonne orientation du tourisme d'affaires ainsi que par la poursuite de l'accompagnement de l'Etat dans le cadre de l'accès au financement, de la promotion et de la lutte contre les risques naturels.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018 ont été, respectivement, de 1,2 point, 1,6 point et de 3,9 points.

Du côté de la demande en 2018, la consommation finale a augmenté de 6,2%, tirée principalement par sa composante privée en hausse de 6,4%. La consommation publique a progressé de 4,9%. Quant à la FBCF, elle a enregistré une hausse de 2%.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services ont progressé respectivement, de 10,5% et 10,1% contre 16,1% et 7,5% en 2017.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 5,2 points, 1,7 points et -0,2 point.

En terme nominal, le taux d'investissement mesuré par la FBCF s'est établi à 29,5% du PIB contre 29,9 % en 2017. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il est passé de 16,7 % en 2018 contre 16,6 % en 2017.

En 2019, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,9%. Cette évolution serait soutenue par les performances de l'ensemble des secteurs.

Au niveau du secteur primaire, l'activité économique progresserait de 6,0%, sous l'impulsion du sous-secteur agricole qui continuera de bénéficier des actions de soutien en matière d'amélioration de l'accès aux intrants, d'accroissement des rendements et de facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles.

Dans la perspective d'une bonne campagne agricole et de la poursuite de la politique de soutien, la branche « agriculture et activités annexes » est projetée en hausse de 8,3% en 2019.

Quant au sous-secteur de l'élevage et chasse, il progresserait de 6,3%, en liaison avec l'amélioration de la santé animale, l'augmentation de la productivité, et la modernisation des unités de production. Le sous-secteur de la pêche, en progression de 3,3 % en 2019, continue à faire face à la rareté des ressources, mais bénéficie de la mise en œuvre d'une stratégie des autorités qui vise, d'une part, la gestion et la valorisation durable des ressources halieutiques et, d'autre part, la promotion de l'aquaculture, qui à terme, va permettre une reconstitution de ces ressources.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique se consoliderait avec une progression de 7,3%, sous l'impulsion, principalement, de la bonne tenue des branches des BTP (+ 8,9%), des matériaux de construction (+ 3,5%), du raffinage de pétrole (+ 2,0%), de la fabrication de produits chimiques (+ 10,9%), de la fabrication de produits alimentaires (+ 6,2%) et de l'énergie (+6,4%).

Le secteur tertiaire progresserait de 6,9%, grâce à la bonne tenue des activités, notamment de commerce, de transports mais aussi des services financiers et immobiliers. La hausse des activités commerciales s'établirait à 5,8% imputable à l'accroissement de la demande intérieure, dans un contexte de renforcement du parc automobile et de maintenance du matériel agricole et industriel. S'agissant de la hausse attendue dans le transport, elle s'élèverait à 12,7%, portée, notamment, par le transport routier et la bonne orientation des activités portuaires conjuguée au renforcement du transport aérien. En effet, le transport routier continue de bénéficier du renouvellement du parc des transports en commun et de l'élargissement du réseau routier. En outre, la branche devrait se revigorer sous l'impulsion des activités du nouvel aéroport international de Dakar (AIBD), le transport ferroviaire ainsi que des activités de la compagnie Air Sénégal. Au niveau des services financiers et d'assurance, une croissance de 8,0% est attendue sous l'effet de la bonne orientation du crédit bancaire en rapport avec l'environnement interne marqué par la poursuite de l'exécution des projets structurants du Plan Sénégal Emergent (PSE).

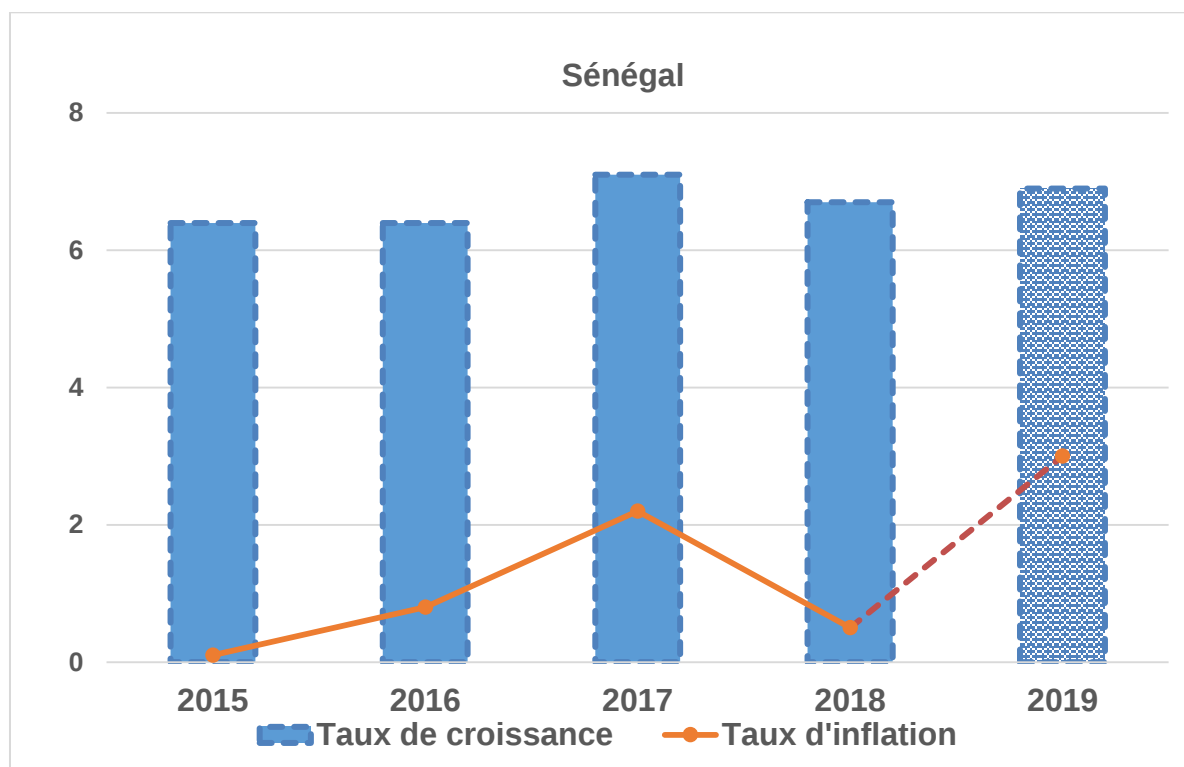
Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 seraient, respectivement, de 0,9 point, 1,7 point et de 4,3 points.

Du côté de la demande en 2019, la consommation finale ressortirait en hausse de 6,5%. La FBCF augmenterait de 22,6% contre 2,0 % en 2018, sous l'effet aussi bien des investissements privés en progression de 21,2 % et des investissements publics, en hausse de 9,5%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services progresseraient respectivement de 2,8% et 10,5%.

En terme nominal, le taux d'investissement mesuré par la FBCF s'établirait à 30,4% contre 29,5% en 2018. Quant au taux d'épargne intérieure, il passerait de 18,1% en 2019 à 16,7% en 2018.

En 2019, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 9,7 points, 0,7 point et -3,5 point.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation annuel moyen au Sénégal



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.7.2 PRIX ET INFLATION¹⁵

En 2018, le taux de l'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 0,5% contre 2,2% en 2017, en liaison avec les hausses observées, respectivement, au niveau des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (3,5%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%), « Logements, eau, électricité » (+0,5%), « Meubles et articles de ménages » (+1,0%) et « loisir et culture » (+1,3%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses enregistrées au niveau des fonctions « Communication » (-5,6%) et « Restaurant et hôtel » (-0,5%).

L'inflation devrait rester modérée en 2019. En effet au cours des quatre premiers mois de 2019, le taux d'inflation moyen est ressorti à 0,6% contre 1,5% à la même période de l'année 2019. Si cette tendance observée se maintient, la norme communautaire de 3% maximum serait respectée.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2018 par une détérioration du solde global, qui s'est établi à -3,7 % du PIB contre -3,0% en 2017.

Les recettes totales ont augmenté de 2,6%, pour représenter 16,6 % du PIB, contre 17,4% en 2017. Cette évolution est induite par les recettes fiscales en hausse de 7,8%, pour représenter 15,2 % du PIB comme en 2017. La bonne tenue des recettes fiscales est imputable aux performances au niveau des impôts sur les revenus et des impôts sur les sociétés. Quant à la TVA intérieure hors pétrole et de la taxe sur les activités

¹⁵ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100; national

financières elles ont progressé, respectivement, de 19,3% et 16,8%. Ces évolutions seraient imputables à la baisse progressive des crédits de TVA, des actions entreprises par la DGID pour le renforcement du contrôle et de la gestion optimale des prises en charge. En outre, la hausse enregistrée au titre des taxes sur les biens et services a été induite par le bon comportement de la taxe spéciale sur le ciment et de la contribution pour le développement économique (CODEC).

Au niveau du cordon douanier, les recettes se sont accrues de 9,6%. Cette hausse serait, en partie, soutenue par les taxes prélevées au titre des produits hors pétrole.

Les recettes non fiscales ont accusé une baisse de 33,2%. Les dons ont reculé de 3,0% et ont représenté 1,4 % du PIB contre 2,2% en 2017.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 6,0% et ont représenté 22,2 % du PIB contre 22,5% en 2017. Cette hausse a été tirée par les dépenses courantes qui ont augmenté de 12,5 %. La hausse des dépenses courantes est imputable à la masse salariale en progression de 13,7% et aux intérêts de la dette publique qui ont augmenté de 12,5%. Les dépenses en capital ont progressé de 12,0% dont 3,0% au titre des dépenses d'investissement financées sur ressources internes. Au total, le solde global hors dons s'est établi à -5,5% du PIB contre -5,2% en 2017. Quant au solde global, il a représenté -3,7 % du PIB contre -3,0% en 2017.

L'encours de la dette publique totale est passé de 5848,5 milliards en 2017 à 7039,6 milliards à fin 2018, soit un accroissement de 20,4%. S'agissant du ratio de l'encours de la dette publique par rapport au PIB, il est ressorti à 54,0% en 2018 contre 48,1% en 2017. L'encours de la dette est composé de la dette extérieure et de celle intérieure pour des montants respectifs de 6152,4 milliards et 887,2 milliards. En 2019, le taux d'endettement s'établirait à 50,4%.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 966,8 milliards en 2018, soit une progression de 34,3% par rapport à 2017 et 39,8% des recettes totales contre 34,1% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 61,8% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de l'encours de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 744,6 milliards, en baisse de 22,9% par rapport à 2018. Il représenterait 25,1% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 42,1% du total du service de la dette publique.

Au titre de l'année 2019, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en relation avec une augmentation des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En effet, les recettes budgétaires progresseraient de 24,0%, pour représenter 18,4% du PIB. Cette évolution serait imputable aux recettes fiscales en hausse de 27,4%. Les recettes non fiscales seraient en baisse de 30,9% et représenteraient 0,8% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 17,6% pour représenter 23,4% du PIB. Cette hausse serait tirée, principalement, par les dépenses en capital en progression de 61,0%, impulsées par la composante financée sur ressources internes, qui a plus que doublé. Les dépenses courantes progresseraient de 7,2% en rapport avec la hausse de 9,0% de la masse salariale et de celle des intérêts sur la dette publique de 17,8%.

Au total, le solde global hors dons s'établirait à -5,0%. Quant au solde global, il représenterait -3,0% du PIB.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2018, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 527,2 milliards contre un excédent de 116,6 milliards en 2017. Cette situation est essentiellement imputable à une augmentation de l'excédent des flux nets de capitaux qui a permis de compenser largement la dégradation du déficit courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 1.026,3 milliards, en aggravation de 139,1 milliards par rapport au déficit enregistré en 2017. Ce recul est lié à la dégradation du solde déficitaire des biens et services et des revenus primaires, dont l'effet a été quelque peu atténué par l'augmentation des revenus secondaires. L'évolution défavorable de la balance commerciale a été le fait d'un accroissement des importations (+11,7%) face à celui relativement moins important des exportations (+11,0%). Les importations ont été impactées par la facture pétrolière et par les achats de biens intermédiaires et d'équipement, tandis que les exportations ont bénéficié de l'augmentation notamment des ventes des produits pétroliers et des produits halieutiques. En conséquence, le déficit courant s'est situé à 7,8% du PIB en 2018 contre 7,2% en 2017. Dans le même temps, le déficit hors dons est passé de 7,6% du PIB à 8,1%.

La bonne orientation du compte financier (1.308,3 milliards en 2018 contre 775,8 milliards en 2017) est liée notamment à l'augmentation des autres investissements et des investissements de portefeuille, ces derniers ayant tiré profit de l'émission d'euro-obligations sur le marché international.

En 2019, l'excédent global tomberait à 41,5 milliards, en liaison principalement avec le recul des flux nets entrants de capitaux.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont renforcés de 527,2 milliards par rapport à fin décembre 2017, pour s'établir à 1.823,8 milliards à fin décembre 2018, résultant de la hausse simultanée de 382,1 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 145,1 milliards de ceux des banques.

Les créances intérieures ont enregistré une progression de 134,7 milliards ou 2,9%, pour ressortir à 4.742,8 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale sont ressorties en légère hausse de 68,7 milliards, pour s'élever à 467,8 milliards. L'encours des créances sur l'économie s'est accru de 1,6%, pour s'établir à 4.275,0 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 652,0 milliards ou 14,1%, pour se situer à 5.259,7 milliards.

2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2018 est ressorti à -3,7 % contre -3,0 % l'année précédente. En 2019, ce ratio s'établirait à -3,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,5% contre 2,2 % en 2017. En 2019, il se situerait en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 54,0% contre 48,1% en 2017. En 2019, ce ratio s'établirait à 50,4%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 34,3% contre 32,5% un an plus tôt. En 2019, ce ratio se situerait à 34,0% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 15,2 % comme en 2017. En 2019, ce ratio se situerait à 15,3%.

Au total, trois (03) critères de convergence ont été respectés en 2018. Il s'agit, au titre des critères de premier rang du taux d'inflation et du ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure. Au titre des critères de second rang, celui relatif au ratio de la masse salariale sur recettes fiscales a été respecté. En 2019, les trois (03) critères de premier rang ainsi que le critère relatif à la masse salariale seraient respectés.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,7% contre 7,1% en 2017. La situation des finances publiques a été marquée par une détérioration du déficit global. Pour l'année 2019, les prévisions tablent sur une consolidation de l'activité économique avec un taux de croissance de 6,9% du PIB réel et une amélioration du déficit global qui se situerait à la limite de la norme communautaire de 3,0%.

Afin de consolider le processus de convergence, les Autorités sénégalaises devraient poursuivre la mise en œuvre des mesures suivantes :

- le renforcement du recouvrement des recettes fiscales de manière à conforter le financement des investissements sur ressources intérieures ;
- la maîtrise des exonérations fiscales et douanières ;
- la bonne gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-3,7	-3,3	-3,0	-3,7	-3,5	-3,0
Taux d'inflation ¹⁶	<= 3%	0,1	0,8	2,2	0,5	nd	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	43,8	48,1	48,1	54,0	50,4	50,4
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	32,9	32,0	32,5	34,3	31,8	34,0
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,2	15,9	15,2	15,2	16,0	15,3
Taux de croissance du PIB		6,4	6,4	7,1	6,7	6,8	6,9

Sources : Commission de l'UEMOA-CNPE Sénégal

¹⁶ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2018, l'activité économique a progressé de 4,9% après 4,4% en 2017, profitant principalement de la bonne tenue de l'agriculture et de la reprise de la production de phosphate. En 2019, le taux de croissance serait de 5,1%. Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est affiché à 0,9% en 2018 contre -0,2% en 2017.

La situation des finances publiques a été caractérisée par un faible niveau de déficit en liaison avec une maîtrise des dépenses et une forte mobilisation des recettes. Ainsi, le déficit global est ressorti à 0,8% du PIB après 0,3% en 2017. En 2019, le déficit s'établirait à 0,4%.

Le déficit courant de la balance des paiements est monté à 7,6% du PIB en 2018 venant de 2,0% en 2017. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 8,7% du PIB contre 2,4% un an plus tôt.

La masse monétaire a progressé de 9,3%, pour s'établir à 1.726,0 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, le critère clé et celui relatif à l'inflation ont été respectés en 2018.

2.8.1 PRODUCTION

En 2018, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,9% après 4,4% en 2017, portée particulièrement par les secteurs primaire et tertiaire, le secteur secondaire ayant connu un resserrement.

La valeur ajoutée du secteur primaire a gagné de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2017 pour se situer à 3,4%, à la faveur de la bonne tenue de ses principales composantes. Les branches de l'agriculture continuent de profiter des actions gouvernementales pour l'amélioration de la productivité, notamment la mise en œuvre des projets du Programme National d'investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). L'agriculture vivrière a progressé de 3,0%, l'agriculture de rente de 9,7% et l'Elevage et la chasse de 4,3%.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire s'est affichée à 0,5% contre 1,3% en 2017. Cette évolution s'explique, entre autres, par le retournement de la production de l'industrie extractive (+21,0% contre -14,1%), la dynamique de l'industrie du textile (+7,9% après +7,8% en 2017) et la poursuite des activités des BTP qui ont progressé de 3,3%. Cependant, la production d'énergie (électricité, gaz et eau) s'est contractée de 8,3% après une baisse de 14,2% en 2017.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 7,4% après 4,8% en 2017, profitant de la bonne progression de l'ensemble des activités de services. Les différentes composantes du secteur ont évolué comme suit : "Commerce" (+3% après 0,2% en 2017), "Transports, entrepôts et communications" (+9,6% après 2,5% en 2017),

"Banques, assurances" (+7,9% contre -5,1% en 2017) et "Autres services marchands" (+6,3% après 0,5% en 2017).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2018, ont été respectivement de 0,7 point, 0,1 point et 4,1 points.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par toutes ses composantes, notamment, les investissements publics et privés. La consommation finale a progressé de 6,6% après 5,5% en 2017, sous l'effet principalement de l'augmentation de la consommation des ménages de 6,2%. La FBCF s'est accrue de 18,5% contre une baisse de 10,6% en 2017, du fait de la hausse de la FBCF publique de 38,0% et de celle des ménages de 18,9%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont baissé de 1,3% en 2018, tandis que les importations de biens ont augmenté de 4,3%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2018, ont été respectivement de 6,2 points, 1,6 points et -2,9 points.

Le taux d'investissement s'est situé à 27,0% en 2018 après 23,9% en 2017.

Pour 2019, le taux de croissance du PIB s'établirait à 5,1%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs, profitant de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). Le taux de croissance du secteur primaire se consoliderait pour s'afficher à 5,2% après 3,4% en 2018. Cette progression serait, principalement, liée à l'augmentation de la production vivrière de 4,4%, de celle de l'agriculture d'exportation de 11,0% et de la sylviculture de 10,2%.

La progression de valeur ajoutée du secteur secondaire est attendue à 4,2% en 2018, expliquée par la hausse de toutes les branches d'activités, notamment, celles des industries extractives, de la fabrication de textile et de l'énergie. La hausse des industries extractives de 5,7% serait liée à l'augmentation de la production de phosphate. La fabrication de textile croîtrait de 8,3%, du fait du bon niveau de production de coton.

Le secteur tertiaire connaîtrait un regain d'activité avec une augmentation de 4,9%. Le secteur bénéficierait des performances des branches « Commerce » (+4,4%), « Transport, Entrepôts et Communications » (+5,0%) et « Banques, Assurances » (+ 5,0%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019, seraient respectivement de 1,0 point, 0,7 point et 3,4 points.

La demande en 2019, serait essentiellement soutenue par les investissements publics et les échanges extérieurs. La consommation finale connaîtrait une hausse de 4,4%, sous l'effet cumulé d'une hausse de 2,9% de la consommation privée et d'une hausse

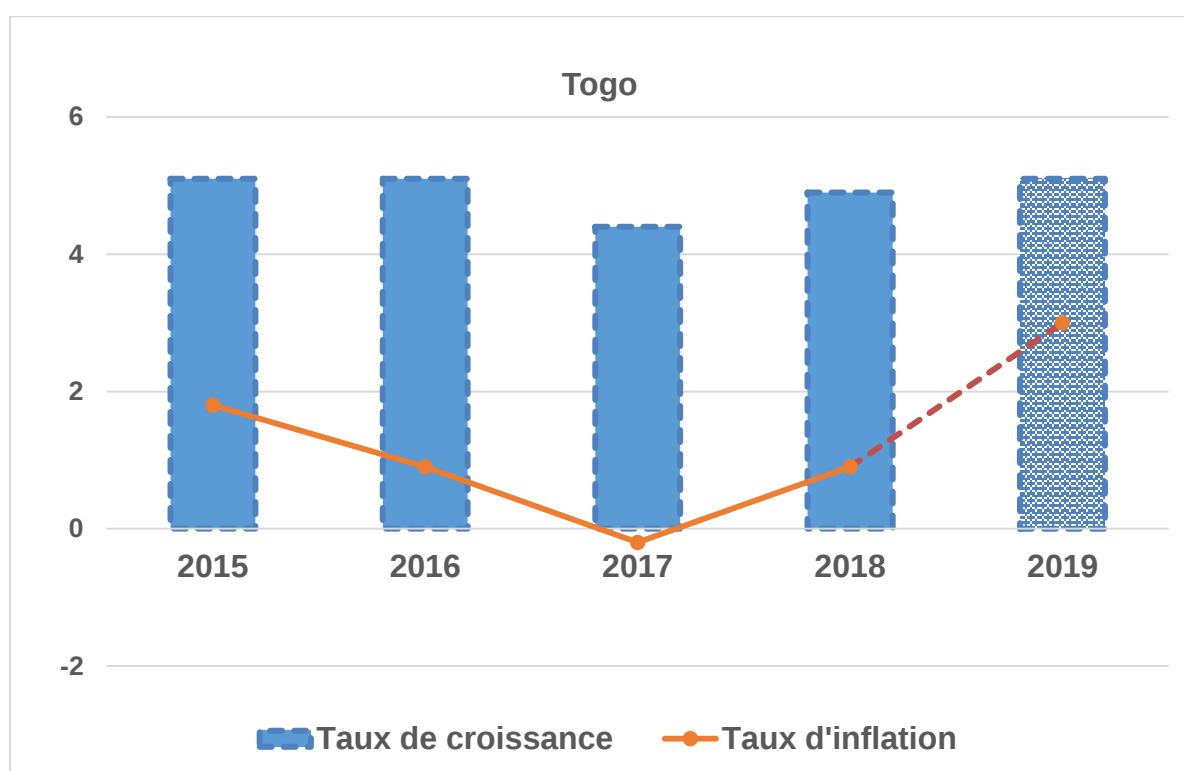
de 8,5% de la consommation publique. La FBCF augmenterait de 14,8% en lien avec la hausse de la FBCF publique de 25,8% et de celle du privé de 10,4%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services enregistreraient une baisse de 0,3%, après celle de 1,3% en 2018, tandis que les importations de biens et services augmenteraient de 5,4% après 4,3% en 2018.

Le taux d'investissement se situerait à 29,5% en 2019 après 27,0% en 2018.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2019, seraient respectivement de 4,2 points, 4,0 points et -3,1 points.

Graphique 9 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Togo



Source : Annexes RSM, juin 2019

2.8.2. PRIX ET INFLATION¹⁷

Le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à 0,9% contre -0,2% en 2017. Cette hausse du niveau général des prix est imputable à l'augmentation des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,3% contre -1,3% en 2017), « Restaurant et hôtel » (+4,1% contre +0,2% en 2017), « Santé » (+3,7% contre -4,3% un an plus tôt) et « Biens et services divers » (+0,6% après -0,3% en 2017). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli des prix des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,6% après -3,1% en

¹⁷ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

2017), « Articles d'habillement et chaussures » (-1,8% contre +2,7% en 2017) et « Loisir et culture » (-1,0% en 2018 contre +3,5% en 2017).

Sur les quatre premiers mois de l'année 2019, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,6% contre 0,5% à la même période de 2018. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de la norme communautaire de 3,0% au maximum en 2019, en relation avec les dispositions prises pour accroître l'offre de produits alimentaires dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2018, la situation des finances publiques s'est caractérisée par un faible niveau de déficit en relation avec une maîtrise des dépenses et une progression des recettes.

Les recettes totales ont augmenté de 7,9% en 2018 pour représenter 25,8% du PIB contre 25,6% en 2017. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des recettes non fiscales, les recettes fiscales ayant baissé de 2,9% pour représenter 18,4% du PIB contre 20,3% en 2017. La baisse des recettes fiscales s'explique, essentiellement, par un faible niveau de recouvrement des taxes sur biens et services. La progression des recettes non fiscales est liée à celle des produits des participations financières de l'Etat dans certaines sociétés publiques et des autres revenus non fiscaux recouverts par l'Etat, notamment, les redevances minières. Les dons mobilisés en 2018 ont augmenté de 19,6% pour représenter 3,6% du PIB contre 3,2% en 2017.

Les dépenses totales ont augmenté de 9,9% pour atteindre 26,6% du PIB contre 25,9% en 2017, du fait de la hausse de toutes ses composantes. Les dépenses courantes ont progressé de 8,1% pour représenter 19,8% du PIB après 19,6% en 2017. Cette progression s'explique par la hausse de la masse salariale de 3,9% et de la charge de la dette de 44,7%. La hausse de la masse salariale s'explique par l'incidence financière de la satisfaction des revendications salariales des travailleurs de certaines catégories socio-professionnelles, notamment, dans l'éducation et la santé.

Les dépenses en capital ont augmenté de 15,6% pour représenter 6,8% du PIB, en rapport avec la reprise des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont accusé une baisse depuis 2017, du fait de l'arrêt des préfinancements.

Au total, le déficit global en 2018 a représenté 0,8% du PIB contre 0,3% en 2017. Le déficit global hors dons est ressorti à 4,3% contre 3,5% en 2017.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 2.020,2 milliards en 2017, soit 72,8% du PIB, à 2.191,0 milliards en 2018, soit 73,9% du PIB. L'encours de la dette intérieure s'est établi à 1 590,3 milliards contre 1 470,1 milliards à fin décembre 2017, tandis que celui de la dette extérieure a atteint 600,8 milliards à fin

décembre 2018 contre 535 milliards à fin décembre 2017. En 2019, il représenterait 67,5% du PIB.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 439,0 milliards en 2018, soit une baisse de 24,1% par rapport à 2017, représentant 57,3% des recettes totales contre 93,0% en 2017. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 90,7% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique. En 2019, le service de la dette publique totale s'établirait à 605,6 milliards, soit une progression de 37,9% par rapport à 2018. Il représenterait 68,7% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 92,6% du total du service de la dette publique.

Pour 2019, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables, avec un taux de croissance réel de l'activité économique de 5,1%. Ceci devrait favoriser une hausse de la consommation finale et des résultats des entreprises avec un impact positif sur le recouvrement des recettes fiscales. Les prévisions indiquent une progression des recettes totales de 15,6% représentant 27,7% du PIB. Les recettes fiscales connaîtraient une hausse de 22,6% pour représenter 21,0% du PIB tandis que les recettes non fiscales se contracteraient pour ressortir à 2,6% du PIB. Les dons augmenteraient de 23,9% pour représenter 4,1% du PIB.

Les dépenses totales progresseraient de 13,8% pour atteindre 28,1% du PIB. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes seraient en hausse de 4,5%, du fait de l'augmentation de la masse salariale de 7,4% et des intérêts de la dette publique de 11,1%. Les dépenses d'investissement progresseraient de 41,0%, sous l'effet de la mise en œuvre des projets contenus dans le Plan National de Développement.

Au total, le déficit global dons compris s'établirait en 2019, à 0,4% du PIB contre 0,8% en 2018. Le déficit global hors dons serait de 4,5% du PIB contre 4,3% en 2018.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2018, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 15,4 milliards contre un excédent de 10,1 milliards en 2017, en lien notamment avec une amélioration du solde du compte financier qui a compensé l'augmentation du déficit courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 230,8 milliards, en aggravation de 174,7 milliards par rapport à 2017. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial du fait de la forte progression des importations (+25,8%) face à une hausse moindre des exportations (+7,8%). L'augmentation des importations est consécutive notamment aux achats de biens d'équipement. Le déficit courant est passé de 2,0% du PIB en 2017 à 7,6% du PIB en 2018. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 8,7% du PIB contre 2,4% un an plus tôt.

Le compte financier est ressorti excédentaire de 90,5 milliards après un déficit de 77,5 milliards en 2017, en lien avec une évolution favorable des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2019, le solde global ressortirait excédentaire de 6,8 milliards sous l'effet essentiellement de l'amélioration du compte des transactions courantes.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont consolidés de 15,4 milliards par rapport à décembre 2017, pour s'élever à 562,2 milliards en décembre 2018.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.434,3 milliards, en accroissement de 92,5 milliards ou 6,9%. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui étaient de 164,9 milliards à fin décembre 2017, se sont accrues de 43,7 milliards, pour ressortir à 208,6 milliards à fin décembre 2018. Par ailleurs, les créances sur l'économie ont augmenté de 48,8 milliards ou 4,1%, en se situant à 1.225,7 milliards.

La masse monétaire a progressé de 9,3%, pour s'établir à 1.726,0 milliards à fin décembre 2018.

2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de la convergence se présente comme suit :

Critères de premier rang

- Le **ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** est ressorti à -0,8% contre -0,3% en 2017. En 2019, ce ratio serait de -0,4% ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,9% en 2018 contre -0,2% en 2017. En 2019, le taux d'inflation devrait être inférieur à 3% ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 73,9% en 2018 contre 72,8% en 2017. Pour 2019, ce ratio est attendu à 67,5%.

Critères de second rang

- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 36,6% en 2018 contre 34,2% en 2017. En 2019, ce ratio serait de 32,1% ;
- Le **taux de pression fiscale** est ressorti à 18,4% en 2018 contre 20,3% en 2017. En 2019, ce ratio serait de 21,0%.

En matière de convergence, en 2018, le critère clé et celui relatif au taux d'inflation ont été respectés. Le critère relatif à l'endettement n'a pas été respecté. Les deux critères de second rang également n'ont pas été respectés. Pour 2019, tous les cinq critères de convergence seraient respectés.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique en 2018 a été marquée par les efforts d'amélioration de la gouvernance économique et financière, dans un contexte sociopolitique apaisé. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 4,9% après 4,4% en 2017. Les efforts de consolidation budgétaire ont permis de réaliser un déficit budgétaire global, dons compris, de 0,8%, grâce notamment à l'arrêt des pratiques de préfinancement et des actions de recouvrement des arriérées d'impôts. Sur les cinq critères de convergence, seuls le critère clé et celui du taux d'inflation ont été respectés. Toutefois, cette situation devrait nettement s'améliorer à l'horizon de convergence fixé au 31 décembre 2019.

Pour conforter les acquis et améliorer les performances afin de respecter les conditions de convergence, les Autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures suivantes visant à :

- garantir une situation sociopolitique apaisé et poursuivre le renforcement du climat des affaires en vue de favoriser l'accroissement des capitaux privés internationaux et le développement des activités du secteur privé ;
- poursuivre la mise en œuvre des politiques de soutien et d'accroissement de la productivité du secteur agricole ;
- renforcer le recouvrement des recettes fiscales, notamment les arriérés d'impôts, et élargir l'assiette fiscale par les actions novatrices, en particulier l'utilisation des nouvelles technologies de communication ;
- optimiser les dépenses courantes et poursuivre la priorisation des projets à maturité élevée, tout en veillant à l'efficacité des dépenses d'investissement publics ;
- veiller à la soutenabilité et à une bonne gestion de la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence pour le Togo

	Normes	2015	2016	2017	2018		2019
					Réal	Prév	
Solde global/PIB	<= - 3%	-6,3	-8,3	-0,3	-0,8	-3,0	-0,4
Taux d'inflation ¹⁸	<= 3%	1,8	0,9	-0,2	0,9	nd	<= 3
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	71,8	78,2	72,8	73,9	71,5	67,5
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	33,2	32,1	34,2	36,6	33,3	32,1
Taux de pression fiscale	>= 20%	21,4	21,7	20,3	18,4	21,0	21,0
Taux de croissance du PIB		5,1	5,1	4,4	4,9	5,0	5,1

Sources : Commission de l'UEMOA-CNPE Togo

¹⁸ Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'UEMOA Base 2014 = 100, national

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2018, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,6% comme en 2017. Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont enregistré de bonnes performances, en relation avec la bonne tenue de l'activité dans tous les Etats membres et nonobstant la persistance des actes terroristes, notamment au Burkina Faso, au Niger et au Mali. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix avec un taux d'inflation de 0,9% contre 1,1% en 2017, en liaison notamment avec la maîtrise des prix des produits alimentaires.

Pour 2019, il est attendu un taux de croissance de 6,7%, porté par l'ensemble des secteurs économiques.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2018 par une légère amélioration des déficits. Le déficit global a représenté 4,0% du PIB contre 4,3% en 2017. En 2019, Il se situerait à 2,9% du PIB.

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se traduiraient en 2018 par un solde global excédentaire de 1.142,5 milliards, après un excédent de 304,1 milliards un an plus tôt. Le déficit du compte courant s'accroîtrait de 10,2%, pour ressortir à 4.470,2 en 2018, en raison de la dégradation du solde de la balance des biens.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2018, comparée à celle à fin décembre 2017, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. En matière de convergence, aucun Etat membre n'a respecté les trois critères de premier rang en 2018.

3.1 PRODUCTION

Le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,6% comme en 2017. Dans l'ensemble, l'activité économique a bénéficié de la bonne tenue de l'agriculture, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications. Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

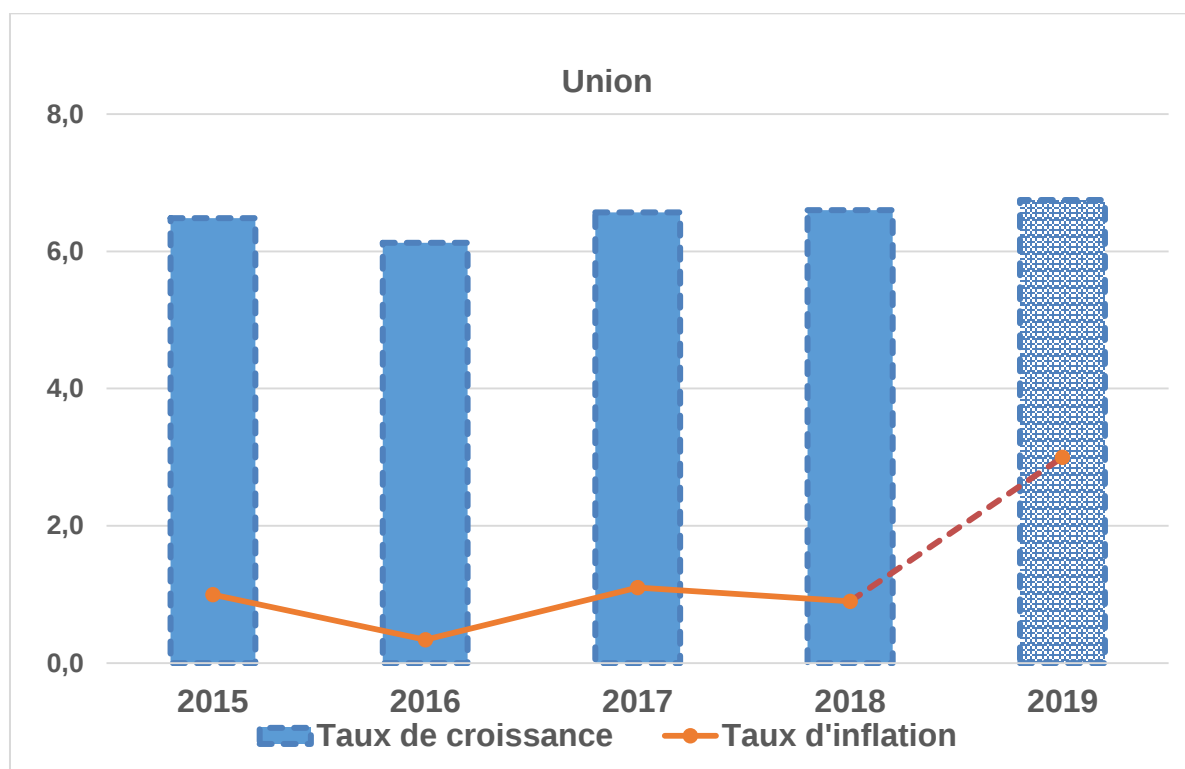
Par pays, le taux de croissance en 2018 se présente comme suit : Bénin (6,7%), Burkina Faso (6,6%), Côte d'Ivoire (7,4%), Guinée-Bissau (3,8%), Mali (4,9 %), Niger (6,5%), Sénégal (6,7%) et Togo (4,9%).

Pour 2019, il est attendu un taux de croissance de 6,7%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée par un renforcement des performances de tous les secteurs. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec la poursuite des efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les États membres. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu, d'une part, une bonne tenue des BTP, en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base, et, d'autre part, les bons résultats des industries extractives.

Les performances du secteur tertiaire seraient portées par le commerce, les transports et les communications. La bonne tenue du commerce serait en relation avec la commercialisation des excédents agricoles des campagnes précédentes. Les résultats attendus au niveau des transports s'expliqueraient par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications seraient portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

Par pays, le taux de croissance en 2019 se présenterait comme suit : Bénin (7,6 %), Burkina Faso (6,1 %), Côte d'Ivoire (7,5%), Guinée-Bissau (5,0%), Mali (5,0%), Niger (6,3%), Sénégal (6,9%) et Togo (5,1%). Toutefois, des risques liés, notamment à la crise sécuritaire dans la zone du sahel ainsi que les revendications corporatives et syndicales dans presque tous les États membres constituent de réelles menaces.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance économique et du taux d'inflation dans l'Union



3.2 PRIX ET INFLATION

En 2018, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% contre 1,1% en 2017. Cette évolution est liée à la hausse modérée des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,4% contre +1,0% en 2017), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+0,7% contre 1,4% en 2017) et « Restaurant et hôtel » (+0,9% contre +1,9% en 2017). Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (0,8%), Burkina Faso (1,9%), Côte d'Ivoire (0,6%), Guinée-Bissau (0,4%), Mali (0,0%), Niger (2,7%), Sénégal (0,5%) et Togo (0,9%).

En 2019, la hausse des prix devrait rester modérée au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2018, les recettes totales ont progressé de 4,0% pour représenter 17,7 % du PIB contre 18,3% en 2017, portées par les recettes fiscales, en hausse de 5,0%. Le taux de pression fiscale est ressorti à 15,3% en 2018 contre 15,7% en 2017. L'augmentation des recettes fiscales est liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de la lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (14,1%), Burkina Faso (17,2%), Côte d'Ivoire (16,2%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (11,8 %), Niger (15,2%), Sénégal (15,2%) et Togo (18,4%).

Les recettes non fiscales ont régressé de 2,5% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,3% en 2017, en liaison avec les baisses enregistrées au Bénin (-6,2%), au Mali (-58,2%) et au Sénégal (-33,2%). Ces baisses ont été atténuées par les hausses notées au Burkina Faso (+16,9%), en Côte d'Ivoire (+6,6 %), en Guinée-Bissau (+7,7%), au Niger (+37,4%) et au Togo (+98,7%). Cette évolution s'explique, essentiellement, par les recouvrements effectués en 2018 au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile et minière ou l'attribution de nouvelles licences. Les dons ont progressé de 5,1% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,2% en 2017.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 3,3% pour représenter 23,8% du PIB contre 24,8% en 2017. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes en hausse de 6,1%, imputable, principalement, aux dépenses salariales en hausse de 8,8% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 19,0%. Par pays, les augmentations de la masse salariale enregistrées se présentent comme suit : Bénin (+5,8%), Burkina Faso (+14,1%), Côte d'Ivoire (+7,2%), Guinée-Bissau (+13,9%), Mali (+8,9%), Niger (+1,4%), Sénégal (+13,7%) et Togo (+3,9%). Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat. Quant aux dépenses liées aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+18,4%),

Burkina Faso (+39,9%), Côte d'Ivoire (+14,4%), Guinée-Bissau (+3,8%), Mali (+13,2%), Niger (+43,8%), Sénégal (+12,5%) et Togo (+44,7%). Les dépenses en capital ont progressé de 0,5%.

Au total, en 2018, la situation des finances publiques a été caractérisée par une légère amélioration des déficits budgétaires. En effet, le déficit global hors dons est ressorti à 6,1% du PIB contre 6,5% en 2017 tandis que le déficit global dons compris s'est établi à 4,0% contre 4,3% en 2017.

En 2018, le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 48,7% contre 45,5% en 2017. En 2019, nonobstant une légère réduction de ce taux, qui passerait à 47,8%, il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres ; son service représentant plus de 50% du service total de la dette dans six Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette est relativement importante et représente plus du tiers des recettes totales dans cinq Etats membres.

Pour 2019, le déficit global hors dons représenterait 5,2% du PIB. Quant au déficit global, il ressortirait à 2,9% du PIB. Les recettes totales progresseraient de 14,2% pour représenter 18,5% du PIB contre 17,7% en 2018. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 17,8% induisant un taux de pression fiscale de 16,5%. Les recettes fiscales bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les progressions suivantes sont attendues : au Bénin (+13,4%), au Burkina Faso (+28,6%), en Côte d'Ivoire (+11,8%), en Guinée-Bissau (+26,0%), au Mali (+45,3%), au Niger (+9,6%), au Sénégal, (+9,9%) et au Togo (+22,6%). Les dons progresseraient de 18,1% après celle de 5,1% enregistrée en 2018 pour représenter respectivement 2,3% et 2,1% du PIB nominal. Cette hausse serait portée par les fortes augmentations attendues, notamment au Bénin (+72,0%), en Côte d'Ivoire (+27,4%), au Mali (+45,6%) et au Togo (+23,9%).

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 8,5% pour représenter 23,7% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 20,0% dont 13,3% sur les ressources internes. L'augmentation attendue de la masse salariale serait de 9,4% et celle des paiements au titre des intérêts sur la dette de 15,5%. L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.

En 2019, le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 47,8% contre 48,7% en 2018.

Encadré 1 : INTERVENTIONS DES ETATS SUR LES MARCHES DE CAPITAUX

Mobilisation sur le marché financier régional

Durant l'année 2018, le montant global des émissions brutes sur le marché régional de la dette publique s'est chiffré à 3.277,6 milliards, pour une prévision initiale de 3.919,0 milliards, contre 3.700,1 milliards en 2017. Ce repli de 422,5 milliards par rapport à l'année précédente s'explique par une moindre présence de la Côte d'Ivoire sur le marché financier régional et l'absence du Sénégal sur ledit marché au cours de l'année. En conséquence, les émissions nettes se sont établies à 342,9 milliards contre 1.008,4 milliards un an plus tôt.

Les mobilisations de ressources sur le marché financier régional en 2018 ont été réalisées majoritairement sur le compartiment des obligations du Trésor, avec un pourcentage de 54,6% contre 57,3% en 2017 et 65,1% en 2016.

Le volume total des émissions par adjudication sur le compartiment obligataire en 2018 s'est établi à 943,9 milliards, en baisse de 221,3 milliards par rapport à l'année 2017. Les titres de maturité 3 et 5 ans ont été les plus sollicités avec des montants mobilisés de 698,3 milliards et 194,2 milliards respectivement, représentant 94,6% du montant global des émissions d'obligations par adjudication.

Pour sa part, le volume des émissions obligataires par syndication s'est chiffré à 844,3 milliards en 2018, en baisse de 112,5 milliards par rapport à 2017. La préférence des Etats s'est portée sur les maturités de 7 et 8 ans sur lesquelles des montants de 487,6 milliards et 294,9 milliards respectivement ont été mobilisés, soit 92,7% du volume total des émissions d'obligations par syndication. Ces émissions par syndication ont été effectuées par le Bénin (62,6 milliards), le Burkina Faso (168,7 milliards), la Côte d'Ivoire (394,8 milliards), le Mali (156,2 milliards) et le Togo (62,0 milliards).

Pour l'ensemble des émissions obligataires par adjudication en 2018, le taux moyen de rendement s'est établi à 6,29% contre 6,61% un an plus tôt.

Sur le compartiment des bons du Trésor, soixante-onze émissions ont été réalisées durant l'année 2018, pour un montant total de 1.489,4 milliards, contre une prévision initiale de 1.204,0 milliards. La maturité de 12 mois a été la plus sollicitée, avec quarante-six émissions d'une valeur globale de 937,4 milliards, soit 62,9% de la valeur totale des bons.

L'encours global des titres publics s'est inscrit en hausse pour se situer à 9.972,7 milliards ou 14,4% du PIB à fin décembre 2018 contre 9.629,8 milliards ou 14,5% du PIB un an plus tôt. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent 89,0% du total.

Mobilisation de ressources sur les marchés internationaux

Durant l'année 2018, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont levé des ressources sur les marchés internationaux par émission d'euro-obligations. Pour la Côte d'Ivoire, le montant global mobilisé se chiffre à 1,7 milliard d'euros, soit 1.115,0 milliards de francs CFA. Ces ressources ont été levées en deux tranches égales, pour des maturités respectives de 12 ans au taux de 5,250% et de 30 ans au taux de 6,625%. Quant au Sénégal, il s'agit d'une émission en deux tranches, à savoir en dollar des Etats-Unis pour un montant de 1,0 milliard, soit environ 531,2 milliards de francs CFA, au taux de 6,75% sur 30 ans, et une opération en euro pour 1,0 milliard, soit environ 656,0 milliards de francs CFA, au taux de 4,75% sur 10 ans.

Source : BCEAO

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se traduiraient en 2018 par un solde global excédentaire de 1.142,5 milliards, après un excédent de 304,1 milliards un an plus tôt. Cette consolidation des équilibres extérieurs serait liée à l'amélioration des entrées nettes de ressources au titre des comptes de capital et financier, qui ont plus que compensé les effets de la dégradation du compte courant.

Le déficit du compte courant s'accroîtrait de 10,2%, pour ressortir à 4.470,2 en 2018, en raison de la dégradation du solde de la balance des biens.

Pour le compte des biens, le déficit commercial s'est aggravé, en raison d'une progression des importations (+8,3%) plus forte que celle des exportations (+4,3%). La dynamique des importations est en lien notamment avec l'alourdissement de la facture pétrolière induite par la remontée des cours des produits pétroliers ainsi que la hausse des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires. La hausse des dépenses d'investissement dans l'Union notamment dans les travaux de construction expliquerait l'essentiel de la progression des achats des biens d'équipement et intermédiaires.

Quant aux exportations, leur progression est imputable à la hausse des ventes du coton (+32,2%), du pétrole (+26,1%) et de l'or (+9,2%). Pour le coton, le rebond observé serait en lien avec l'impact des réformes dans les pays de l'Union notamment au Bénin où il est attendu une hausse en volume de 32,6% en 2018. S'agissant du pétrole, la progression des ventes à l'extérieur serait imputable à l'évolution des cours. Pour l'or, il s'agit d'un effet volume dans un contexte de repli des cours. La progression des exportations dans l'Union en 2018 serait atténuée par la baisse des recettes sur le cacao (-6,8%), l'uranium (-34,1%), le caoutchouc (-14,0%), le café (-10,7%) et la noix de cajou (-7,2%), subséquente au recul des cours internationaux dans une conjoncture de hausse des volumes pour le caoutchouc, le café et la noix de cajou. En ce qui concerne le cacao, l'évolution observée est imputable au repli du volume, après les niveaux record enregistrés en 2017.

Le déficit de la balance des services se dégraderait de 2,1% en liaison avec l'alourdissement de la facture du fret (+14,5%). Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, serait en amélioration de 1,0%, en lien avec le repli des paiements de dividendes aux investisseurs étrangers. Cette évolution serait toutefois atténuée par la hausse des paiements d'intérêts au titre de la dette publique. Quant aux revenus secondaires, ils s'accroîtraient de 13,9%, sous l'effet de la hausse attendue des transferts de fonds des migrants.

S'agissant du compte de capital, son excédent progresserait de 12,3% par rapport à l'année précédente, en relation notamment avec la consolidation des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

Le besoin de financement s'établirait à 3.109,8 milliards, en hausse de 9,4% par rapport à l'année précédente. Ce besoin serait couvert à hauteur de 129,2%, contre

116,6% en 2017, par des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, qui sont en progression de 21,2% en un an.

La progression notable du compte financier en 2018 est imputable aux émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour un montant net de 2.010,9 milliards de FCFA. La consolidation du compte financier serait également confortée par l'augmentation des tirages publics (+26,5%), notamment au Bénin. Au titre des flux de capitaux privés, les investissements directs étrangers notamment dans les secteurs minier et pétrolier connaîtraient également une augmentation (+13,8%).

Pour l'année 2019, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un excédent global de 609,6 milliards, après 1.142,5 milliards une année plus tôt. Le maintien du solde positif de la balance des paiements s'expliquerait par la bonne tenue du compte financier, dont l'excédent devrait plus que couvrir le déficit des transactions courantes, en nette détérioration.

Le déficit courant s'accroîtrait de 9,9%, pour ressortir à 4.913,2 milliards en 2019, en raison de l'aggravation du déficit de la balance des biens (+21,8%), subséquente au repli des cours du cacao, du coton, de l'or et du pétrole, dans un contexte de fléchissement du volume des ventes de cacao et d'or. Les expéditions de cacao seraient affectées par l'incidence de la maladie du « swollen shoot » sur les cacaoyers en Côte d'Ivoire. Quant à la baisse du volume d'exportation d'or, elle serait en rapport avec l'épuisement des réserves de certaines mines notamment (Semos et Morila) au Mali. Rapporté au PIB, le déficit courant se détériorerait de 0,1 point par rapport à 2018, pour ressortir à 6,5% en 2019.

En tenant compte des évolutions attendues du compte de capital, le besoin de financement pour 2019 ressortirait à 3.451,1 milliards, contre 3.109,8 milliards en 2018 et serait couvert par les entrées nettes au titre du compte financier.

Les flux nets au titre du compte financier connaîtraient une hausse de 1,0%, en lien avec les entrées nettes d'IDE (+19,7%) en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal ainsi que des tirages nets (+11,0%), dont l'ampleur serait atténuée par le recul du niveau de mobilisation de ressources par les Etats sur les marchés financiers internationaux. En effet, pour 2019 seule la Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser environ 500 milliards de FCFA sous forme d'euro-bonds et 250 milliards à travers de nouveaux instruments de dette (euro-obligations en CFA), contre un montant total de 2010,9 milliards effectué par ce pays et le Sénégal un an plus tôt.

En liaison avec ces évolutions, une consolidation des avoirs de réserve de la Banque Centrale serait enregistrée, avec un ratio, en mois d'importation de biens et services, qui s'établirait à 4,7 mois en 2019 comme en 2018.

3.5 SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2018, comparée à celle à fin décembre 2017, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les Actifs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt de l'Union se sont renforcés de 1.202,7 milliards en une année, en liaison avec la consolidation des AEN de la BCEAO (+1.279,9 milliards). Les réserves officielles de change de la Banque Centrale se sont établies à 8.561,0 milliards, en hausse de 19,2% par rapport à décembre 2017. Cette amélioration du niveau des réserves a été induite notamment par la mobilisation d'euro-obligations par le Sénégal et la Côte d'Ivoire en mars 2018 pour un montant de 2.010,9 milliards.

L'encours des créances intérieures a progressé de 2.585,9 milliards ou 9,4%, en rythme annuel, pour s'établir à 30.023,9 milliards, en liaison avec la hausse des créances sur l'économie et des créances sur les administrations publiques centrales (APUC).

Le taux de croissance des créances sur l'économie s'est établi à 8,7% contre 11,0% en 2017. Elle est portée essentiellement par la hausse des crédits bancaires aux entreprises privées non financières (+1.293,0 milliards ou +11,8%), aux sociétés publiques (+788,8 milliards ou 87,8%) et aux ménages (+214,1 milliards ou +3,5%). Les prêts aux sociétés financières non bancaires se sont quant à eux contractés de 233,7 milliards ou 38,0%.

Les créances nettes des institutions de dépôt sur les APUC de l'UEMOA se sont établies à 8.112,6 milliards, en hausse de 835,8 milliards par rapport à leur niveau, un an auparavant. En 2017, la progression était de 889,6 milliards. Cette évolution est notamment liée au recours de plus en plus important par les Etats aux ressources extérieures pour le financement de leur déficit.

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 3.067,3 milliards ou 12,4%, pour ressortir à 27.717,1 milliards. Les dépôts se sont accrus de 2.574,1 milliards ou 13,6% et la circulation fiduciaire a augmenté de 493,2 milliards ou 8,5%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2017, la base monétaire s'est élargie de 953,4 milliards ou 11,9%, en se situant à 8.969,5 milliards à fin décembre 2018. Cette évolution est portée essentiellement liée à la contrepartie extérieure de la base monétaire qui s'est accru de 1.279,9 milliards ou 24,1%.

Sur la base du cadrage macroéconomique établi par la Banque Centrale en novembre 2018, il est prévu en 2019, une hausse de la masse monétaire de 11,0% pour une croissance du PIB réel attendue à 6,7%. Cette évolution de la masse monétaire serait tirée par la progression de 2.586,5 milliards (+9,0%) des créances des institutions de dépôt sur les secteurs résidents de l'Union et l'amélioration des actifs extérieurs nets

de 609,7 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale augmenteraient de 231,2 milliards. Ainsi, le taux de croissance des créances sur l'économie ressortirait à 10,9% contre 9,4% en 2018. En pourcentage du PIB, ces créances s'établiraient à 31,9% contre 31,1% en 2018.

Encadré 2 : MESURES ET ACTIVITES MONETAIRES

Entrée en vigueur du nouveau dispositif prudentiel

Conformément à la décision n°013/24/06/2016/CM/UMOA du Conseil des Ministres de l'UMOA du 24 juin 2016, un nouveau dispositif prudentiel est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2018. Remplaçant celle adoptée en 1991 et révisée en 2000, cette nouvelle réglementation vise à assurer la convergence du cadre de supervision régissant les activités bancaires dans l'UMOA vers les standards internationaux de Bâle II et Bâle III. L'implémentation de ces nouvelles normes devrait permettre de renforcer la solidité et la résilience du système bancaire de l'Union, ce qui contribuerait à soutenir efficacement une croissance économique durable des Etats membres.

Taux directeurs de la Banque Centrale

Sur la base des analyses de l'environnement économique et financier au plan international et au plan de l'Union, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a maintenu inchangés, en 2018, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré fixé à 3,0%.

Interventions de la Banque Centrale

Le volume global des interventions de la BCEAO est ressorti à 6.174,4 milliards à fin décembre 2018 contre 6.067,7 milliards à fin décembre 2017, soit une hausse de 106,7 milliards.

A fin décembre 2018, l'encours des prêts accordés par l'Institut d'émission aux banques et établissements financiers s'est situé à 4.196,2 milliards. Sur ce montant, l'encours des refinancements adossés aux titres publics s'est établi à 3.137,3 milliards, représentant 34,2% des recettes fiscales de l'avant-dernier exercice budgétaire (2016), pour une norme de 35% maximum.

Emplois et ressources des banques

Les emplois du système bancaire se sont établis à 32.660,2 milliards à fin décembre 2018, contre 30.564,2 milliards à fin décembre 2017, soit une hausse de 6,9%, en lien avec l'augmentation des crédits.

Sur la même période, les ressources bancaires ont augmenté de 9,0% pour se situer à 29.617,9 milliards à fin décembre 2018, sous l'effet de la hausse de l'encours des dépôts.

Source : BCEAO

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2018

L'état de convergence en 2018, se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, supérieur ou égal à -3%**

Seul le Togo a respecté ce critère. Par Etat, la situation se présente comme suit : Bénin (-4,0%), Burkina Faso (-4,9%), Côte d'Ivoire (-4,0%), Guinée-Bissau (-5,1%), Mali (-4,7%), Niger (-4,1%), Sénégal (-3,7%) et Togo (-0,8%). En 2019, tous les Etats membres respecteraient ce critère.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2018. Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (0,8%), Burkina Faso (1,9%), Côte d'Ivoire (0,6%), Guinée-Bissau (0,4%), Mali (0,0%), Niger (2,7%), Sénégal (0,5%) et Togo (0,9%).

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, inférieur ou égal à 70%**

Seul le Togo avec un taux de 73,9% n'a pas respecté ce critère. Par pays, ce ratio se présente comme suit : Bénin (56,2%), Burkina Faso (42,3%), Côte d'Ivoire (48,6%), Guinée-Bissau (50,1%), Mali (36,6%), Niger (45,4%), Sénégal (54,0%). En 2019, tous les Etats respecteraient ce critère.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Deux Etats membres ont respecté ce critère en 2018. Il s'agit du Niger (34,7%) et du Sénégal (34,3%). Pour les autres Etats membres, le ratio varie entre 52,1% (Burkina Faso) et 36,6 (Togo). En 2019, trois Etats membres respecteraient ce critère.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 20%**

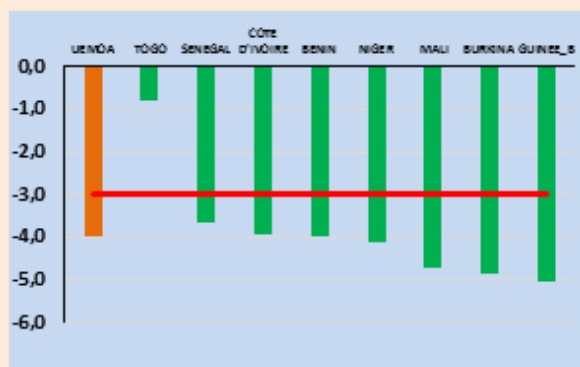
Aucun Etat n'a respecté ce critère en 2018. Par Etat membre, la situation se présente comme suit : Bénin (14,1%), Burkina Faso (17,2%), Côte d'Ivoire (16,2%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (11,8%), Niger (15,2%), Sénégal (15,2%) et Togo (18,4%). Le Togo serait le seul Etat à respecter ce critère en 2019.

Au total, en 2018, aucun Etat n'a respecté les trois critères de premier rang. S'agissant spécifiquement du critère clé, il a été respecté par le Togo. En 2019, année de l'horizon de convergence, les prévisions indiquent que tous les Etats membres respecteraient les trois critères de premier rang. Toutefois, ceci ne suffirait pas pour l'entrer de l'Union en phase de stabilité en 2020 en raison du non respect des dispositions relatives à la durabilité.

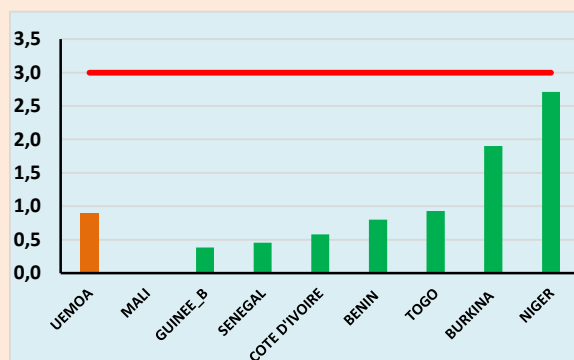
Encadré 3 : ETAT DE REALISATION DES CRITERES DE CONVERGENCE DANS L'UNION EN 2018

(Source Commission de l'UEMOA)

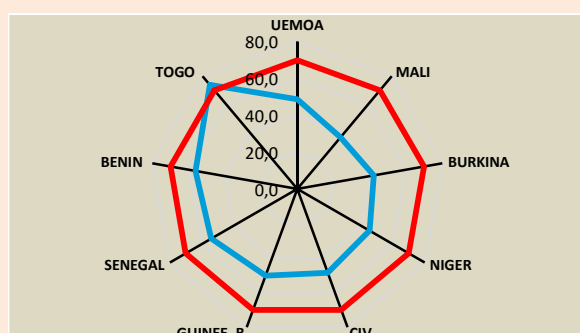
Solde budgétaire (en % du PIB nominal)



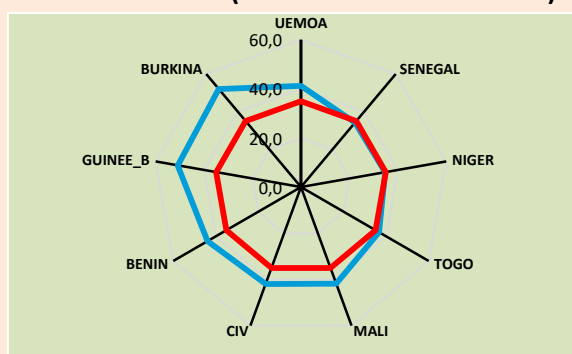
Taux d'inflation (en%)



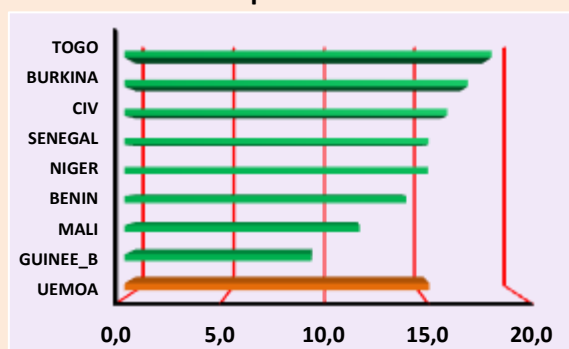
Taux d'endettement



Masse salariale (en % des recettes fiscales)



Taux de pression fiscale



Au total, en 2018, aucun Etat membre n'a respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang, contre trois en 2017.

En 2019, si les efforts d'ajustement budgétaires se renforcent, les Etats membres pourraient remplir les conditions de convergence. Toutefois, l'Union ne pourra pas entrer en phase de stabilité.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, les résultats macroéconomiques ont été relativement satisfaisants en 2018, comme les années précédentes. Toutefois, la bonne tenue des activités n'a pas permis d'enregistrer une amélioration des résultats en matière de convergence. En effet, aucun Etat n'a respecté les trois critères de premier rang.

Les perspectives de croissance restent favorables pour 2019, il est attendu que tous les Etats membres respectent l'ensemble des critères de convergence de premier rang.

Pour améliorer les performances en matière de convergence, il convient d'assurer les conditions d'un climat socio politique apaisé dans les États membres de l'Union. En outre, des dispositions doivent être prises pour poursuivre la mise en œuvre :

- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production en vue de rendre la croissance plus inclusive ;
- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions ;
- des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes fiscales par :
 - une amélioration de la performance des administrations fiscales et douanières ;
 - une amélioration du rendement fiscal des secteurs minier, informel, agro-pastoral ainsi que le foncier ;
 - une meilleure prise en charge de la problématique de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
 - une rationalisation des dépenses fiscales ;
- des actions visant à renforcer l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes ;
- renforcer le suivi de la dette et en assurer une gestion prudente.

Tableau 10 : Etat de la convergence dans l'Union en 2018

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2018 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2017 ET 2016								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2018	2017	2016
1	Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal (norme >=-3%)	-4,0	-4,9	-4,0	-5,1	-4,7	-4,1	-3,7	-0,8	1	4	0
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	0,8	1,9	0,6	0,4	0,0	2,7	0,5	0,9	8	6	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	55,7	41,5	48,6	50,1	36,6	45,7	54,0	73,9	7	7	7
4	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	44,0	52,1	41,9	47,7	41,8	34,7	34,3	36,6	2	3	3
5	Taux de pression fiscale (norme >=20%)	14,0	16,9	16,2	10,1	11,8	15,3	15,2	18,4	0	1	1
2018		2	2	2	2	2	3	3	2			
2017		1	2	2	3	4	2	4	4			
2016		2	2	2	3	3	2	3	3			

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2020

La dynamique de la croissance économique, notamment, des pays africains au sud du Sahara, amorcée depuis ces deux dernières décennies, a bien résisté aux différentes crises économique et financière mondiales. Cependant, la vulnérabilité de l'agriculture pluviale aux aléas climatiques ainsi que la forte dépendance des économies de l'Union à l'égard des exportations de matières premières agricoles et minières non transformées constituent des défis majeurs pour la résilience et le développement des économies de la zone.

Le constat en matière de diversification des économies des Etats membres de l'Union reste peu reluisant. Bien que le niveau du PIB par habitant soit en progression, notamment, dans les pays réalisant des taux de croissance forts et soutenus au cours de ces dernières années, le changement structurel marque encore le pas. Pourtant, l'embellie de la situation économique des Etats membres de l'Union est à mettre à l'actif des faits majeurs constituant des catalyseurs à savoir : (i) les ambitions d'émergence des autorités des pays de l'Union traduites par la mise en œuvre des plans de développement axés sur d'importants investissements dans les infrastructures. Ces plans qui sont en cohérence avec les engagements régionaux et continentaux visent, notamment à transformer structurellement les économies des Etats ; (ii) la dynamique retrouvée de l'économie mondiale et ; (iii) la poursuite de la stabilité politique dans les pays de l'Union ainsi que les actions concertées pour apporter une réponse durable à la situation sécuritaire.

En effet, le secteur primaire, dominé par l'agriculture de subsistance reste dominé par des produits agricoles et des matières premières, le secteur industriel ne profite pas véritablement de son potentiel en dépit des productions agricoles abondantes. Le niveau de transformation des produits agricoles reste très faible et le secteur tertiaire, porteur de la croissance et pourvoyeur d'emplois, est dominé par le poids de l'informel. La part relative du secteur primaire a été en moyenne de 25% sur la période 2012-2017 contre 26% sur la période 2000-2010. Le secteur des activités industrielles a gagné moins de 2 points de pourcentage entre les périodes 2000-2010 et 2012-2017 pour représenter 22,5% du PIB, avec une part des activités manufacturières encore faible. Quant au secteur tertiaire, il a représenté 52,5% du PIB entre 2012 et 2017 contre 53,2% sur la période 2000-2010. En termes de contribution à la croissance, le secteur tertiaire (52%) reste prédominant, suivi du secteur primaire (25%) et du secondaire (23%).

Les cas de réussite des politiques de diversification économique sont identifiés surtout en Asie du Sud-Est et en Amérique latine (Chine, Inde, Taïwan, Singapour, Malaisie, Vietnam, Chili, Philippines, Indonésie). Dans les pays asiatiques, particulièrement, l'intervention des pouvoirs publics a été d'un apport prépondérant dans la diversification des économies à travers, entre autres, la réalisation des infrastructures, le développement d'un capital humain de qualité et les mesures pour tirer profit du dividende démographique. Ainsi, le niveau des investissements publics s'est nettement accru et la dynamique s'est poursuivie avec un taux d'investissement moyen de l'ordre de 35% et un secteur industriel représentant plus de 40% du PIB.

L'orientation donnée aux différentes politiques de diversification économique, a favorisé l'éclosion de secteurs d'activité tels que l'agro-industrie, la chimie, la pharmacie et le textile, le développement des secteurs à forte intensité capitaliste et technologies avancées, notamment, l'aéronautique, l'automobile, la sidérurgie et les télécommunications, mais également la réalisation des infrastructures régionales pour le développement des hubs logistiques et commerciaux. Les exportations traditionnelles ont été ainsi remplacées par de nouveaux produits axés notamment sur les avantages comparatifs des ressources naturelles et de main-d'œuvre. Ces politiques de diversification ont eu pour résultats, une croissance économique plus inclusive, notamment, à travers, la transformation des structures économiques, l'augmentation des parts de marché, l'amélioration du PIB par habitant et la réduction du chômage et des disparités.

La diversification avec le développement de nouveaux produits et de secteurs ainsi que les chaînes de valeur, pourraient constituer les piliers de la transformation structurelle des économies en Afrique subsaharienne. Les principaux moteurs identifiés pour garantir la réussite de ces politiques de diversification sont, principalement : (i) un climat des affaires propice aux investissements privés ; (ii) un secteur public catalyseur de l'activité du privé pour stimuler l'innovation et élargir ses activités ; (iii) le développement d'activités locales de transformation des ressources naturelles, (iv) le renforcement de l'intégration régionale et la réalisation des infrastructures régionales en vue d'atténuer les obstacles aux échanges régionaux ; (v) l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines et (vi) le renforcement de la coopération internationale en vue de développer les marchés d'exportation des produits locaux par le biais d'accords commerciaux favorables.

De ce qui précède, il ressort la nécessité pour les gouvernants de mettre en œuvre des politiques volontaristes de diversification des économies en vue d'accroître les secteurs d'activité porteur de croissance, réduire la vulnérabilité des économies et limiter aussi l'instabilité politique et institutionnelle. En outre, le niveau d'intégration actuelle des marchés, favorisé par le développement des technologies de l'information et de la communication, exige un nouveau paradigme de développement indispensable en vue d'un accès plus avantageux et compétitif au commerce mondial.

Des réformes et actions individuelles et communautaires devraient favoriser le passage vers des économies plus diversifiées d'une part, et d'autre part, améliorer le niveau et la qualité de la production agricole pour répondre aux défis d'autosuffisance alimentaire et de transformation structurelle.

A cette fin, les recommandations suivantes sont formulées :

- poursuivre l'amélioration de la productivité du secteur agricole, à travers la modernisation et la professionnalisation des exploitations agricoles familiales, en vue d'accroître l'offre et de répondre aux besoins en matières premières locales des unités industrielles ;
- renforcer les capacités de production énergétique de manière à rendre les coûts de production favorables au développement des activités économiques;
- poursuivre les programmes de développement des chaînes de valeurs agricoles et de l'agro-industrie pour assurer la sécurité alimentaire et profiter des opportunités du marché régional et international ;
- développer des infrastructures de qualité notamment pour conservation et la transformation des produits locaux ;
- renforcer les actions de promotion de la qualité des produits locaux transformés pour une meilleure compétitivité ;
- renforcer les capacités des Instituts de recherche développement.